

LE SAVOIR DES BERGERS DE CASABÈDE

Volume II

LEXIQUE · NATURE · SOCIÉTÉ

*LES DÉNOMINATIONS DES OVINS
A SENTENAC D'OUST (Ariège)*

Etude de Sociologie linguistique

par

Bruno BESCHE-COMMENGÉ



TRAVAUX DE L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES

E. R. A. 352 C. N. R. S. I. S. S. N. 0399 1083

Collection publiée sous la direction de **Jean-Louis FOSSAT**

COLLECTION DOCUMENTS ET ARCHIVES
POUR
LA RECHERCHE SOCIOLINGUISTIQUE MÉRIDIONALE
publiée sous la direction
de
Jean-Louis FOSSAT

Série A
**ETHNOGRAPHIE, ETHNOLINGUISTIQUE,
ANTHROPOLOGIE**

Document de travail N° 1

LE SAVOIR DES BERGERS DE CASABÈDE

Volume II

LEXIQUE · NATURE · SOCIÉTÉ

*LES DÉNOMINATIONS DES OVINS
A SENTENAC D'OUST (Ariège)*

Etude de Sociologie linguistique

par

Bruno BESCHE-COMMENGÉ



TRAVAUX DE L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉRIDIONALES

E. R. A. 352 C. N. R. S. I. S. S. N. 0399 1083

Collection publiée sous la direction de **Jean-Louis FOSSAT**

A Gisèle et Aline Coumes JeanPau,
Jean-Pierre et Bernard Coume Barrath,

pour lesquels en septembre 1975 l'on rouvrit l'école
de La Soumère (hameau de Sentenac d'Oust);

A ma fille, Emmanuelle.

"Si les signes vous fâchent, combien vous fâcheront les choses
signifiées" .

Rabelais, Pantagruel.

"La culture en un mot comme feu et esprit, non comme squelette
ou lave refroidie".

Roger Bastide.

Nous tenons ici les deux raisons fondamentales des résistances aux changements: l'une qui est due à l'opposition des systèmes sociaux en contact - l'autre qui résulte du placage de modèles venus d'ailleurs et qui, parce qu'ils dissocient les identités personnelles et ethniques, craquent à un moment donné sous l'action des forces intérieures et originelles: "A quoi servirait-il à l'homme de gagner le monde, dit l'Évangile, s'il perdait son âme" /.../. A moins de tuer deux fois les morts (mais comment retuer des morts?) /on/ se heurte forcément à des obstacles. Et ces obstacles ne viennent pas des hommes mais de ce que les hommes sont soumis aux lois de la mémoire.

Les manipulateurs de culture, au nom de valeurs qu'ils considèrent comme générales à tous les hommes alors qu'elles ne le sont que de leurs morales ethnocentriques, rencontreront toujours des limites à leur action: à côté de celles qui tiennent aux lois de la nature ou écologiques, celles qui tiennent aux lois de l'existence même des cultures concrètes qui est d'être des réalités continues, jusque dans leurs discontinuités apparentes.

Roger BASTIDE - "Anthropologie appliquée".

(Petite Bibliothèque Payot - Paris - 1971 - pages 57 et 183).

On parle souvent de notre sottise, ce n'est pas étonnant chez nous...Mais dès qu'on en vient à l'action, nous avons néanmoins la grâce de Dieu et l'honnêteté de notre côté. Prenez à coeur que par notre extermination les choses ne seront pas réglées. Chacun de nous est tellement profondément enraciné qu'il n'est pas possible aux seigneurs de nous tuer tous et de vivre seuls sur nos terres.

17 Mai 1525. Les capitaines et régents des bandes paysannes réunies à BOUXWILLER aux bourgeois du Conseil de STRASBOURG.

"Mon fils, mon corps va retourner à ma Mère la Terre, et mon esprit va bientôt voir le Grand-Esprit. Quand je serai parti pense à ton pays. Tu te boucheras les oreilles quand on te demandera de signer un traité vendant ta terre. Encore quelques années et l'homme blanc sera là. Ils ont les yeux sur ce pays. N'oublie jamais, fils, mes paroles de mourant. Cette terre renferme le corps de ton père. Ne vends jamais les os de ton père et de ta mère" - Je pressai les mains de mon père et lui dis que je protégerai sa tombe de ma vie. Je l'ai enterré dans cette belle vallée où l'eau serpente. J'aime cette terre plus que le reste du monde.

1871. Tu-eka-kas, père de Chef Joseph de la tribu des Nez-Percés.

"Aucun autre endroit nous intéresse; nous avons toujours vécu ici. Nous préférons mourir ici. Comme l'ont fait nos pères. Nous ne pouvons les abandonner. Nos enfants sont nés ici, comment pourrions nous partir? Ici nous sommes chez nous...Nous ne pouvons vivre nulle part ailleurs. Nous sommes nés ici et nos pères y sont enterrés. Nous voulons cet endroit et aucun autre..."

Début du XX^e siècle. Cécilio Blecktooth aux envoyés du gouvernement U.S.

"Tu verras qu'il y aura encore un survivant pour garder cette place; c'est obligé, c'est dans la parenté, c'est dans nos racines; ça, c'est un endroit où nous sommes depuis 300 ans et plus, si tu l'abandonnes c'est exactement comme si tu laisses se perdre la maison, c'est comme si tu laisses se perdre ton foyer. Nous ne voulons pas abandonner, nous voulons garder ce pays ou ne plus exister."

Août 1973. Adrien Coumes JeanPau. Cabane de CASABEDE. (I.Ø)

"Ils ne veulent pas quitter le pays de leur père; de père en fils eux et les bêtes viennent ici à Casabède, ils y viennent depuis 500 ans!...Et maintenant c'est terminé, ferme cette boîte, je ne parlerai jamais plus."

Août 1973. Adrien Coumes JeanPau. Cabane de CASABEDE. (I.35)

REMERCIEMENTS :

Nous devons une extrême reconnaissance à nos amis de Lacourt: la famille PRATVIEL et en particulier Hubert, Germaine, Maurice et Joseph, sans lesquels nous n'aurions jamais eu la possibilité d'entrer en contact avec les bergers de Casabède de façon aussi intime, et donc sans lesquels aucun de ces volumes n'aurait jamais existé.

A J.L.FOSSAT pour nous avoir lancé sur les pistes des sociétés rurales de montagne en nous fournissant dès le début les éléments et les bases d'enquête pour les aborder comme il fallait le faire; pour, au sein de l'équipe de l'ERA 352, savoir préserver cet esprit d'amitié et de franche (et parfois rude!) collaboration par trop souvent absent dans l'institution universitaire.

A J.F.LE NAIL. Il nous introduisit, à son tour, sur un autre terrain d'enquête, aussi vivant que le premier, les Archives. Sans lui non plus ce travail n'aurait jamais pris cette forme.

Nous ne remercierons pas les éleveurs de communes citées dans les pages qui suivent. Un auteur se remercie-t-il lui-même? Or, ils sont tout autant que nous auteurs de ces deux volumes et, au fil des pages, le lecteur trouvera leurs noms.

P R E F A C E .

Ce présent volume n'est que le premier d'un ensemble beaucoup plus vaste où seront publiés tous les discours que tiennent sur eux-mêmes, sur leurs travaux, leur vie, leurs peines, leurs plaisirs, leur colère, leur désespoir et leurs espérances, les éleveurs d'un certain nombre de communes du Haut-Couserans, partie occidentale du département de l'Ariège.

Parmi d'autres, quatre éléments essentiels permettent à ce groupe d'éleveurs d'affirmer sa cohérence et sa relative autonomie:

1°) - une utilisation commune des mêmes pâturages d'estive, selon une formule d'auto-gestion, que nous ne développerons pas dans ces deux premiers volumes, et qui se perpétue, dans des contextes techniques différents, à travers des formations économiques et sociales différentes, depuis l'Ancien Régime et, pour certaines de ses caractéristiques, depuis l'époque féodale. Nous retrouvons ici la notion de "pente culturelle" qui veut que, pour réussir, les changements doivent se faire, selon la belle expression de R. Bastide, "dans la direction où les ancêtres ont déjà travaillé". Et les technocrates, les "agronomes-médiateurs" de tous bords n'ont hélas pas les mêmes ancêtres que les jeunes éleveurs de Sentenac d'Oust, Alos ou Espou.

2°) - la pratique d'un marché préférentiel interne qui, en période de vente, fait réserver aux membres du groupe les produits les mieux adaptés à l'éco-système et aux techniques qu'il conditionne et qui le conditionnent.

3°) - en liaison avec ce marché préférentiel, des techniques d'élevage, de constitution et de gardiennage des troupeaux relativement semblables, dans le cadre homogène constitué par la magnifique chaîne Sud-Nord qui, perpendiculairement à la zone axiale, descend du Mont-Valier (2838 m.) pour venir buter sur le petit massif cristallin du Bouirex (1873 m.) après s'être abaissée à 1395 mètres au Col de la Core, point de passage de la dépression intra-pyréenne où se rejoignent Comminge et Couserans. Plus bas, le massif de Sourroque qui, au Cap d'Aruille, culmine à 1252 mètres, dresse son ultime barrière entre le monde "d'en haut" et celui, si proche et si différent, de la "plaine" et des collines saint-gironnaises.

4°) - la pratique du gascon couserannais comme seule langue à ce niveau d'interrelation vient achever d'affermir l'homogénéité du groupe.

A ces quatre points, il faut en ajouter un cinquième, dont on a moins l'habitude de parler, mais qui, en bonne logique, aurait dû être mis en premier car il conditionne les quatre autres:

c'est, chez tous ces éleveurs, une même volonté de continuer, malgré toutes les pressions passées et présentes, à travailler comme ils l'entendent la terre où ils sont nés.

Alors que, par ailleurs, "toute l'autonomie des collectivités paysannes disparaît à l'égard de la société urbanisée et industrialisée qui ne peut plus tolérer qu'en son sein une population aussi importante demeure marginale et conserve sa logique de production et de vie" (1), ici, des éleveurs de tous âges continuent à être, pour une bonne part, simplement des "paysans", et des paysans conscients qui ont choisi de faire ce travail et savent, à la fois, s'adapter aux nécessités du marché, adopter en les adaptant de nouvelles techniques, en abandonner d'autres (tout ceci ne voulant pas dire, on le sait, que leurs exploitations soient devenues rentables, au sens capitaliste de ce mot) et, en même temps et de façon plus traditionnelle, "faire vivre" la nature au lieu de "la réduire à une pauvre chose que l'on exploite" (2). Ils sont, par la-même, les actuels dépositaires, les praticiens, et peut-être même les pratiquants, d'une culture vieille de plusieurs siècles; et, là encore, ils en sont pleinement conscients.

Faut-il ajouter que ce fragile équilibre est à chaque seconde menacé directement et qu'il ne se maintient que par un labeur incessant et éprouvant, par une solidarité effective entre les membres du groupe et par la haute conscience professionnelle de chacun tant dans sa propre exploitation que dans ses rapports au groupe. L'exemple inverse, et souvent pitoyable, des tentatives avortées, des échecs, et de la misère profonde de la très grande majorité de ceux que l'on appelle, sans doute par une cruelle ironie, les "néo-ruraux", est là pour le prouver: c'est bien parce qu'ils le veulent vraiment,

(1) = H.MENDRAS, "Sociétés paysannes", A.Colin, 1976, chap. 1 "Qu'est-ce qu'un paysan?" p.11.

La notion de "société urbanisée et industrialisée" nous paraît cependant un dédouanement rapide qui, sous un même titre, confond la cause et l'effet. Voir dans le volume II notre analyse du vocabulaire de la série 2.

(2) = idem, mais dans le chap. final: "Quel avenir pour les paysans?".

parce que cette volonté s'est nourrie à une culture qui lui permet techniquement et spirituellement de se réaliser, parce qu'ils ne s'inscrivent pas uniquement en réaction contre une société qu'il rejetteraient globalement, mais en action dans une société qui les porte depuis avant même leur naissance, c'est pour toutes ces raisons que les jeunes éleveurs du pays réussissent encore à travailler et à vivre de façon relativement harmonieuse alors que, sur ces mêmes terroirs, tant de "néo-ruraux", sous forme communautaire ou familiale, peu importe ici, au mieux végètent sans vraiment réussir à maîtriser les rythmes naturels, au pire vont en se désagrégeant en même temps que leur milieu. (1).

En intégrant dans l'analyse ce plus petit paramètre possible: la volonté individuelle promue ici au rang de volonté d'un groupe humain, certes restreint mais bien présent, nous ne faisons que nous inscrire dans le cadre épistémologique que fixait Ch.Parrain dans son "Esquisse d'une problématique des systèmes européens d'estivage à production fromagère": "avec les facteurs objectifs joue le facteur subjectif qui peut intervenir non par une imprécise spontanéité humaine, mais par une action consciente, délibérée pour infléchir et à l'occasion contrebalancer la pesée des données objectives, une action dont toutefois les points d'application demeurent limités. Ce sont ces points d'application qu'il importe au plus haut point de localiser au plus près." (2).

Les textes que nous publions dans ce premier volume (ou pour certains dans le second) doivent être lus avec attention: bien sûr, tous ont pour sujet ou pour point de départ l'élevage ovin, mais que l'on ne s'y trompe pas, ce dont tous nous parlent c'est, fondamentalement, d'une volonté efficace de résistance, non pas comme "poids des traditions, des habitudes anciennes/.../. Mais comme volonté de découvrir son identité et de se spécifier comme autre." (R.Bastide. op.cit.p.220). Et ce discours nous est tenu de deux façons complémentaires:

- de façon directe et éclatante dans certains textes, par ailleurs d'une grande beauté,
- de façon diffuse dans d'autres, plus techniques, et nous allons dans l'étude qui suit (volume 2), en effectuant une analyse sémantique du lexique

(1) = des enquêtes et une analyse séparée de ces phénomènes sont entrepris.

(2) = in "L'Ethnographie" - 1968,69 - Page 6. Idée reprise p. 28: "action consciente et infléchissante des hommes /.../".

de la dénomination des ovins, retrouver encore cette volonté et la culture qui la nourrit et s'en nourrit.

Ce "dur désir de durer" qui tenaille profondément ces lambeaux de sociétés paysannes encore vivants dans le Haut - Couserans, c'est finalement un certain optimisme qu'il nous enseigne. Sous la désespérance qui fait pleurer les anciens lorsqu'ils regardent l'évolution de leur pays et le peu de cas que l'on a fait de leur travail passé, la volonté de "ne rien abandonner", de "conserver ses racines", comme le profère Adrien Coumes JeanPau, reste la plus forte.

Broyés par le développement d'un capitalisme qui ne pouvait supporter que l'on fût différent et ne le supporte toujours pas, injuriés et méprisés jusqu'aujourd'hui encore par ceux là même qui se disent leurs "porte-parole", leur culture niée "en tant que modélatrice de formes spécifiques de raisonnement, de manières de penser et de sentir" (1) des groupes humains ont cependant réussi à résister à ce laminage intensif et séculaire. Ce qu'ils nous disent doit être attentivement écouté et médité: c'est de nous qu'ils parlent, et c'est de nous, aujourd'hui 29 septembre 1977, que dépend qu'ils continuent à vivre leur différence ou qu'ils soient définitivement rayés d'un univers qui risque fort, alors, de ne plus être tout à fait celui de l'homme.

Bruno BESCHE-COMMENCE.

La Soumère (Sentenac d'Oust).

Septembre 1976 - Septembre 1977.

(1) = nous ne noirçissons pas le tableau à plaisir, que le lecteur se reporte en particulier aux pages 58 à 101 du volume 2. S'il veut vérifier notre analyse tous les documents utilisés se trouvent aux Archives Départementales de L'Ariège et nous en donnons à chaque fois les références.

INTRODUCTION.Approche théorique du problème.L'approche taxinomique.

Dans sa "Terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales", publiée à Paris chez Droz en 1934, A.Th. Schmitt propose à plusieurs reprises des listes de termes servant à dénommer les animaux domestiques. Pour les bovins (pages 44 à 60) et pour les ovins (pages 62 à 67, 72 à 75) ces listes sont particulièrement longues et attestent une abondance lexicale liée à des critères de dénomination des plus variés et des plus riches mais aussi des plus mêlés et des plus disparates. On trouve là ce qui constitue la limite du travail de Schmitt (mais, répétons-le, il date de 1934): une documentation riche mais hétérogène, classée selon des centres d'intérêt projetés à priori sur une matière qu'ils ne cernent et ne découpent que mal et au prix de distorsions certaines. Comment s'organisent ces mots en lexique? Il est impossible de répondre à cette simple question que le flou des en-tête de chaque chapitre ne fait que redoubler: ainsi, chez les ovins, faut-il mettre sur le même plan le "sùku" de l'Adour (agneau orphelin), le "burrék-égo" du versant français (bête d'un à deux ans) et "l'eskérat" (bête qui porte une cloche)? Pourquoi a-t-on pour les ovins et pas pour les bovins, où la même sous-catégorie existe cependant, un chapitre spécial, avec titre en gros caractères, consacré aux "bêtes dont le nom dérive de la couleur de la peau"? S'y trouvent en même temps le "pigéto" de Luz (avec des taches noires et blanches mêlées) et les "perdits" (perdrix) ou "uzéro" (oiselle) de Gavarnie (1). De même, chez les bovins, comment s'articulent entre eux des termes aussi différents que "bimato" (génisse d'un an et demi) à Luz, "béderèro" (vache suitée) à Luchon et Gavarnie,

(1) = concernant ces trois derniers termes dans le lexique ovin des éleveurs de Sentenac d'Oust, voir les vocabulaires des séries 2 et 3 dans notre analyse.

tous deux classés dans les "expressions générales", "brüketo" (vache aux cornes dirigées vers le haut) à Aragnouet, classé dans les "noms tirés d'une partie du corps", et "bretuno" de Luchon ou "Izarda" à Beaudéan, tous deux dans des séries de "noms dérivant de particularités physiques mais qui ont presque tous perdu leur signification primitive"?

Schmitt travaillait sur plusieurs points d'enquête et à une échelle géographique relativement vaste ce qui pourrait expliquer cette abondance lexicale et cette hétérogénéité; mais, si l'on regarde de plus près, on se rend compte que même pour un seul point donné (Luz, par exemple, ou Luchon) on trouve des termes très différents. Y a-t-il pour une même bête concurrence entre ces divers termes, quels sont leurs emplois, sont-ils tous sur le même plan pour des situations de communication différentes ou identiques? Là aussi on ne peut répondre à ces interrogations, ni s'interroger sur la nécessité, si contraire à la loi du moindre effort, de termes différents pour une réalité apparemment unique, ni, a fortiori, étudier les relations entre ces lexiques et les autres champs d'activité humaine: techniques, économie, histoire, symbolique etc... Lorsque, d'ailleurs, Schmitt tente de lancer des ponts entre ces divers domaines et esquisse des descriptions ou des commentaires, de type ethnographique, plus généraux, ceux-ci sont proches du lieu commun même lorsque le problème abordé mériterait que l'on s'y arrêtât de plus près; ainsi, page 75, : "le montagnard, qui prend ses vaches en affection, a plus de tendresse encore pour ses brebis, douces bêtes qu'il fait paître plus aisément au milieu des rochers"; nous sommes dans l'imagerie saint-sulpicienne jusqu'au cou!

L'approche "ethnolinguistique".

Les mêmes problèmes se posent, quoique moins fortement, à propos de travaux récents tournant autour d'une ethnolinguistique mal définie: il est difficile de produire autre chose que des listes catalogues. Même si ces travaux sont, sur ce plan, moins sommaires que ceux de Schmitt, les corrélations qu'ils établissent entre le lexique et le "reste" n'échappent pas à la critique que formule R. Cresswell dans un autre domaine, celui de l'étude des techniques et des influences réciproques entre ces dernières et les autres manifestations culturelles: "le défaut majeur de ces corrélations est de

séparer conceptuellement et radicalement les domaines technique et social, voire les catégories sociologiques: économie, technique, religion, politique etc... Considérer comme plus ou moins autonomes ces domaines puis chercher leurs influences réciproques défigure inévitablement la nature des rapports entre nature et culture" (1).

Diversité lexicale et processus de dénomination.

Et pourtant la diversité lexicale attestée par Schmitt est bien présente. La simple écoute naïve de ce qui se dit dans les maisons, les "bordes", les estives ou sur les foires permet de se rendre compte que, par exemple, les éleveurs de La Soumère -Sentenac d'Oust- utilisent concurremment pour une même bête des signifiants aussi différents que "borrèga", "mistosa", " cari-blanca" ou "carigòu", et que cet éventail de signifiants en concurrence se retrouve pour toutes les bêtes du troupeau; c'est à dire qu'un objet unique (un troupeau composé d'ovins) n'a pas de relation univoque avec un lexique unique, mais que lui correspond une pluralité lexicale large. Serait-ce alors que ces éleveurs ont le goût de la synonymie? Est-ce que plutôt cet objet unique ne serait pas moins unique qu'il ne le semble et ne faudrait-il pas d'abord le définir correctement? Et le "lexique", ici ovin, ne serait-il pas fait de "vocabulaires" ovins? On pourrait se poser la même question pour d'autres lexiques dits "techniques". Peut-on se contenter d'étudier les divers termes et leurs corrélations selon des catégories floues, projetées de l'extérieur? Peut-on se contenter de poser le problème des relations entre lexique et autres champs d'activité après le classement lexical? Ne serait-ce pas plutôt au centre de l'analyse que devrait s'intégrer la problématique de ces relations?

C'est en tout cas ce que propose R.Cresswell, à la suite du passage cité ci-dessus, pour le domaine qui l'intéresse, celui de l'étude des techniques: "toute généralisation doit être faite à partir des rapports entre techniques et manifestations culturelles et non plus à partir d'un énoncé généralisant sur les techniques, puis d'un

(1) = R. Cresswell: "Les trois sources d'une technologie nouvelle" In "Langues et techniques, nature et société", édité par J. MC. Thomas et L. Bernot - Klincksieck - Paris - 1972 - Tome II, pages 21 - 29.

autre sur les traits culturels pour chercher ensuite spécifiquement leurs rapports".

Avant de, peut être, s'engager sur des axes de travail proches de ceux définis par Cresswell il faut ici se poser une question dont la réponse, pour évidente qu'elle puisse paraître mérite justement que l'on s'arrête sur cette évidence même: en quoi ce processus de dénomination des ovins intéresse-t-il donc les lexiques techniques et non pas le champ des lexiques communs? Nous emprunterons la réponse à P. Bonte: le troupeau domestique "est un résultat de l'intervention humaine. C'est à dire de la combinaison complexe de techniques et de connaissances dont le berger est le dépositaire et l'agent /.../et qui ressortent toutes d'une contrainte fondamentale: assurer la constitution et la reproduction du troupeau dans un certain contexte écologique/.../. Le troupeau apparaît comme un système technique totalement construit et qui ne peut exister que par un apport perpétuel de travail et de connaissance". (1)

"Contraintes techniques", "intervention humaine"... la réponse par un langage d'ethnologue, la question semblait d'ordre linguistique. Ainsi formulées question et réponse nous situent d'emblée au coeur d'une problématique peu simple(2): celle du mode de signification des lexiques, celle du sens, c'est à dire de la langue comme plus ou moins "reflet" d'une certaine réalité. C'est bien ainsi d'ailleurs que L. Guilbert pose la notion de "terme technique": "celui-ci se définit par rapport à l'usage que l'on fait de la chose, aux composants de l'objet, aux caractères perçus par les sens (forme, couleur, dimension), à la localisation géographique, ou par la référence à une taxinomie des êtres de la nature dont l'ensemble constitue un champ sémantique. /.../ Cette description constitue une analyse des traits pertinents /.../, ces traits ou sèmes sont tirés de la nature des choses ou du travail qu'elles ont subi." (3). Nous reviendrons sur la notion, si ambiguë, de "nature des choses", mais l'on remarquera, ici aussi, que tous les éléments de cette définition semblent ne pas concerner le signe linguistique en lui même mais son référent la réalité concrète extra-linguistique. Et ceci revient à poser à

(1) = Cahier du CERM n° 109 - Etudes sur les sociétés de pasteurs nomades. Sur l'organisation technique et économique. 1973. P. 9 à 11

(2) = souligné par la rédaction. J.L.Fossat.

(3) = Langue Française - N° 17, Fev. 1973 - Les vocabulaires scientifiques et techniques - Page 10.

nouveau le problème de l'arbitraire, c'est à dire de la nature, du signe linguistique.

Nature du signe et nature de l'objet dénommé.

Que l'on pose cet arbitraire entre le signifiant et le signifié ou entre le signifiant et la "substance" dénotée, peut on pour autant en conclure à l'arbitrarité du signe linguistique? Il nous semble que non. En effet, si le signe est signifiant + signifié, il n'est pas que cela; il est aussi relatif à d'autres signes et en relation avec un référent, en effet:

- il ne peut y avoir de signifié sans référent (réel ou imaginaire, passé ou présent, cela ne change rien au problème),

- chaque signe du lexique d'une langue n'est pas isolé mais entretient de multiples rapports avec les autres signes qui le délimitent, chaque signifié est en rapport avec d'autres signifiés pour organiser, selon une certaine configuration, le découpage en concepts de ce qu'il faut bien appeler un certain référent global.

Or, pour affirmer l'arbitraire du signe, il resterait à prouver que cette configuration de signifiés (partie intégrante du signe puisqu'elle le constitue en le délimitant) soit elle même arbitraire, à prouver que les relations qu'entretiennent entre eux, par le biais de leurs signifiés, les signes de la langue n'aient aucun rapport avec d'autres champs d'activité ou, plus exactement, que le découpage lexical organisé à travers cette configuration des signifiés (par une langue donnée, pour un secteur d'activité humaine donné ou pour une série d'éléments dits "naturels") soit totalement immotivé quant à cette activité ou à ces éléments. Ce découpage se ferait alors en quelque sorte "au petit bonheur la chance", avec pour seules contraintes des contraintes immanentes qui nous amèneraient vite soit à postuler l'intervention d'un pur esprit liant, comme par miracle, un signe à son référent, soit à tirer toutes les conclusions d'une telle arbitrarité et à reconnaître que les signes de la langue n'ayant pas de référent ils ne signifient donc pas! Le silence ou le verbe divin. Ce cercle vicieux a nourri bien des métaphysiques, il est à la base du très beau recueil hugolien des "CONTEMPLATIONS", et, en tant que tel, il est éminent respectable. Ici, il constitue une hypothèse

absurde; et s'interroger sur le sens ne pourra se faire qu'en admettant que la configuration de signifiés que propose un lexique donné entre tient certains rapports avec d'autres domaines de la culture du peuple qui parle cette langue. Ce sont ces rapports qu'il faut chercher en postulant donc que l'organisation des signifiés en champ sémantique et, partant, chacun des signifiés lui même et donc chacun des signes n'est pas arbitraire et qu'ainsi la formulation saussurienne n'est pas fondée.

Ceci ne doit pas être compris comme l'affirmation que chaque chose posséderait son nom "par nature", ce substantialisme nous ramènerait à des signes divins, mais plutôt comme une interrogation sur le rapport entre la nature des choses (construites ou naturelles) et les processus de dénomination. Dans tous les cas et en paraphrasant Cresswell: toute généralisation doit être faite à partir des rapports entre lexicque et autres manifestations culturelles et non plus à partir d'un énoncé généralisant sur les lexiques puis d'un autre sur les traits culturels pour ensuite chercher spécifiquement leurs rapports.

Un excellent exemple du type de travail qui nous sert de guide est fourni par l'analyse que font P. Ottino et Y. Plessis des classifications paumotu de quelques poissons (données recueillies à Rangiroa, atoll de l'ouest de l'archipel des Zuamotu en Polynésie). Par une comparaison du vocabulaire scientifique et de celui des pêcheurs paumotu, les deux auteurs ont démontré que: "les classifications paumotu reflètent directement l'intérêt économique que présentent les différents poissons." (1), c'est à dire que le lexique de ces pêcheurs n'offre pas une structuration arbitraire mais bien au contraire apparaît directement lié à des techniques de pêche (choix du gibier est déjà une technique en tant que "action de l'homme sur la matière en vue d'un résultat précis lié à la satisfaction de ses besoins, ensemble des relations qu'un groupe entretient avec son milieu pour en tirer ce qui lui est nécessaire." (2).) et à des techniques de consommation, ensemble technique qui va de pair avec une certaine connaissance de l'éco-système, elle même d'ailleurs fonction des besoins du groupe à satisfaire puisque: "le cas des espèces considérées souvent à tort comme juvéniles /le "pakou" dont

(1) = P. OTTINO et Y. PLESSIS, "Les classifications ouest Paumotu de quelques poissons scaridés et labridés" in "Langues et techniques, nature et société" op.cit. Tome II.

(2) = H. BALFET, "Technologie", in "Eléments d'ethnologie" sous la direction de Cresswell. Colin-Paris 1975 - Tome II, page 44.

il a été question correspond en fait pour les ichtyologues à une quinzaine d'espèces différentes relevant de plusieurs familles / semble s'expliquer par le peu d'intérêt attaché aux poissons confondus sous un même terme", tandis que "au contraire les espèces les plus appréciées sont souvent sur-déterminées dans le sens où des termes différents sont attachés aux divers stades de croissance" et que "pour les poissons d'intérêt moyen la taxonomie paumotu paraît correspondre presque terme à terme aux classifications scientifiques".

Il apparaît donc ici que ce lexique loin d'être arbitraire est bel et bien le reflet d'une réalité qui est la réalité telle que la structurent les pêcheurs paumotu en fonction de leurs besoins et de leurs savoirs. Il n'y a là arbitrarité que pour une vision ethnocentrique qui ne mesurerait la réalité qu'à l'aune de sa propre réalité: "arbitraire, oui, mais seulement sous le regard impassible de Sirius ou pour celui qui se borne à constater du dehors une liaison établie entre une réalité objective et un comportement humain et se condamne ainsi à n'y voir que contingence" (1).

Or, ces poissons des pêcheurs paumotu existent dans la nature indépendamment de toute intervention de l'homme, ils constituent un "objet concret naturel", et, malgré cela, ce ne sont pas des éléments "naturels" en-soi qui servent à établir la configuration des dénominations lexicales, mais ces mêmes éléments revus et corrigés par les besoins de l'homme. (2). Qu'en est-il alors lorsque le processus de dénomination s'exerce sur un "objet concret construit" (comme le troupeau d'ovins) et pour la "construction" duquel les hommes entrent dans des réseaux complexes de relations correspondant à des niveaux différents de la structure sociale?

C'est ce à quoi nous allons essayer de répondre dans notre analyse. Un dernier exemple, pris à cette analyse, permettra, en l'opposant aux modèles classificatoires de Schmitt, de mieux préciser notre problématique. Le lexique ovin des éleveurs de Sentenac d'Oust

(1) = BENVENISTE "Problèmes de linguistique générale - 1 - ". Gallimard. Paris. 1966. Chap. IV : " Nature du signe linguistique". P. 51/
 (2) = on voit là en quel la notion de "nature des choses" qui nous semblait ambiguë dans la définition de Guilbert citée supra, doit être employée avec prudence!

possède de nombreux termes servant à distinguer des types d'ovins en fonction de leur toison laineuse. Cette classification se réalise sous la forme de noms simples ou composés; mais le français, langue englobante pour cette langue englobée qu'est la gascon couserannais, ignore cette classification qu'il faut rendre alors en francisant le terme gascon ou à l'aide d'une périphrase, ignorance aussi du côté des Services Vétérinaires départementaux qui vont même jusqu'à nier toute pertinence à cette façon de classer les ovins. Ces faits doivent-ils être mis sous le compte de l'arbitraire linguistique: le signe existerait ici, mais là serait absent? Mais selon quel bon plaisir? Ou bien est-ce parce qu'il correspond à une certaine forme d'intervention sur la nature et/ou à certains besoins du groupe que ce vocabulaire existe? Ces besoins ne seraient alors pas les mêmes pour ce groupe d'éleveurs et pour la "société englobante"? L'on verra que cette seconde solution doit être retenue. Se contenter de classer tous ces termes dans un chapitre intitulé "noms dérivant de la couleur de la peau" (cf. Schmitt) reviendrait à imposer au lexique un cadre qui, bien sûr, paraît "évident" et "naturel" puisque ce que l'on voit c'est une couleur de peau, mais, en fait, sous couvert d'un descriptivisme pointilliste et naïf, l'on délimiterait ainsi un objet qui, tel quel, n'existe pas. Ce point de vue extérieur, touristique et exotique, nous ferait, pour le lexique ovin de Sentenac d'Oust, classer ensemble des termes aussi différents que d'une part "pigalha", "letrada", "cari-blanca" etc..., et, d'autre part: "Lebe", "Morret", "Plapada" etc...alors qu'en fait, et bien que tous désignent aussi différentes couleurs de peau ou de laine, les premiers dépendent du vocabulaire relatif au stock génétique des espèces et les seconds sont, entre autre, les noms par lesquels s'établissent une série de liens symboliques entre l'homme et le troupeau! Ceci, bien sûr, tient du langage ésotérique (1), mais un simple classement basé sur les critères de perception de l'enquêteur s'apparenterait ici à ces reconstitutions folkloriques et laborieuses où l'on gomme toute vie d'une culture pour n'en conserver que des

(1) = Cf. GUILBERT, op.cit. page13: " Les termes scientifiques et techniques constituent non seulement une économie, mais leur emploi résulte d'une sorte de complicité entre les interlocuteurs: c'est la tentation de l'argot qui donne de la cohérence au groupe initié au secret des mots techniques et scientifiques" .

carcasses figées revêtues de défroques importées.

L'analyse des processus de dénomination dans le lexique ovin de Sentenac d'Oust va permettre de mieux saisir et de préciser toutes les liaisons sur lesquelles nous nous sommes interrogés dans cette trop longue introduction:

les divers types de dénomination utilisés par les éleveurs sont-ils simplement des mots différents pour un même objet (sortes de variantes combinatoires ou stylistiques), sont-ils des synonymes, ou bien a-t-on des mots différents, pour des objets différents, dans des emplois différents et insérés dans des réseaux différents de fonctions et de relations?

Délimitation de l'objet étudié.

L'objectif de ce travail n'est pas de faire le recensement de tous les procédés linguistiques qui permettent à un locuteur de distinguer une bête de l'ensemble des bêtes: du long discours qui, à partir d'une expérience commune, permet de faire comprendre à ses interlocuteurs de quelle bête il s'agit, au simple mot, il est évident que ces procédés sont multiples et de nature variée. Tous, cependant, jouent un même rôle de désignation: le discours de reconnaissance basé sur une connivence entre les participants ("Ai'n i trovat de manca, derai de Cornut, deras crompadas" Texte n° 9; "Un borrec de ua oelha deth Marialh" T.n° 9), la phrase complexe ("Era qu'a l'esquera florada" T.n° 14, "Que cerqui oelhas que remolhen".) les GN étendus, le nom seul, autant de façons de distinguer un objet particulier en le distinguant des objets qui l'environnent. Ces procédés de désignation ne sont pas tous pour autant des procédés de dénomination au sens précis du mot (1): découpage d'une réalité continue en catégories discontinues, abstraites, matérialisées au moyen du matériau phonique, découpage qui consiste à "faire abstraction des propriétés distinctives, non-similaires des objets concrets et, dans le même temps, à repérer les propriétés semblables, identiques

(1) = du point de vue découpage lexical/perception de la réalité, la citation de Quintillien choisie par F.Gaffiot pour illustrer le sens de "denominare" convient tout à fait à notre propos: "multa non sunt denominata"="beaucoup de choses n'ont pas de nom". Ce qui nous intéresse ici est de savoir pourquoi certaines en ont un.

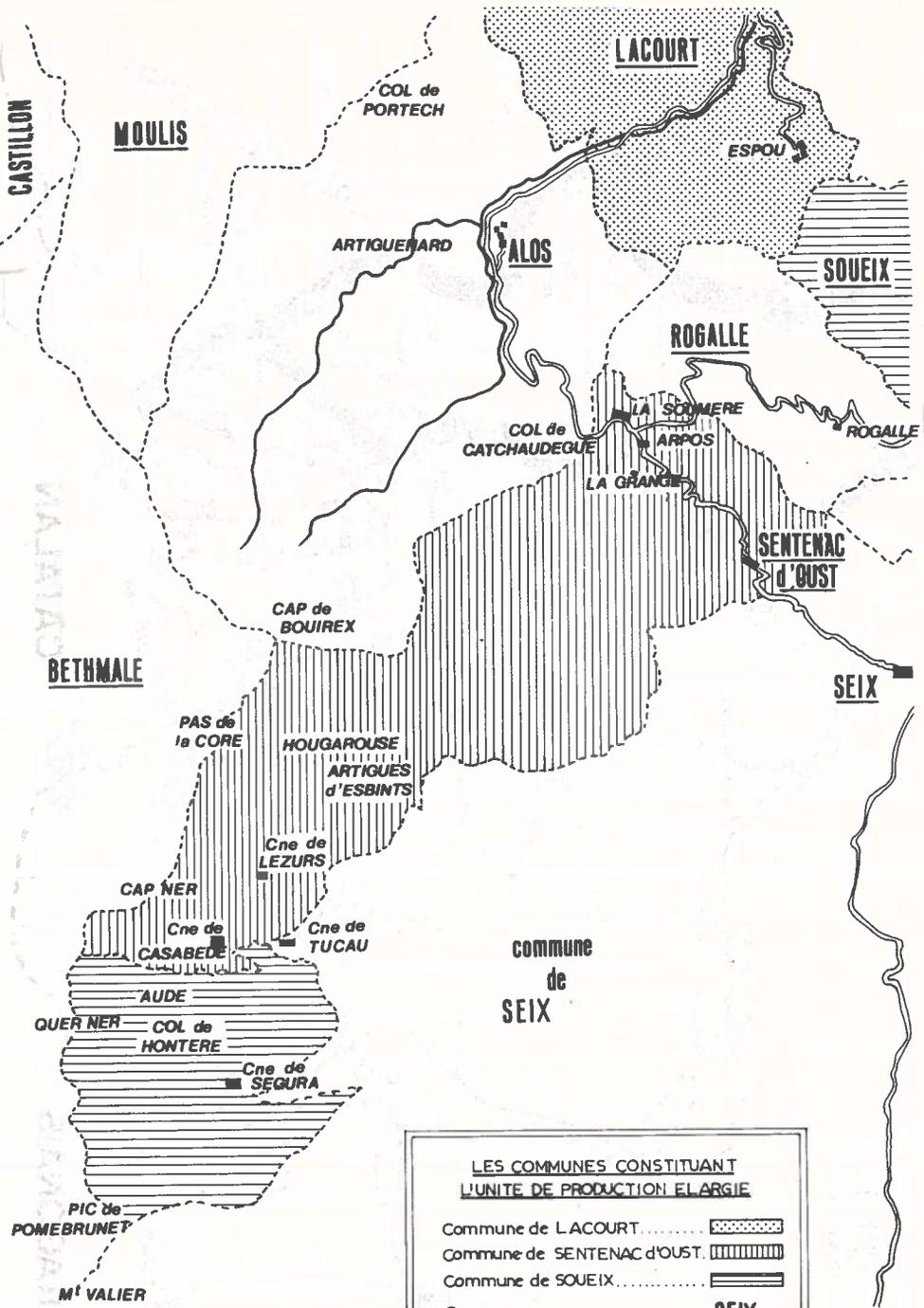
des objets concrets" (1); ce processus de dénomination nécessite que soient conservés un certain nombre d'invariants à travers les productions répétées des signes ainsi élaborés et, notamment, une relative stabilité de ces catégories abstraites et de leurs relations entre elles et à leur référent concret; faute de quoi le résultat serait plus qu'une sorte d'hapax (comme un discours disparu sitôt qu'émis), au lieu d'un signe reproductible par des locuteurs différents. Le processus de dénomination produit des lexiques, au delà c'est le champ des discours et même si certains de ces discours sont fortement stéréotypés on ne peut les considérer comme des "mots" (sauf cas limites pour ce qu'il faudrait appeler des "mots sur-composés"), c'est à dire comme "la plus petite unité significative capable d'être à elle seule un constituant du groupe du nom ou du groupe du verbe selon le cas" (2). Ces mots sont en très grande majorité des noms, cependant certains de ces noms peuvent changer de catégorie grammaticale: ainsi, par exemple, on trouvera dans le texte n° 8 les deux GN suivants: "un marrà còhé que t'harà shiscles" et plus loin: "eths còhes que't haràn shiscles" où le même terme est tantôt un nom, tantôt un adjectif. L'on trouvera aussi un autre type de dérivation: la suite "en color de blath" est un GP, donc déjà un élément de discours et non plus de lexique; elle peut cependant s'employer exactement comme un nom, être précédée d'un déterminant, recevoir le même type d'expansion, constituer, en quelque sorte, une formation secondaire sur-composée: "ua en color de blath", "eth en color de blath qu'aviàs amontanhath arrengoan".



(1) = c'est la définition que donne S. SAUMIAN de "l'abstraction généralisante ou abstraction par identification".

(2) = J.DUBOIS & R.LAGANNE, "La nouvelle grammaire du français" Larousse - 1973.

ons
ne
-
urs
-
m
a
à
ême
un
at
or
".
n

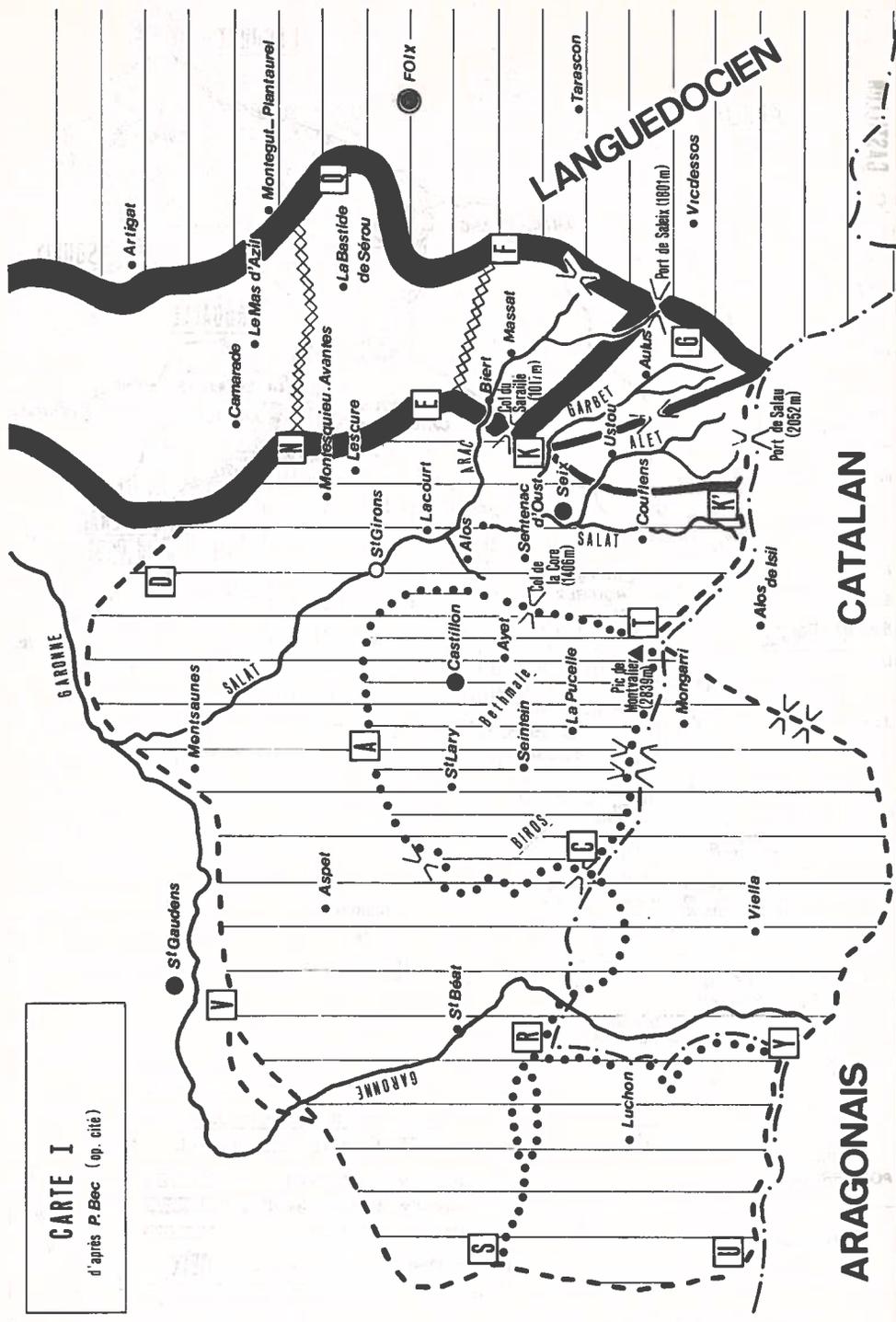


**LES COMMUNES CONSTITUANT
L'UNITE DE PRODUCTION ELARGIE**

Commune de LACOURT.....	
Commune de SENTENAC d'OUST.....	
Commune de SOUEIX.....	
Commune.....	SEIX

CARTE I

d'après P. Bec (op. cité)



LANGUEDOCIEN

CATALAN

ARAGONAIS

• Arifgat

• Camarade

• Le Mas d'Azil

• Montegut... Piantaurel

• Montesquieu... Avantes

• Les cure

FOIX

• Tarascon

Port de Salau (1807m)

• Vicdessos

Port de Salau (2052m)

• Alos... de lisi

GARONNE

SALAT

• St-Gaudens

• Aspet

• Viella

• St-Béat

GARONNE

• Luchon

• Pic de Montaleix (2339m)

• Mongerri

• La Pucelle

• Sermein

• Bethmale

• Ayes

• Castillon

• Alos

• Lecourt

• St-Girons

• Coufflers

• Ustou

• Aukus

• Salat

• Biert

• Massat

• Alets

• Coufflers

• Alets

• Coufflers

Légende de la carte 1

carte simplifiée d'après P. BEC (op. cité Carte générale III)



= AIRE DU GASCON PYRENEEN ORIENTAL ET TERRITOIRE DE LA CASTILLONNAISE.



= LES DIVERS QUADRILATERES.

S,R,U,Y = QUADRILATERE LUCHONNAIS

Y,R,C,T = QUADRILATERE ARANAIS

C,A,T = QUADRILATERE CASTILLONNAIS =



= Languedocien et tarasconnais.



= "C'est là l'aire tampon gascon/languedocien" + mixité des races.
(Cf Bec op cite)

K,K',G = HAUTE VALLEE DU GARBET ET DE L'ALET.

(le trait plus fin montre que cette aire reste cependant très proche du gascon pyr.oriental).

K,G,F,E = QUADRILATERE MASSATOIS =

F,E,N,Q = QUADRILATERE SERONAIIS =



= FRONTIERE FRANCE/ESPAGNE.

= RIVIERES OU FLEUVE.



= PORT OU COL.

• Lacourt

= COMMUNE.

CLASSIFICATION DE L'ENSEMBLE
du lexique
DE LA DENOMINATION DES OVINS
A SENTENAC D'OUST.

(Canton d'Oust - Couserans - Dépt.: Ariège 09)

LES OVINS = ETH BESTIA DE LANO.

D'UTILISATION et de COMPREHENSION des VOCABULAIRES

VERS UN RETRECISSEMENT DES RESEAUX

SERIE 1 (Vocabulaire de la...) = Critères zoologiques ou zotechniques directs.

- Sous-ensemble 1 = Age/sex.
- Sous-ensemble 2 = Caractéristiques physiques et/ou éthologiques. Les termes ne sont pas liés par la systématique du premier sous-ensemble.

SERIE 2 (Vocabulaire de la...) = Stock génétique des espèces (Races, espèces, croisements, métissages...).

SERIE 3 (Vocabulaire de la...) = Les noms "propres" (La symbolique de la "maison", unité technique et symbolique de base.).

LEXIQUE = Ensemble des mots pour un champ d'expérience donné (par exemple: lexique ovin, lexique bovin, lexique des céréales, lexique des relations sociales de marché, etc...).

VOCABULAIRE = Chacune des séries (ou sous-ensembles) qui structurent ces lexiques.

I)- Vocabulaire de la série 1: critères zoologiques ou zootechniques directs.

Cette première série regroupe des termes dont l'usage débord très largement le seul espace domestique, à la différence des termes de la série 3, uniquement employés dans le cadre de la maison, et, à un moindre degré, de ceux de la série 2, plus caractéristiques des relations entre groupes d'éleveurs et des formes de résistance propres à ces groupes.

Tous les termes de cette série 1 correspondent à des critères zoologiques ou techniques directs tels que: âge/sexe pour le premier sous-ensemble, caractéristiques physiques et/ou éthologiques pour le second.

I- 1) - Critères objectifs de l'âge et du sexe.(Ss-ensemble 1).

Pour les éleveurs eux-mêmes (le tableau 1 est d'ailleurs le fait) certains termes s'organisent sous forme de système répondant à une certaine logique: le mot, le concept, sont liés aux autres mots aux autres concepts en un agencement ordonné et achevé. Le texte de définition naturelle rend parfaitement compte de ces chaînes lorsqu'il établit consciemment des paradigmes comme ceux du texte n° 1 (1). Mais, si l'on y est attentif, la conversation courante atteste elle-même fréquemment l'existence et l'utilisation quotidienne de ces paradigmes:

a) - Paillas Nouguer (éleveur à l'Artiguenart - Alos) à A.Coumes JeanPau (La Soumère -Sentenac d'Oust):
 "N'ei cap mes ua borrèga, qu'en èra arrengoan,qu'ei ua ternèra
 = "Ce n'est plus une "bourrègue", elle l'était l'an dernier c'est une "ternère".

b) - A. Coumes Jean Pau à un autre éleveur:
 " Er' anhèra dera bogada que demandavas apiòs!
 - On ei?
 - Era tardano que passa là.
 = "L'agnelle de la bougade que tu demandais tout à l'heure/
 - Où est - elle?
 - La tardane qui passe là - bas."

(1) = Cf. aussi les textes N° 02, 03, 17. (Dans tout le présent volume II, la mention "T. n°..." renvoie au volume I - "Le savoir des bergers de Casabède - Textes gascons pastoraux du Haut-Salat.")

Le tableau I ci - après (page 4) rend compte de ce premier sous-ensemble que structurent les critères de l'âge et du sexe, critères qu'il faut bien se garder de considérer ici comme de simples données naturels. Nous allons en effet voir que les caractéristiques sexuelles et les étapes de la vie des bêtes retenues pour constituer les traits sémantiques distinctifs de chacun des termes de ce tableau ont des implications directes au niveau techno-économique et sont directement impliqués par lui :

- niveau économique: les critères de l'âge et du sexe sont ceux qui conditionnent l'organisation des troupeaux selon un type de production pratiqué en fonction d'un certain type de besoins et de contraintes et d'une rentabilité présumée.
- niveau technique: cette organisation des troupeaux nécessite certaines pratiques techniques (régulation de la reproduction, choix des bétails de garde et de réforme, parcours de dépaisseur et soins vétérinaires, tontes, etc...), pratiques techniques qui, à leur tour, seront sollicitées pour fonder les traits sémantiques de l'âge et du sexe structurant ce vocabulaire.

Cette implication du niveau techno-économique entraîne des conséquences à première vue contradictoires: selon les groupes sociaux qui les pratiquent, ces termes s'accompagnent d'éléments de signification différentiels, mais ces mêmes groupes sociaux (sous peine de ne plus se comprendre) ont besoin que ces termes, accompagnés de critères de détermination "objectifs", correspondent à des traits sémantiques communs. Le tableau I regroupe tous ces termes en fonction de critères de dénomination propres aux éleveurs.

I - 1 - 1) - La structuration lexicale.

I - 1 - 1 - a) - Les lexèmes.

Se reporter au tableau I.

S E X E	N A I S S A N C E		TONTE SPÉCIALE=	DESCENTE DES ESTIVES	1° TALHANSE = 1° Tonte	2° TALHANSE = 2° Tonte	3° TALHANSE = 3° Tonte + TERME GÉNÉRIQUE
	NORMALE	DE FEVRIER A MAI					
FEMELLE	/an'èrò/ (/desazū/) "anhèra" ("de sason")	/tardanu/ "tardano"	"ESPERNAR" (Voir dans Volume 1 la photo n° 3)	CASTRATION DES MALES EN EXCÉDENT	/burèò/ "borrèga"	/tèrnèrò/ "ternèra"	/wéyò/ "oelha"
CHÂTRÉ	/an'èt(è)/ (/desazu/)	/tarda/ "tardà"	PAS DE NOM SPÉCIFIQUE.	FOIRES D'AUTOMNE	/dublè/ "doblèr"	/tèrné/ "terner"	/burāk/ "borrèc"
MALE	"anhet(h)" ("de sason")						
ENTIER					/m a ĩ ā / "m a r r a n"		
	"a n h è r a" o u	"a n h e t (h)"					
	(" d ' a n g o a n ")	"d'arengoan"					

T A B L E A U N o 1

Légende: / / = phonétique . " " = graphie . () = éléments facultatifs .

I - 1 - 1 - b) Fonctionnement linguistique.

Les noms rassemblés dans ce tableau outre qu'ils présentent en commun les caractères distinctifs de l'âge et du sexe (le premier en abscisse, l'autre en ordonnée) partagent encore un certain nombre de traits de fonctionnement linguistique qui les opposent à l'ensemble des autres vocabulaires:

a) - Aucune hypostase n'est possible; ce sont tous des noms et rien d'autre.

b) - Ils ne sont pas combinables entre eux mais pourront se combiner avec la majeure partie des mots du second sous-ensemble ainsi qu'avec ceux de la 2^o série -comme le laisse deviner le a) ci-dessus ce sont alors ces autres mots qui deviennent adjectifs (nombreux exemples dans les textes).

c) - Comme tout lexique animal basé sur le rapport âge/sexe ils forment une liste close (voir ci-dessous l'unique exception de la bourrette dans le lexique bovin - page 24) dont le paradigme est présent dans tous les esprits et immédiatement réitéré lorsque l'on pose la question du changement de nom du type de bétail considéré en fonction du changement de classe d'âge.

d) - En fonction de son sexe tout animal passe obligatoirement par toutes les étapes du tableau 1 (sauf, bien sûr, vente ou mort)- Différence essentielle d'avec les autres vocabulaires- .

e) - Lorsqu'un animal passe d'une catégorie âge/sexe à une autre, il ne peut plus porter le nom ni retrouver l'état qu'il a abandonné.

f) - Le terme final de chaque série horizontale est à la fois spécifique d'un stade considéré comme achevé de la croissance du produit ainsi nommé, mais aussi générique de ce type de produit: il est alors employé lorsque aucune précision supplémentaire n'est nécessaire. On trouvera dans les textes de nombreux exemples de ce phénomène, cf., entre autres: "Un bèt borrenc é! Tonuth dus còps." = un beau "bourrenc" eh! Tondue deux fois. (T.n^o 9). Le mot "borrenc" a ici sa valeur générique, mâle châtré, car la classe d'âge correspondant au critère "tondue deux fois" porte en fait le nom de "tèrner".(Cf. le tableau 1 page 4). Il y a là une analogie intéressante avec ce

que note G. Dumézil à propos de l'usage des termes de la vinification dans les textes des agronomes latins: "tous se passe comme si le mot "uinum", outre son sens propre qui ne concerne que l'état final résultant de toutes les opérations, couvrirait aussi chacune des étapes de la vinification, /.../les termes spécifiques n'étant employés que lorsqu'il y a lieu de les préciser."(1). Il faudrait se demander si le fait que le terme spécifique du stade final d'un produit puisse s'appliquer aux divers stades que prend ou subit ce produit dans son évolution, si ce fait ne serait pas une constante des lexiques techniques spécifiques de ce que nous avons appelé: des "objets concrets construits" (voir introduction).

Par ailleurs, on aura remarqué que le féminin n'est pas toujours l'équivalent de masculin+marque. Ceci est impératif et l'impossible *"doblèra" est énergiquement refusé: il nous valut force moqueries alors que, élève têtu, nous nous obstinions à l'employer au lieu de "borrèga" comme féminin de "doblèr".

Or les deux moments pour lesquels le processus de dénomination se réalise au féminin sous une forme autonome ne sont pas n'importe lesquels:

- le premier (borrèga/doblèr) est lié à la première vraie tonne et correspond à un moment où, sur le plan sexuel, apparaît une troisième possibilité, celle du mâle châtré. Etapes essentielles de la vie de la bête et dans les mécanismes de constitution du troupeau.

- le second (oelha/borrèc) est tout aussi essentiel puisque la bête arrivée à un stade considéré comme adulte prend maintenant un nom qu'elle gardera toute sa vie et qui est, en même temps, spécifique du type de produit qu'elle représente.

Ainsi un problème qui ne semblait devoir intéresser que la grammaire de la langue (la morphologie), renvoie en fait à des problèmes de signification et, loin d'être arbitraire, la différence morphologique apparaît ici en liaison directe avec des pratiques propres à la constitution du troupeau en tant qu' "objet concret construit".

(1) = G. GUMEZIL, " Fêtes Romaines d'été et d'automne" - Gallimard, 1975.

Parallèlement à ces remarques, il faut ajouter que nous n'avons pas pu faire autrement, dans les textes, que de traduire ces termes en les francisant. Hormis les mots "brebis", "béliier", "mouton", que l'on peut considérer comme traductions approximatives de "oelha", "marran", "borrèc", le français ne connaît que les termes suivants:

- "antenais, -e" ("antenois, -e") = se dit des ovins de 10 à 18 mois. Donc à la fois "anhèra/tardano" et une partie de "borrèga".

- "vassiveau" = "agneau de moins de deux ans". Le dictionnaire ROBERT auquel nous empruntons ces définitions ajoute: "dialectal". Ce terme, exclusivement masculin, recoupe les catégories "anheth/tardà" et, en partie, déborde sur la catégorie "doblèr".

- "vacive" = "brebis de deux ans qui n'a pas encore porté". Ce mot ne correspond ni à aucun des termes de ce premier sous-ensemble, ni au mot "ua vassiva" que l'on trouvera dans le second.

Ce sont d'ailleurs ces termes français qu'emploient les notables et les gros éleveurs qui, au début du XIX^e siècle, fonderont la Société d'Agriculture départementale et écriront dans le "Journal d'Agriculture Pratique de l'Ariège" (1); ainsi, par exemple, on trouve page 460 de l'ouvrage qui relie les publications de l'année 1857 le syntagme suivant: "la comparaison entre les antenois de 15 à 18 mois...", ce qui, pour un éleveur couserannais ne signifiait et ne signifie toujours rien. Sûr moyen d'être au diapason de masses que l'on voulait "mener au Progrès"! Mais n'est ce pas d'abord contre la montagne, comme le montre une récente étude (2), que s'était créée cette "Société d'Agriculture" qui ne regroupait quasiment que des gros propriétaires de la Moyenne et de la Basse Ariège. Et, de façon caractéristique, le chapitre consacré aux ovins dans le "Cours Pratique d'Agriculture" publié par ce journal en 1843-44 commencera par un paragraphe de pure lexicographie où l'auteur s'attachera à définir ces termes Français et à les imposer comme norme. (Cf. ci-dessous p.30).

La lecture du tableau ne pose par ailleurs aucun problème et les textes qui l'éclairent sont regroupés dans le premier volume. Deux points restent cependant à préciser:

(1) = Sous les différents titres qu'elles ont pris au cours des ans, ces publications sont regroupées aux Archives départementales de l'Ariège (A.D.A. dans les notes qui suivront) sous la cote PER.3. Leur lecture vaut tous les discours sur l'ethnocide.

(2) = P.L.FERAL, "Le rôle de la Société d'Agriculture de l'Ariège dans la modernisation agricole du Couserans", in "Couserans et Montagne ariégeoise", St-Girons, 1976. (Publication de la FSASLPG).

- "anhet(h), - èra d'angoan" = ce mot fonctionne comme un archi-lexème transcendant la différence "anhet(h)"/"tarda" (pour ces deux mots voir T. n° 02 et 03). mais il est fréquent que dans les discours les mots simples "anhet(h), - èra" soient employés comme archi-lexèmes; ceci nécessite alors qu'une correction soit apportée lorsque l'on veut parler d'un produit né aux dates normales, d'où la forme composée "anhet(h), - èra de sason" que l'on trouve là où la forme simple serait suffisante (cf T. n° 3).

- d'autre part l'on constate un certain flou sur le moment à partir duquel est attribué le nom "marran", ce qui explique les pointillés dans la rangée "Mâles châtrés/entier" du tableau 1 (cf. texte n° 02 et la note qui l'accompagne). A partir de l'automne où tous les mâles non destinés à la reproduction sont châtrés (ou vendus, ce qui revient au même quant à l'organisation sexuelle du troupeau), toute ambiguïté disparaît. Si le mâle devient mouton il sera successivement "doblèr", "tèrmer" puis "borrèc" proprement dit; s'il est bélier son âge peut alors être indiqué selon trois procédés différents:

- ou l'on utilise un système de détermination de l'âge à partir du nombre de tontes subies par l'animal (système sur lequel nous reviendrons en détail, voir ci-dessous les pages 17-18 et 28 à 35): "eth marran tonuth quate còps" = "le bélier tondu quatre fois". Ce mode de caractérisation est le plus fréquent entre éleveurs.

- ou l'on compte en années: "un marran de un an, dus ans, tres ans ...". Mais ce système n'est que rarement utilisé entre éleveurs.

- ou l'on commence par utiliser les deux premiers termes servant à dénommer les moutons: "doblèr", "tèrmer" (voilà pourquoi les pointillés dans la rangée "Mâles châtrés/entier" continuent jusque sous ces deux termes), pour user ensuite du système de détermination par le nombre de tontes ou du chiffrage par années. L'on ne pourrait en effet continuer à utiliser les termes de la série "mouton" puisque le mot "borrèc" qui serait alors employé, s'il correspond bien à la classe d'âge troisième tonte, désigne aussi le genre "mouton", incompatible avec le genre "bélier". Ainsi, T.n° 02: "quand il aura 7 ans, un bélier c'est là qu'il est le meilleur, mais, quand ils commencent à prendre de l'âge, ils ne sont pas aussi souvent en chaleur que lorsqu'ils sont "doblèrs" (coma

en doblèrs")" -(Traduction). A.Coumes Jean Pau emprunte ici le mot "doblèr" à la catégorie "mâle châtré" pour parler d'un bélier: le mot perd alors le trait sémantique "catégorie sexuelle" et ne conserve plus que celui de "classe d'âge" = "1° talhanse: 1° tonte".

Ainsi , cette première partie du lexique ovin constitue un système parfaitement homogène, clairement structuré: un mot, un concept sont liés aux autres mots, aux autres concepts en un agencement précis et achevé, connu et pratiqué par tous. Aucun autre vocabulaire de ce lexique ne présente une structuration aussi nette en elle même et, surtout, aussi consciente pour tous ceux qui utilisent les mots le composant. Il nous semble possible d'expliquer cette double homogénéité par deux raisons complémentaires:

I - 1 - 2) Structuration lexicale et pratiques techno-économiques.

1°) - des relations directes existent entre le découpage de la réalité qu'organise ce vocabulaire et des pratiques techno-économiques (voir analyse ci-dessous). Il s'établit par là tout un ensemble d'implications réciproques qui est un sûr garant de stabilité: bouleverser un élément ne peut se faire sans bouleverser tout le reste et nous verrons que le seul couple mot+produit qui, de mémoire d'homme, ait été introduit dans un vocabulaire basé sur le rapport âge/sexe, n'a pu être intégré qu'avec un bouleversement profond des pratiques culturelles: il s'agit du cas, dans le lexique bovin, du mot "ua borreta", le produit qu'il désigne n'a pu s'introduire dans ces sociétés de montagne que parce que des changements de type qualitatif les avaient bouleversées, (dans ce domaine plus que dans d'autres).

2°) - par le fait même de cette interdépendance qui fait que supprimer (ou ajouter) une catégorie entraîne (ou suppose) des changements dans les techniques culturelles et dans celles d'élevage, ces mêmes relations réciproques se retrouvent à des époques historiques très différentes: comment en effet tout changer, d'autant plus que cette permanence historique (organisation des troupeaux et des pratiques d'élevage selon des rapports âge/sexe constants) se

nourrit d'elle même dans la mesure où, selon l'expression de Roger Bastide: "les hommes sont soumis aux lois de la mémoire"; et nous verrons, là aussi, que pour ce cas unique de la "bourrète" c'est de l'extérieur qu'est venu le changement.

I - 1 - 2 - a) Espace pastoral.

Au niveau de l'organisation pastorale, les produits de l'élevage des ovins par l'homme, le découpage conceptuel qui en rend compte et l'organisation de l'espace des activités leur correspondant n'ont guère changé, sur une longue durée historique, ni, fondamentalement les façons d'élevage. En ce qui concerne la répartition des produits sur les territoires de pacage et les techniques de garde correspondantes, il n'y a pas de différences, même si les formes concrètes en sont distinctes (l'une est une transhumance et l'autre un estivage (1)), entre, d'une part, la division des tâches et de l'espace dans les transhumances des bergers de Montailou en 1310 et ce qu'en disent ces bergers et, d'autre part, les estivages organisés jusqu'aux années 1955/1960 par les éleveurs-agriculteurs-bergers de Sentenac d'Oust et dont des formes simplifiées continuent à être pratiquées aujourd'hui encore

"Moi, Guillaume Baille, je continuais à garder les moutons proprement dits (castrés). Pierre Maury, non loin de là, s'occupait du groupe des agneaux et des "marrannes", autrement dit des agneaux de l'année présente et de l'année passée/.../quant aux autres membres de l'équipe ils s'étaient installés à quelque distance du village de Callig et là ils avaient pris soin des brebis encore pleines puis allaitantes" (2). Ainsi un berger du XIV^e siècle explique-t-il ses activités. A plus de 600 ans de distance lui répondent les textes

(1) = pour la différence entre les deux, voir Ch. PARRAIN, "Esquisse d'une problématique...fromagère". L'Ethnographie (1968-69) Page

(2) = cité par E. LEROY-LADURIE, "Montailou, village occitan de 1310 à 1324" - Gallimard, Paris 1975. Pages 164 et suivantes. Nous serons amenés à faire d'autres comparaisons avec les chapitres de cet ouvrage consacrés aux mentalités et modes pastoraux.

que nous publions dans le premier volume et en particulier ceux numérotés 02,04,05 et 06. Et le Guillaume Baille de 1310 n'est autre que le "borreguèr" ou "bassibèr" des T. n° 02 et 04, les "autres membres de l'équipe", les "oelhèrs" des mêmes textes, et Pierre Maury, l' "anherèr", dont nos textes ne parlent pas mais qui existait encore, entre les deux dernières guerres, lorsque les bergers de Sentenac d'Oust et des communes voisines transhumaient l'été vers les pâturages espagnols du Val d'Aran ou, sur les montagnes de leur finage, traient leurs brebis après avoir sevré les "agneaux de l'année" dans le courant du mois de Mai. L'opposition "agneau de l'année présente" vs. "agneau de l'année passée", nous la retrouvons dans le lexique ovin du Sentenac d'Oust de 1976: "anhet(h) d'angoan" vs. "anhet(h) d'arengoan" (voir tableau 1 et ci-dessus page 8). Ce sont de semblables organisations des activités et de l'espace pastoraux qu'attestent les bans d'Espou de 1768 que, dans le volume 1, nous publions en annexe 1 (statut différent du "bétail de labour", d'une des vaches "à lait" et des agneaux de l'année), ou les délibérations du Conseil Municipal de Sentenac d'Oust (annexes 2 et 3) qui au début du XIX° siècle, organisent des parcours de dépaissance différents pour les brebis et les "brebis levans", ou, plus proches encore de nous, les T. n° 05 et 06 où A.Coumes Jean Pau explique comment se répartissaient ces parcours de dépaissance entre bovins, brebis et moutons pour chacun desquels existait une spécialité de gardiennage. (1)

Certes à chacune des époques historiques envisagées nous trouvons des "formations économiques et sociales" de nature différente(2), où "divers modes de production se trouvent combinés d'une manière singulière au sein d'une société déterminée et en constituent la base économique à une époque déterminée", où "quelle que soit leur origine les éléments de la superstructure se trouvent redéfinis, chargés d'un

(1) = pour une extension géographique de ces données, voir CHEVALIER, op.cit., notamment pages 373-384.

(2) = cf. GODELIER, "Horizons, trajets marxistes en anthropologie" F.Maspéro - Bibliothèque d'Anthropologie - Paris 1973 - Pages 83-92.

contenu nouveau", il n'en demeure pas moins que les catégories qui structurent le vocabulaire de la série 1 se retrouvent dans l'organisation de l'espace pastoral à chacune de ces époques.

I - 1 - 2 - b) Espace domestique.

Ces différentes catégories sont liées aussi à des techniques différentes dans le cadre de la maison où, cette fois, il ne s'agit plus du troupeau collectif mais du troupeau familial.

A) - Catégorie du sexe. (rangées du tableau 1)

Le problème de la différenciation sexuelle n'est qu'une partie seulement un donné naturel (1): en effet, quoique limitée, l'intervention de l'homme en ce domaine est essentielle à la constitution du troupeau : la castration (6 méthodes répertoriées répondant à des paramètres différents, nous n'en parlerons pas ici) ou la vente des mâles excédentaires d'une part, d'autre part la pose d'un tablier devant le sexe du bélier pour l'empêcher de féconder les brebis en dehors des périodes choisies par l'éleveur sont les deux opérations visant à régler "le nombre des mâles par rapport aux femelles en fonction des capacités génitrices et des relations sociales nouées par les animaux" (2), ainsi que le rythme des reproductions. Interventions essentielles mais répétons-le, limitées:

- Mâle ou femelle? les critères de différenciation ne prêtent pas ici aux variantes culturelles et il n'y a pas de procédé de calcul prédictif du sexe de l'animal à venir, en fonction des dates de saillie ou de mise-bas, comme l'on en trouve souvent pour les bovins

- Châtré ou entier? l'opération accomplie toute possibilité de retour en arrière est en général compromise!

A chaque fois le type de relation ne peut être que binaire et le résultat définitif. Ceci pourrait expliquer que le bélier affublé de son

(1) = Dans ce domaine les problèmes de sexe mythique et de sexe ne se posent pas. Le cas est différent dans le domaine des plantes même cultivées. (Cf. le cas du chanvre dans le travail de F. OLIVE consacré aux lexiques agro-pastoraux dans le Pays de Sault) . 1.

(2) = P. BONTE, Cahier du CERM n° 109, op.cit. L'intervention sur le stock génétique est autre chose (voir le vocabulaire Série 2).

tablier n'ait pas un nom particulier mais que l'on dise simplement de lui: "eth marran qu'a eth devantau" = "le bélier porte le tablier"; demair l'on dira de la même bête: "que l'ei tirath eth devantau" = "je lui ai enlevé le tablier"; or le tableau 1 forme un système dont deux des caractéristiques sont de se rapporter à des états des animaux:

- non transitoires (détermination du sexe),
- non renouvelables (détermination de l'âge).

Le port du tablier étant transitoire et se renouvelant tous les ans, la présence d'un nom spécifique de cet état romprait l'équilibre du système de représentation sexuelle en y introduisant un élément de répétition et surtout de flou quant à la nature sexuée de l'animal qui, avec son tablier, participe à la fois du bélier (dont il a les attributs) et du mouton (car s'il monte les femelles comme le font encore certains moutons, il ne peut, comme ces mêmes moutons ni les pénétrer ni, bien sûr, les féconder).

Le cas des "shiscles" (=chrytorchydes ovins) et des "crabibocs" (= hermaphrodites ovins), que nous trouverons dans le vocabulaire du second sous-ensemble, est différent: ils sont certes sexuellement ambigus (les premiers à la fois bélier et mouton, les seconds mâle et femelle), mais cette ambiguïté est stable dans le temps, ils le sont, ils le restent; nous l'avons dit l'ambiguïté du bélier affublé de son tablier est, elle, transitoire, ce qui est, par rapport à la logique qui ordonne le vocabulaire de ce premier sous-ensemble, une aberration sexuelle proprement innommable.

De la même façon, lorsque, à cause de son âge, ou à la suite d'un accident ou d'une maladie qui l'auraient irrémédiablement affaibli, un bélier est châtré pour être engraisé comme mouton, il ne devient pas pour autant un "borrèc" mais continue à être appelé "marran", l'on précise alors: "eth marran crastath", "eth marran qu'aviàs crastath arrengean" = "le bélier châtré", "le bélier que tu avais châtré l'an dernier" . Parler de quelqu'un comme d'un "retraité" est une chose, le désigner comme "ouvrier, cadre, professeur en retraite" en est une autre qui met d'abord l'accent sur la fonction sociale première de l'individu, de la même façon parler d'un "marran crastath", ce n'est pas désigner un "borrèc".

Ainsi, même lorsque l'animal conserve son sexe tel qu'on le trouverait effectivement dans une nature vierge, hors de toute intervention de l'homme, même dans ce cas là le trait sémantique qui le fonde linguistiquement, ici "sexe

mâle", signifie non pas simplement une nature mais une fonction, un rôle technique: en effet, si la logique qui sous tend ce vocabulaire, au lieu de zootechnique n'était d'ordre que strictement zoologique, le "marran" perdant les attributs qui le fondent en tant que tel devrait devenir "borrèc", or, non seulement cette dénomination lui est refusée mais elle fait l'objet d'une rectification immédiate si on l'emploie par erreur.

C'est en acquérant une valeur technique, ici à travers les pratiques de constitution du troupeau (nombre de mâles par rapport aux femelles, rythme des saillies etc...), que le sexe accède au rang de trait sémantique. Et le mâle qui a été choisi (et dès ce moment là la nature est contrôlée, donc construite) pour jouer à l'intérieur du troupeau un rôle technique et non plus simplement naturel, conserve, même "à la retraite" (1), le nom de sa fonction. On retrouve ainsi cette caractéristique du processus de dénomination dans le domaine sexuel que nous venons de rencontrer à propos du bélier muni de son tablier: dès qu'une bête a, dans ce domaine, porté le nom générique d'une fonction, elle le garde. (2).

Ainsi les catégories sexuelles telles que les structure et les utilise le processus de dénomination apparaissent bien en partie comme des constructions de l'homme. En outre elles répondent à des besoins différents de l'économie agro-pastorale et des techniques qui lui sont liées:

(1) = Nous n'inventons pas cette image; il est en effet fréquent d'entendre parler de bêtes "à la retraite" ou "réformées" à propos de mâles châtrés.

(2) = Dans le lexique bovin les choses se passent différemment: le taureau châtré devient boeuf et cela ne pose aucun problème de dénomination particulier. Mais là aussi des raisons techniques justifient ce changement de dénomination: dans le système d'élevage traditionnel il était très courant de laisser jouer aux mâles choisis (tous les autres étaient vendus) leur rôle de taureau jusqu'à l'âge de 3, 4 ans seulement, ils étaient ensuite châtrés et utilisés comme boeufs pour les labours et le charroiement. Les rares éleveurs qui, dans la zone étudiée, se servent encore de boeufs de travail pratiquent toujours ce système, quant aux autres, s'ils n'ont pas recours à l'insémination artificielle et gardent un taureau à l'étable, ils préfèrent aussi s'en débarrasser à 3, 4 ans en le châtrant et le vendant comme boeuf de boucherie après une période d'engraissement.

A 1 - "Bordes différentes pour les "borrècs" et les "oelhas".

Lorsque nous avons commencé notre enquête à La Soumère, le "bassiu" (moutons+brebis stériles, voir texte n° 2) était encore assez important pour justifier d'une "borde" particulière. Ce n'est plus le cas depuis, et les agneaux, dans leur très grande majorité, sont vendus notamment à un négociant éleveur de Castillon en liaison avec le marché perpignanaise. L'on ne conserve que quelques rares "doblèrs" et les agneaux destinés à devenir béliers.

A 2 - Jusqu'aux années 1950-55 ces "borrècs" jouaient un rôle économique bien précis: en cas de besoin d'argent ils étaient vendus de préférence à une brebis ou à une vache "que bilhèu qu'aviás plan besonh ena víver = dont on risquait d'avoir bien besoin pour vivre." Ceci se situait alors dans le cadre général d'une économie d'auto-subsistance, mais le principe qui consiste à vendre les agneaux et conserver les agnelles reste très proche de ce système qui orientait déjà les activités domestiques d'élevage vers la naissance plus que vers l'engraissement des ovins, ce que confirme d'ailleurs le paragraphe ci-dessous.

A 3 - Les "borrècs" étaient l'objet de beaucoup moins de soins que les "oelhas" ou que les "marrans": "ei borrècs que's tenguian goaire ben segont ei moiens dera maison, tan miserablàment que's podián, dam era erba mei dolenta e après saves, ténguer les magròment" (voir t. n° 02). Par contre, l'été, à la montagne, ces mêmes "borrècs" paissaient sur d'excellents terrains (T. n° 04, 05, 06). Il n'y a là aucune contradiction: les "borrècs" étaient vendus, nous l'avons dit, de préférence à tout autre bétail en cas de besoin d'argent; or ces ventes avaient lieu aux foires d'automne, à la descente des estives, il fallait donc alors que ces "borrècs" soient aussi beaux que possible, cf. T. n° 02: "ara tardor que veniás ei borrècs /.../" A l'inverse les brebis avaient besoin pendant l'hiver, la saison d'agnelage, du foin le meilleur et le plus nutritif.

A 4 - Dans ce cadre d'une économie d'auto-subsistance ces "borrècs" jouaient aussi un autre rôle: "dam eth hiems que's hasián levar era erba e eras truhàs d'un menage, n'èra cap coma ara, n'aviá

cap angrès e que les caliá póder crompar eths angrès tanben! (T. + n° 31 pour le système de clôture mobile: les "andas"). Les "borde" étaient utilisés pour fumer les champs et les prés, soit que l'on épandît le fumier accumulé dans les bordes pendant l'hiver, soit qu'ils fussent, la nuit, parqués à l'extérieur selon un système de clôtures mobiles; l'on sait le besoin extrême de fumier dans lequel se trouvaient ces "communautés", obligées, pour survivre, d'explorer jusqu'aux terres les moins fertiles et les moins accessibles. Ce système de fumure nocturne est lui même très ancien. Une sentence de 1445, prononcée le 24 Août entre les habitants de Seix et de Sentenac d'Oust et concernant "la délimitation de leurs montages et pâturages et leurs droits respectifs de dépaissance", stipule que dans l'un des quartiers ainsi délimités: "les dits habitants pourront tous faire pacager et abreuver leur bétail sans que l'un puisse pignorer ni banir l'autre dans le sus-dit quartier pourvu que chacun s'en retourne la nuit dormir sur son territoire avec son bétail à moins que ce ne fût à la saison de fumer les champs, les quels champs pourrait fumer avec son bétail à condition d'éviter tout dommage" (1).

A 5 - Enfin, les techniques thérapeutiques sont différentes selon le sexe de l'animal (cf. T. n° 10).

B) - Catégorie de l'âge (colonnes du tableau 1).

B 1 - Dans la "borde", un emplacement est réservé aux "agneaux de l'année": "eth parréc deths anhets", comme nous le disait Girard Coumes Jean Pau (8 ans) en triant ces agneaux en Septembre 1976.

B 2 - Ces mêmes "agneaux de l'année" subissent une tonte spéciale avant de monter en estive (cf. T. n° 15 & 17 + photo n° 1) où ils seront pendant les premières semaines l'objet de soins particuliers. (La richesse nutritive de l'herbe de la montagne risquant de ne pas être supportée par leurs jeunes estomacs, ils sont atteints de "era mau èrba" et dépérissent rapidement. (Sur ces problèmes d'herbage, voir le volume à venir consacré à la connaissance

(1) = A.D.A. Cote 134 E Suppt 13 - Original introuvable, il ne s'agit que d'une traduction faite en 1913 par F.SAMIAC, curé de Luzenac d'...

de l'herbe et de la terre).).

B 3 - Enfin, "last but not least", le temps auquel se réfèrent les éleveurs pour déterminer l'âge des ovins n'est pas "le" temps tel que pour nous l'ordonne le calendrier, mais il s'organise à partir de moments concrètement repérables de la vie de l'animal: le rythme des mises-bas et surtout la tonte. Deux séries d'exemples le montreront: la première est empruntée au discours de définition naturelle (discours métalinguistique), la seconde ne comprend que des extraits de discours ordinaires:

* Texte 01 = "ua anhêra, un còp qu'as tonuth alavetz que porta eth nom de ua borregà, dusièmo talhanse que passan tèrnêras, ath tresièmo: oelhas. Eths anhets, quan as tonuth un còp, qu'ei doblêrs, ara segonda talhanse qu'ei tèrnêrs, ara tresièmo... ara prumêra talhanse que son doblêrs, en segonda talhanse qu'ei tèrnêrs, en tresièmo talhanse que son dorrêcs: un borrec de tres ans, de quate ans, de cinc ans, de sieis ans o de set ans."

= "une agnelle, une fois que tu l'as tondue elle porte le nom de "bourrègue", à la deuxième tonte elles passent "ternères", à la troisième "brebis". Les agneaux, quand tu les a tondus une fois c'est des "doublêrs", à la seconde tonte c'est des "tèrnêrs", à la troisième... à la première tonte ils sont "doublêrs", à la deuxième tonte c'est des "tèrnêrs", à la troisième tonte c'est des moutons: un mouton de trois ans, de quatre ans, de cinq ans, de six ans ou de sept ans."

* Enregistrement de Sept. 1976 . Le discours portait sur les brebis qui, après avoir agnelé, se désintéressent de leur agneau: (1)

- "ua oelha joesa, ua borregà per exemples, ua prumêra lêt, que non le't volerà aïmar" = "une jeune brebis, une premier lait /= une qui a agnelé, et donc allaite, pour la première fois./ ella ne voudra pas aimer son agneau."

- "ja'n i as ua aïquí que non vòu cap aïmar, aquêra que non volêc aïmar arrengean en prumêra lêt e ben angoan qu'a tornath anherar non vou cap aïmar sense ténguer la" = "il y en a une ici qui ne veut pas aimer, l'année dernière, en premier lait / = il faut ici aussi comprendre: à son premier agnelage./, elle n'a pas voulu aimer, eh bien cette année, elle a de nouveau agnelé mais elle ne veut pas aimer / = se laisser approcher et téter par l'agneau./ si

(1) = des contraintes techniques de repiquage nous ont empêché de disposer assez tôt de cet enregistrement pour joindre ces textes au volume I, ils seront publiés ultérieurement.

on ne la tient pas".

- T. n° 09 = "un beth borrenc é! tonuth dus còps" = "un beau mouton eh! tondu deux fois" (on attendrait ici "Tèrner" au lieu de "borrenc". Pour cet emploi du mot "borrenc" comme terme générique et non plus comme spécifique de la classe d'âge "troisième tonte", voir ci-dessus page 5, §f).

- T. n° 14 (traduction seulement) = "il y en a de belles eh! la blanche avec des cornes, la bourrègue, tondu deux fois /Ici C.S. se trompe, il aurait dû dire "la ternère" - Pour une explication des erreurs de C.S. voir ci-dessous page 20, note 2./.

- et que...Qu'est ce que tu parles de bourrègue, elle a fait son troisième agneau cette année.

- macarèl! on dirait une jument!

- et bien oui. Et seulement trois ans!

Il est remarquable que dans ce dernier texte la quantification de l'âge selon le modèle mathématique n'intervienne qu'en dernier, après le repérage par le nombre de tontes d'abord, par celui des agnelages ensuite. En effet, l'on a compris à la lecture des exemples ci-dessus que le temps n'est pas ici un temps abstrait, construit par un raisonnement mathématique, mais avant tout un temps technique, construit, étalonné, à partir de pratiques, de gestes, de connaissances qui constituent la culture propre des groupes d'éleveurs. (Nous revenons en détail sur le temps agro-pastoral des éleveurs en l'opposant au temps des négociants et à celui des zoologues lorsque nous étudierons les réseaux d'utilisation de ce vocabulaire. Cf. ci-après, p. 30, chap. I,1,3,c).

Ainsi les éléments qui structurent ce vocabulaire selon la catégorie "classe d'âge" (et chacun des mots le composant) n'existent que liés à des pratiques et à un savoir objectifs caractéristiques du groupe considéré. Loin d'être arbitraires, chacun des mots et l'ensemble qu'ils composent apparaissent donc, au moins sur ce plan, motivés et nécessaires.

I - 1 - 2 - c) Evolution et permanence.

Bien sûr, au village comme dans les estives il y a eu redistribution des cartes, mais, pour conserver cette image, les cartes en elles mêmes n'ont pas changé, du moins pour l'élevage ovin: ainsi, il n'y a presque plus aujourd'hui

de "borrècs" au sens spécifique du mot (3° tonte) mais presque uniquement des brebis: seuls quelques "doblèrs" et les agneaux destinés à devenir béliers constituent encore la population ovine mâle. Mais, alors qu'il n'est plus pensable de revoir ces champs de céréales, ces vignes, ces cultures qui dans la seconde moitié du XVII^e siècle surprirent tant Froidour, il reste toujours possible de recréer, si le besoin s'en faisait sentir, un troupeau de "borrècs"; et ceci est possible techniquement mais aussi spirituellement: pour les jeunes éleveurs comme pour les anciens le savoir permettant de passer d'un type d'élevage à l'autre est toujours vivant et lorsqu'entre eux ils sont attablés pour un repas exceptionnel, (fête du cochon, de la tonte, repas lors du salage des ovins en montagne, repas de foire), l'un des sujets obligés de conversation porte sur le choix du type d'élevage de chacun: toutes les combinaisons possibles, et donc tous les lexiques disponibles, y sont passées en revue, analysées et comparées même, bien sûr, celles qui à l'heure actuelle ne sont pas retenues: vaches uniquement, pour le lait ou pour la viande, engraissement des veaux ou vente au stade "repoupets", ovins seulement, vente ou non des agneaux, engraissement ou non des borrècs etc...

Il semble possible d'affirmer que sur une longue période historique, non encore achevée, les produits de l'élevage des ovins par l'homme, le découpage conceptuel qu'il en propose (même si les signifiants sont différents) et les façons d'élevage n'aient guère changé; c'est dans le rapport culture/élevage, et parallèlement auto-consommation/spéculation à long terme, que les bouleversements ont été les plus importants et c'est dans le cadre du type d'exploitation du terroir de la communauté rurale montagnarde que ces bouleversements, d'ordre qualitatif, ont été les plus sensibles: évolution de la destination des terres et du type d'occupation des sols, évolution des bâtiments, disparition de certains travaux etc... Dans le domaine de l'élevage ovin en lui même il n'y a pas eu de mutation qualitative aussi radicale; par rapport à l'ensemble des activi-

tés sa part a crû au point qu'il devienne la ressource économique essentielle -aujourd'hui le temps consacré, surtout par les femmes à l'entretien du potager, à la basse-cour, aux travaux dans les champs de pommes de terre, tous derniers vestiges d'une économie d'auto-subsistance, ce temps est parfois perçu comme une gêne par rapport à cette activité hyper-mobilisatrice qu'est l'élevage- mais, dans le domaine de l'élevage proprement dit, l'évolution a porté sur la qualité des produits que l'on trouve dans les "bordes" ou sur les foires et non pas sur la nature des produits potentiellement réalisables, ni sur les pratiques qui constituent le savoir des éleveurs-bergers.

I - 1 - 2 - d) Education et permanence.

Nous avons déjà dit (page 10) que la permanence de ces éléments à l'intérieur d'une société rurale en évolution "se nourrit" d'elle même dans la mesure où les hommes "sont soumis aux lois de la mémoire", mémoire elle même "nourrie" par toute une ambiance dans laquelle les enfants baignent dès leur plus jeune âge et où les discussions entre éleveurs que nous évoquions plus haut (page 19) jouent un rôle pédagogique aussi important que l'apprentissage technique proprement dit. Or, nous n'avons pas inventé cette métaphore de la nutrition: le berger de Montailou l'emploie en 1310 comme en 1973 celui de Sentenac d'Oust et il est remarquable de constater qu'à la permanence des pratiques et du découpage conceptuel correspond ainsi une permanence des images et du discours.

(1) = Sur tous ces problèmes voir Chevalier "La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises" - Pages 285 e.s. - On trouve aussi de très nombreux renseignements aux Archives dépt. de L'Ariège, en particulier dans la série 12 M et dans les périodiques regroupés à la cote PE 12 M (2) = En 1973, C.S. alors jeune homme apprenait au contact de A.C. le métier d'éleveur-berger, ce qu'il explique ses maladresses dans l'usage des termes techniques (cf. p. 18). Mais J.L. FOSSAT, venant effectuer des contre-enquêtes à Casabède, comme moi même, avons été alors frappés par le fait que, lorsque A.C. était absent, C.S., devenant responsable de la cabane et du bétail, reproduisait les gestes, les discours et les intonations de A.C. Le rapport maître/élève qui les unissait apparaît dans T.n°9 où A.C. interroge et explique tandis que C.S. répond et renchérit.

Qui parle ci-dessous?

"Je ne peux vivre autrement que j'ai été nourri. Si je demeurais en permanence /au village/ je crèverais en temps d'estive".

"Je ne peux agir autrement car je ne peux mener une vie différente de celle pour laquelle j'ai été nourri"

"L'amour de la montagne, l'envie d'y monter avec les bêtes, tout cela vient si, à la maison, on en a nourri l'enfant".

"Il faut que les bergers y soient entraînés, il faut qu'ils soient nourris pour et pour".

Qui parle? Il faut savoir que Pierre Maury en 1310 prononce les premières phrases, A.Coumes Jean Pau les deux autres en 1973! Le commentaire de Leroy- Ladurie peut s'appliquer aux deux discours:"Nutritus, ce mot implique à la fois, quant aux souvenirs de celui qui l'emploie, les concepts d'alimentation et d'éducation". (1).D'ailleurs ne disait-on pas à Sentenac d'Oust en parlant des adolescents qui montaient pour la première fois monter dans les cabannes d'estive: "que'u hèn vénguer ena despopà'u" (T.n°35), "despopar" qui, au sens propre signifie "enlever un enfant au sein de sa mère, le sevrer" c'est à dire, ici, lui donner maintenant une éducation adulte.Et la première saison de montagnage était en quelque sorte un rite de passage au cours duquel le jeune homme, rompant avec son enfance, accédait au monde adulte de la responsabilité: "que trovavas tipes de 14 e 15 ans qu'èran autan responsables coma tipes de 40 ans" (T.n. 33).

L'importance accordée à l'enfance et le rôle du discours des anciens dans la genèse de la vocation du berger et dans l'acquisition du savoir nécessaire apparaissent même dans les textes juridiques. Ainsi, la sentence rendue en 1538 dans une affaire de bornage de pâturages opposant Seix à Soueix prend soin de préciser: "meneran enfans ab demonstrar las ditas termes" = "on mènera des enfants /sur les lieux/ pour leur montrer les dites limites"; et c'est à partir de souvenirs

(1) = Pour P.Maury cf. LEROY-LADURIE, "Montallou..." op.c. P. 191-195
Pour A.COUMES cf. notre volume 1 - Les textes n° 33 à 37 et plus particulièrement le t. n° 35.

remontant à l'époque où encore enfants ils faisaient leur apprentissage de bergers que les deux principaux témoins, âgés tous deux de "soixante ans e plus", construisent leur déposition. Du témoignage du premier "Raymond Roayx", le greffier a consigné: "étant enfant, lui et les pâtres qui l'accompagnaient étaient avertis par les vieux hommes de Soulan ("per los homes viels de Sola") de ne pas dépasser les dits murs de pierres sèches et la pierre dressée/.../il l'a entendu dire à plusieurs anciens de Soulan ("a plusieurs de habitans de Sola anciens") et plus particulièrement à son oncle Arnaud Rôayx qui dirigeait la cabane de Rieu Sequet"; quant au second témoin, Arnaud Maur, il déclare que "étant pâtre, lui et plusieurs autres enfants de Soulan étaient avertis par les majoraus ("los majors") de leur cabane de ne pas faire paître leur bétail au delà des murs de pierres sèches car là étaient les limites/.../ et il lui est arrivé de faire sécher sa capule en l'étendant sur ces murs dont les majoraus disaient qu'ils marquaient la limite". (1).

Cette insertion précoce des enfants dans l'univers adulte de la responsabilité et de la connaissance zoo-technique n'est, bien sûr, pas suffisante pour expliquer une telle stabilité historique de la relation qui unit pratiques/discours/découpage conceptuel de la réalité (nous en avons vu ci-dessus les raisons techno-économique) elle est cependant une raison nécessaire de cette permanence que R. Bastide appelle "la soumission aux lois de la mémoire".

I - 1 - 2 - e) Conclusion provisoire.

Ainsi ce vocabulaire de la série 1 sous-ensemble 1 qui regroupe les noms basés sur le rapport âge/sexe est bien en liaison directe avec la sphère techno-économique. Il présente une configurat

(1) = Traduction faite d'après une copie de 1767 déposée aux A.D.A. sous la cote 138 E Suppt. 9(3). D'après un rapide sondage l'original serait le rouleau archivé sous la cote E 29 et qui n'a jamais fait l'objet d'une publication scientifique.

des signifiés:

a) - relativement stable sur une longue durée historique (même si les signifiants sont différents le découpage ne varie pas du P. Maury de 1300 aux bergers de 1976.).

b) - en liaison avec des techniques précises de division des tâches et d'organisation de l'activité et de l'espace agro-pastoraux, elles mêmes relativement stables historiquement:

- | | |
|------------------------|--|
| <u>sur les estives</u> | <ul style="list-style-type: none"> (- types de troupeaux/types de bergers. (- terrains de parcours propres à chaque "couple" ainsi constitué. |
| <u>à la "maison"</u> | <ul style="list-style-type: none"> (- des utilisations techno-économiques (différentes selon les catégories sexuelles. (- des pratiques techniques et des lieux (différents selon ces mêmes catégories ou (selon les classes d'âge. (- des classes d'âge en liaison directe avec (un temps technique construit et étalonné (à partir de pratiques et de connaissances (techniques. (- des catégories sexuelles reconstruites (techniquement même lorsqu'elles corres- (pondent à la partition naturelle des sexes. |

Ce faisceau de relations entre d'une part le découpage conceptuel et linguistique d'une réalité construite par l'homme: le troupeau d'ovins, et, d'autre part, des pratiques techno-économiques, un tel faisceau de relations explique, à notre avis, l'extrême homogénéité de ce vocabulaire et la conscience, chez tous nos informateurs, de son caractère systématique. Voilà, en outre, un réseau suffisamment dense de relations pour enlever tout caractère arbitraire à la configuration des signifiés qui structure ce vocabulaire et, partant, à chacun des signes le composant.

Une question est cependant restée pour l'instant sans réponse:

où et par qui est utilisé ce vocabulaire?

I - 1 - 3) Réseaux d'utilisation de ce vocabulaire.

Que ce vocabulaire est utilisé aussi bien par les éleveurs que par les négociants il suffit, pour s'en convaincre d'écouter leurs discussions; cela veut-il dire qu'il soit "le même" pour ces deux groupes sociaux et, si non, quelles sont les formes et quelle est la nature de la différence?

I - 1 - 3 - a) Négociants et éleveurs: vocabulaire commun.

Les négociants peuvent venir d'un horizon dialectal différent de celui des éleveurs mais sur les foirails de St.Girons, Seilhac, Castillon ou dans les bordes si la transaction se fait à ce niveau, ce vocabulaire fait partie du minimum indispensable à la communication. Un fait d'ailleurs, montre bien l'imbrication de ces deux groupes sociaux dans l'usage des vocabulaires basés sur un rapport âge/sexe. Aussi bien pour les ovins que pour les bovins ou les caprins ces vocabulaires constituent des systèmes achevés et perçus comme tels par les locuteurs, ils forment des listes closes à l'innovation lexicale (que ce soit par emprunt, hypostase ou dérivation) à une seule exception près, située historiquement et attestant cette fois un changement non plus dans le nombre ou la répartition des produits - ce qui nous l'avons vu ne modifie en rien les configurations lexicales mais un changement d'ordre qualitatif; il s'agit du mot "ua borreta" et du produit qu'il désigne: "c'est pareil que "ua jonga" (=une génisse/ mais on lui donne le nom de "bourrète" quand elle passe pour la boucherie" (Urbain Coumes Jean Pau - Août 1975), "génisse de 3 ans qui n'a jamais vélé, réservée pour la boucherie" (Marcel Allègre Palès - Août 75). C'est par ce dernier que j'entendis pour la première fois prononcer le mot et, fait caractéristique, il l'employait pour parler de bêtes achetées "dans la plaine", vers Cazères (Haute Garonne) par un boucher de Castillon. Or notre informateur le plus âgé, Joseph Rieu eth Math, de Montarna-Alos, auquel nous avons le lendemain soumis ce mot, nous apprit qu'il appartenait au vocabu-

-laire des maquignons sur les foires et que, par ce relais, le mot était passé dans le vocabulaire des éleveurs lorsque ceux-ci se sont mis à élever des vaches, non plus seulement pour l'utilisation directe ou la vente de leurs produits (fumier - lait - veau) ou pour leur force de travail (labour - charrolement), mais pour les kilos de viande qu'elles représentent. Ceci supposait, pour pouvoir être réalisé, ce bouleversement des modes culturels dont nous avons parlé ci-dessus (p. 9-10 et 18 es.) : d'une économie basée sur l'auto-consommation où l'élevage ne jouait qu'un rôle annexe, il fallait passer à une économie où, les activités d'auto-subsistance demandant moins de temps de travail et occupant moins de terres, l'élevage pouvait devenir la spéculation principale. Ce bouleversement récent avait bien été remarqué par M.Chevalier lorsqu'il écrivait en tête du chapitre de sa thèse consacré à l'élevage: "L'élevage tend de nos jours à constituer la vocation rurale presque unique des Pyrénées Ariégeoises. Bien que cette primauté ne se soit affirmée qu'à une date relativement tardive il existe, comme dans toutes les Pyrénées, une immémoriale tradition d'élevage; le milieu naturel /etc.../" (1). Quant à son rôle traditionnel il ajoutait: "Bien que l'élevage soit partout subordonné à la vie agricole il a à côté de ses fonctions culturelles un rôle économique important: c'est lui qui procure des rentrées d'argent". (1).

Ce phénomène est exactement celui qu'analyse A.Coumes Jean Pau qui a, lui, vécu la disparition des moutons comme produits de l'élevage et explique: "Aquò tanben, qu'ei coma de tot, saves, ei borrècs d'artis còps que caliá viver cada un "chez soi"/.../alavetz eth que non podiá de de mes que l'om dishava anhets ena guardar borrècs/.../ e ara pador non te caliá cap véner ua vaca que bilheu qu'aviás plan besonh ena viver..o véner oelhas. E après dam eth hiems que's hasián levar era èrba e eras truhàs d'un menage." (T.n°2). = "ça aussi c'est comme tout tu sais, les moutons, autrefois il fallait vivre chacun "chez soi"/Avec ce qu'on produisait - Mode de l'auto-consom-

(1) = M.CHEVALIER, "La vie humaine..." op.cit. pages 285 et 296. Les passages soulignés le sont par nous B.B.C.

mation/et celui qui ne pouvait faire mieux gardait les agneaux pour en faire des "bourrècs", et, à l'automne, tu n'étais pas obligé de vendre une vache dont tu avais peut-être bien besoin pour vivre/cf. le rôle des "vaches de lait" dans les bans d'Espou -vol.1, annexe 1 ou de vendre des brebis /dont on avait besoin pour assurer la reproduction - cf. supra page 15 § A3./ Et puis avec le fumier on faisait pousser l'herbe et les pommes de terre d'un ménage".

A ce niveau de l'analyse il apparaît donc bien que les vocabulaires basés sur les catégories de l'âge et du sexe sont communs aux éleveurs et aux négociants. A ceci deux raisons:

- la nécessaire homogénéité entre l'offre des éleveurs et la demande des négociants.

- la relative stabilité des types de produit qui, sur une durée historique longue, n'ont guère changé. En fonction à la fois d'une demande extérieure et des besoins internes (les textes de A.Coumes montrent bien cette dialectique) il peut y avoir plus de "doblèrs" et moins de "borrècs", plus de "oélhas" que de "borrècs", ou l'inverse il ne peut pas y avoir autre chose.

Cette stabilité des types de produits ne doit pas être considérée comme naturelle, l'exemple unique mais suffisant de la "bourrète" le montre bien: pour le lexique bovin, elle est venue ajouter dans l'ordre apparemment naturel de la partition sexuelle une catégorie nouvelle celle de la femelle en quelque sorte "châtrée" puisqu'elle ne se reproduit pas et ne "produit" que de la viande. Deux faits ont pu faciliter l'intégration de ce nouveau mot à la langue des éleveurs:

- la paronymase "borrèc/borrèta", redoublée d'un trait sémantique commun: tous deux ont environ 3 ans.

- cet âge est aussi celui où l'on châtre les taureaux (cf. page 14 note 2) l'une des raisons données étant qu'à partir de cet âge "ils deviennent méchants".

(Il serait cependant imprudent de croire outre mesure à ces analogies)

Un point important reste, encore, à élucider: bien que ce vocabulaire leur soit commun est-ce que pour les deux groupes sociaux en présence ce sont les mêmes éléments de signification qui structurent chacun des mots le composant? Il ne s'agit pas là de

l'emploi plus ou moins imagé du mot, mais fondamentalement de ce qui le fonde en tant qu'élément signifiant: ses traits sémantiques, ses sèmes si l'on veut. En un mot: signes communs veut-il dire traits sémantiques communs?

Il suffit d'observer et d'écouter; comme l'écrivait J.L.

Fossat: "Nous voulons simplement raconter une histoire car le sujet peut être posé en termes de parabole". (1).

Que se passe-t-il sur un foirail où un négociant et un éleveur observent tous deux des moutons: "le moutonnier et le berger pratiquent les mêmes gestes pour trier le rebut ou la réforme; pour garder un bélier ou même une mère; pour apprécier l'engraissement des sujets destinés à la boucherie" (cf. page 6 de la publication citée en note 1). L'analyse sémantique de J.L.Fossat est fondée sur des preuves photographiques et il est effectivement impossible de dire, au geste qu'il accomplit, si, par exemple, le personnage de la photo de couverture est un éleveur ou un négociant, seul le vêtement autorise à penser qu'il puisse s'agir d'un éleveur, et encore en raisonnant en termes d'emblématique vestimentaire sur un marché couserannais (2)! Rien dans les photos des pages 47 (maniement du râble) et 50 (examen de la dentition) ne permet de savoir si les acteurs sont des éleveurs ou des négociants, rien sinon la légende. Les photos 1 et 2 de notre volume 1 (3) ont été prises en Septembre 1974 dans le "cortau" de la cabane d'estive de Casabède (Sentenac d'Oust), quelques jours avant la première foire du mois à St.Girons (2^e lundi de chaque mois): Urbain Coumes JeanPau (Arpos - Sentenac d'Oust) et Claude et René Sutra Berrétèr (deux frères d'Espou - Lacourt) y trient ensemble (4) les premières bêtes qui, dans leurs troupeaux respectifs, seront choisies pour être menées au foirail où elles fonctionneront comme révélateurs de la nature des foires à venir et des cours pratiqués.

U.Coumes palpe le râble, C.Sutra regarde les dents, leurs gestes sont les mêmes que

(1) = in "Le marché du bétail. Gestes et langages professionnels du négoce". En collaboration avec F.SEGUY et C.COSTES pour la partie photographique. Publication E.R.A. 352.

(2) = voir J.L.FOSSAT "Le marché couserannais" Film 16 mm. couleur réalisé par C.COSTES avec le concours de B.BESCHE COMMENGE.

(3) = on excusera leur mauvaise qualité technique mais un incident se produisit lors du développement du négatif. Nous les publions cependant car elles sont caractéristiques.

(4) = Ce tri commun du bétail des troupeaux individuels est l'un des fondements de ce que nous appelons "marché préférentiel interne ou unité de production élargie" (cf. Cf-dessous p. 90).

ceux qu'ils auraient eu sur les foires, les mêmes que ceux des négociants qui leur ont acheté ces bêtes, les mêmes que ceux des photos des p. 47&50 de la publication de J.L.Fossat. L'un, le manie-
ment du râble, permet d'apprécier l'engraissement de la bête, l'autre
l'examen de la dentition, de déterminer l'âge en fonction du nombre
et du degré d'usure des dents c'est à dire de savoir si l'on a
affaire à une "bourrègue", une "tèrnière" ou à une brebis faite
"ua oelha". Nous avons donc les mêmes gestes chez le négociant et
l'éleveur, pour des critères de diagnose identiques et pour, si l'on
pense au mot, des traits sémantiques identiques. Que l'on ne se
hâte pas d'en conclure "vocabulaire commun = traits sémantiques
communs", car là encore une nouvelle "parabole" est nécessaire!

I - 1 - 3 - b) Négociants et éleveurs: traits sémantiques
différents.

Octobre 1974, foire de la St. Luc à Seix,
plus grosse foire de l'année. Un éleveur d'Ustou et un négociant
que nous appellerons "X" sont en désaccord quant à l'âge d'une
brebis; voici leur dialogue :

- X = mais tu vois bien que c'est pas une bourrègue, regarde ses de
- Elev. = mais puisque je vous dis que je ne l'ai tondue qu'une fois
- X = et qu'est ce que tu viens me faire chier avec ça! Je me fous
pas mal que tu l'aies tondue 2, 3 ou 50 fois! (1)

L'usage du "tu" et du "vous" était bien celui-là et il n'est pas
exceptionnel que, sur le foirail, des dialogues aient une telle
violence, cependant ce discours ne doit pas être considéré comme
caractéristique du "discours" de foire. Il est par contre tout à
fait symptomatique du fait que les traits sémantiques des mots du
tableau 1 ne sont pas entièrement communs aux éleveurs et aux négo-
ciants. On s'était déjà rendu compte à la lecture du tableau 1 et
des textes qui le justifient (T.n° 1,9,14,16 et 17-2°) qu'une notio
était introduite qui n'avait rien à voir avec les pratiques du négo-
ciant mais tout à voir avec celles de l'éleveur: la tonte.
Pour un négociant qui voit une bête quelques minutes sur un foirail

(1) = Nous n'avons pas enregistré ce dialogue mais nous garantissons
cela va de soi, son authenticité. Tout ne peut être enregistré, Les
partisans du magnétophone caché nous désapprouveront, nous Les désa-
prouvons tout autant! C'est pour nous une question de morale.

parmi des milliers d'autres, l'âge de cette bête n'a de signification que par rapport à un certain poids de viande qu'elle peut "tomber" (selon l'expression consacrée), par rapport à une certaine qualité de cette viande (plus ou moins grasse, plus ou moins tendre, d'une saveur plus ou moins forte selon l'âge et le sexe de la bête), par rapport à ses possibilités d'engraissement si l'animal encore jeune est acheté pour un élevage "industriel".

Pour un éleveur traditionnel c'est tout à fait différent: nous l'avons vu, pour lui la configuration des signifiés qui structure ce vocabulaire n'existe qu'en liaison avec l'organisation de l'espace des activités d'élevage et des techniques appropriées. Il s'établit d'ailleurs (c'est un lieu commun de le souligner) une véritable symbiose entre l'éleveur et son bétail (le vocabulaire de la série 3 en est la traduction symbolique) et même lorsque le troupeau quitte l'espace domestique pour gagner les estives c'est encore lui le sujet de conversation favori et le lieu préféré pour en parler c'est la "borde" que le discours peuple des mots du bétail comme pour en compenser l'absence (1).

Ceci se retrouve dans la façon même dont se constituent les traits sémantiques qui, pour les éleveurs, structurent ce vocabulaire: à l'inverse de l'anniversaire des hommes où l'on passe d'un âge à un autre parce que le calendrier le dit, ici les passages anheth/doblèr/tèrner/borrèc (par exemple) correspondent chaque fois à des moments concrets dans le déroulement des activités agro-pastorales, à des moments concrètement repérables de la vie de l'animal mais de l'animal en tant qu'objet de pratiques précises et bien étalonnées.

Nous y reviendrons en conclusion, mais il semble bien que ce soit parce que l'animal et le troupeau sont des "objets concrets construits" par des hommes qui, pour se faire, entrent dans des types de relations multiples et différents que l'on trouve une telle variété de termes

(1) = nous n'insistons pas sur ce fait, mais la borde est l'espace masculin par excellence, c'est le salon des hommes comme la cuisine-salle à manger est le salon des femmes: on s'y invite, on y discute des heures entières souvent tard le soir, bref on y est "chez soi". La même observation peut servir pour l'étude des textes de marché: le foirall aussi est le lieu du discours masculin.

dans le lexique ovin: la harde d'isards est beaucoup moins gâtée lexicalement (1).

I - 1 - 3 - c) Les trois calendriers.

Au long de l'axe horizontal du tableau 1 (déroulement du temps) il n'y a pas pour les éleveurs:

- d'une part un glissement continu de l'animal vers l'âge adulte,
- d'autre part un glissement continu d'un temps découpé mathématiquement en éléments discrets,
- enfin une superposition de ces deux continus attribuant au premier les catégories abstraites du second.

En fait une série de points de passage obligé jalonnent la progression de l'agneau à la bête adulte et ces passages obligés sont ceux que dicte non pas le calendrier des astronomes, ni celui des zoologues officiels, mais le calendrier des activités agro-pastorales qui accompagnent et conditionnent la croissance de la bête.

a) - Le temps du calendrier des astronomes voudrait: "aujourd'hui il y a juste un an naissait cette agnelle, aujourd'hui, cette année, elle a donc un an".

b) - Le calendrier des zoologues officiels et des négociants se construit, lui, à partir de la dentition, comme dans ce "Cours d'Agriculture" publié en feuilleton dans les numéros de 1843-1844 du journal édité par la "Société d'Agriculture du département de l'Ariège":

"Le mouton est dépourvu des incisives supérieures et son âge est marqué par celles de la mâchoire inférieure au nombre de 8, dans la première année apparaissent successivement les 8 dents de lait le remplacement des pinces a lieu pendant la deuxième et ainsi de suite d'année en année jusqu'à la cinquième où l'animal a ses dents adultes. Il porte le nom d'agneau ou d'agnelle aussi longtemps qu'il conserve ses dents de lait, celui d'antenois lorsque les pin-

(1) = du moins pour les éleveurs et les bergers qui pourtant les fréquentent quotidiennement et connaissent aussi bien leurs moeurs que leurs déplacements: lorsqu'ils en parlent c'est par référence au dénomination des ovins, notamment pour les différences de pelage. Ceci serait, peut être, à nuancer pour le très riche inventaire du gascon aranais.

ont été renouvelées, puis il devient bœlier ou brebis et prend le nom de mouton quand il a été châtré."(1)

La simple comparaison du texte ci-dessus et du texte d'Adrien Coumes Jean Pau (n°1) est éclairante: "Ua anhèra un còp qu'as tonuth que porta eth nom de ua borrèga, dusièmo talhanse que passan tèrnèras e ath tresiemmo oelhas."

Deux cultures, deux langues s'opposent à travers ces textes: celle de l'éleveur-berger de la montagne et celle du sociétaire de la "Société d'Agriculture". En analysant le vocabulaire de la série 2 (celui des races et des croisements) nous les retrouverons toutes deux, s'affrontant de façon dramatique; car ce n'est pas un hasard si ce système de détermination de l'âge par la dentition est à la fois celui des négociants et celui que, dans le courant du XIX^e siècle, voudraient promouvoir les gros propriétaires-engraisseurs qui formaient l'essentiel de cette Société d'Agriculture: les intérêts de ces deux groupes sociaux étaient/sont en très grande partie communs et n'avaient /n'ont que peu à voir avec ceux des petits propriétaires des "communautés" de la montagne.

Le système de détermination de l'âge par examen de la dentition est pratiqué aussi par les éleveurs, mais ils l'utilisent soit pour des bêtes achetées en dehors des relations privilégiées du "marché préférentiel interne" (2) et ont alors sur ce plan, et uniquement sur ce plan, le même problème de repérage que les négociants, soit pour vérifier la dentition de leurs propres bêtes avant de les mener au foirail (c'est à cette seconde solution que correspond la photo n° 2). Même dans ces deux cas, l'examen de la dentition n'intervient que comme élément de diagnose et ne constitue jamais pour eux un critère de dénomination, ni ne fonde jamais un trait sémantique. De plus, cette technique de reconnaissance peut donner des résultats complètement erronés, comme dans le cas des "brècas" (cf. ci-dessous page 44.) ou de bêtes dont la dentition n'a pas suivi l'évolution normale (ce qui est relativement fréquent); les histoires de vendeurs

(1) = A.S.A.A. Tome 11 - 1843 - pages 29 e.s.

(2) = pour ce concept de "marché préférentiel interne" ou "unité de production élargie", voir l'introduction du volume 1 et, de façon plus précise, l'analyse des vocabulaires des séries 2 et 3 dans ce présent volume 2.

qui réussissent, par ce biais, à tromper des négociants sont une constante des discours de foire entre éleveurs.

Ces derniers sont finalement les seuls à connaître l'âge réel de la bête et ceci en se basant sur leur temps pastoral.

o) - le temps pastoral des éleveurs et des bergers s'organise en calendrier en suivant le cours des activités pastorales: avant de monter en estives les agneaux et agnelles de l'année (agneaux et agnelles de saison et tardas/tardanes confondus) vont subir une tonte spéciale ("espernar" cf. T.n° 16 & 17 et photo n° 3) caractéristique de leur âge, à la descente de leur première saison d'estive ils deviendront les agneaux et agnelles de l'an passé car commencent à naître de nouveaux petits, les mâles en excédent vont alors être châtrés ou vendus. Vers la fin Mai (que l'on peut se passer du calendrier pour repérer, il suffit de suivre la pousse de l'herbe et le changement de couleur des montagnes) on redescendra des pâturages de l'étage intermédiaire (Hougarouse cf. T.n° 6 et carte n° II) pour la tonte; les agneaux de l'an passé deviendront alors des "doblèrs" et les agnelles des "borrègas", etc...(cf. le tableau de synthèse, "Le cycle des dénominations", tableau V page 110). Quel âge auront alors ces "borrègas" et ces "doblèrs"?

- s'ils étaient "anheth" ou "anhèra" ("de saison") ils auront parcouru ce circuit au maximum en 20 mois,

- s'ils étaient "tardas" ou "tardanos" (mais la différence "anheth" vs. "tarda" disparaît dès que l'animal devient "anheth d'arrengoan" = "agneau de l'an dernier", ce qui est incompréhensible avec un système calendaire abstrait) ils auront au minimum 1 an. (1) Nous avons là une fourchette large (8 mois entre les deux extrêmes) incompréhensible si l'on raisonne autrement qu'à partir du calendrier technique concret des éleveurs qui, pour eux, se focalise sur la tonte: activité particulièrement caractéristique de leur univers puisqu'à la charnière du monde d'en bas (espace restreint de la maison et du troupeau individuel) et du monde d'en haut (espace large de la montagne et du troupeau collectif sur les estives).

(1) = Nous soulignons l'intérêt de ce type d'analyses pour les enquêtes inter-disciplinaires menées en collaboration avec les zootechniciens de l'I.N.R.A., des écoles vétérinaires, des écoles d'Agriculture etc... N.D.L.R.: J.L.FOSSAT.

Une pratique alimentaire encore vivante montre bien l'importance de la tonte dans le cycle des activités agro-pastorales: pour planter les premières pommes de terre, les femmes ont l'habitude de se réserver le meilleur morceau du jardin ou du champ le mieux exposé et le plus soigné, en effet il est nécessaire que ces plants arrivent rapidement à maturité car les premières pommes de terre nouvelles récoltées sont habituellement servies pour le repas de fête qui clôture la journée de la tonte (cf. T.n° 15). L'on ne peut mieux souligner qu'avec la tonte un nouveau cycle d'activités commence.(1).

Nous n'avons pas pu en discuter avec l'éleveur d'Ustou dont nous rapportons ci-dessus le dialogue (P.28), mais sans doute l'incompréhension entre le négociant et lui venait-elle de ces 8 mois qui, dans le processus de dénomination tel qu'il s'organise pour les éleveurs, sépare les deux extrêmes d'un "même" âge. Cette explication a d'ailleurs paru tout à fait plausible aux éleveurs de Sentenac d'Oust auxquels nous l'avons soumise, l'un d'entre eux nous a même proposé d'autres exemples de termes pour lesquels les significations étaient différentes selon les groupes qui les employaient (cf. ci-dessous p.44 à 47). Le tableau II, page suivante, présente une vision d'ensemble de ce processus de dénomination basé sur le calendrier agro-pastoral, en le mettant en rapport avec les chiffres de l'âge tel que nous avons l'habitude de le concevoir selon un modèle mathématique. Pour une vision encore plus concrète de ce cycle des dénominations, nous renvoyons le lecteur au tableau V, page 110.

(1) = En 1977, alors que nous achevions ce travail, une exceptionnelle pluviosité printanière fit pousser en terre ces premiers plants de pomme de terre. Y.C. dut, en catastrophe, faire une seconde plantation en craignant de ne pas pouvoir malgré cela servir le jour de la tonte ce plat traditionnel.

NAISSANCE	ESPERNAR + Montée en estive	Descente de l'estive	1° Tonte	2° Tonte	3° Tonte + Générique
ANHETH ou ANHÈRA (de saison)					
Normale; à partir du 15 Septembre	8 mois	1 an	1 an 8 mois	2 ans 8 mois	3 ans 8 mois
TARDÀ ou TARDANO					
Tardive; au plus tard à la fin Mai	Ø (estive à 1 mois T.n°2 ou est nourri à la maison T. n° 10)	4 mois	1 an	2 ans	3 ans
A N H E T H ou A N H È R A	D'ARENGOAN	È R A	DOBLÈR ou BORRÈGA	TÈRNER ou TÈRNERA	BORRÈC ou OELHA
D' A N G O A N				
				M A R R À N	

TABLEAU n° II (on remarquera que dès la descente des estives la # aneth/tarda disparaît. L'âge n'est plus alors une unité discrète mais se situe dans une fourchette dont les valeurs extrêmes sont séparées de 8 mois).

I - 1 - 3 - d) Le sémiotique et le sémantique.

Il devient maintenant possible de répondre à notre question de départ: "entre élèves et négociants qui tous deux pratiquent ce vocabulaire de la série 1 sous-ensemble 1 est-il possible de poser l'égalité : usage commun = traits sémantiques communs?"-

Eh bien non, pas complètement.

On retrouve ici les deux ordres différents mais toujours là ensemble du sémiotique et du sémantique tels que E. Benveniste les définit dans leur différence fondamentale et leur intime articulation (1):

- "En sémiologie ce que le signe signifie n'a pas à être défini. Pour qu'un signe existe, il faut et il suffit qu'il soit reçu et qu'il se relie d'une manière ou d'une autre à d'autres signes. L'entité considérée signifie-t-elle? La réponse est oui ou non. /.../chapeau existe-t-il? oui. "chameau"? oui. "chareau"? non. Il n'est donc plus question de définir le sens en tant que celui-ci relève de l'ordre sémiotique. Au plan du signifié le critère est: cela signifie-t-il ou non? Signifier c'est avoir un sens, sans plus. Et ce oui ou non ne peut être prononcé que par ceux qui manient la langue, ceux pour qui cette langue est la langue tout court. Nous élevons donc la notion d'usage et de compréhension de la langue à la hauteur d'un principe de discrimination, d'un critère." (P.222). C'est à cette saine notion des réalités linguistiques que me confrontaient les élèves qui estiment à Casabède lorsqu'ils se moquaient de mon incorrigible *doblèra. On pourrait paraphraser Benveniste: "borrèga" existe-t-il? oui. "doblèr"? oui. "doblèra"? non. Et ce oui ou non ne peut être prononcé que par ceux qui manient la langue.

- Quant au sémantique: "la notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les

(1) = E. BENVENISTE - "Problèmes de linguistique générale II" Gallimard - Bibliothèque des sciences humaines - Pages 44 à 66 et 215 à 238.

choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la perception et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adaptation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience". (P. 224)

Autrement dit, les éleveurs et les négociants usent ici d'un système sémiotique commun qui s'articule à des systèmes sémiotiques en partie différents. L'on rejoint par là les divers problèmes que nous soulevions dans notre introduction et l'on voit bien en quoi la notion de "nature des choses" que nous trouvions dans la définition du terme technique donnée par Guilbert est ambiguë: ces "choses" n'ont pas en elles-mêmes une nature, mais des natures différentes selon le groupe qui en parle. C'est là, au demeurant, le fait de tout lexique qui, pour ceux qui l'emploient, doit être à la fois semblable (sous peine de transformer la conversation en dialogue de sourds) et différent (sous peine de silence, les hommes n'ayant autrement plus rien à se dire).

Nous retrouverons ces deux groupes sociaux, s'opposant de façon plus conflictuelle encore, avec le vocabulaire de la série II. Certes leurs rôles sont complémentaires dans l'organisation du marché telle que nous la connaissons, il n'en reste pas moins qu'entre l'éleveur traditionnel et le négociant (qu'il soit maquignon ou gros éleveur industriel) cette différence prend souvent l'allure d'une véritable opposition, ressentie consciemment par nos informateurs; ainsi, le t. n°12 oppose: "le type qui veut être fier et content de garder un troupeau de brebis de façon saine et naturelle" aux "je m'en foutiste, ceux qui changent de bêtes du jour au lendemain; eux, ça leur est égal, pourvu qu'ils arrivent sur le foirail, qu'ils puissent s'en débarrasser, ça colle! Après, tant pis pour celui qui charge.". Et, dans ce même texte une formule lapidaire résume cette opposition: "les commerçants, les va-et-viens, eux, ça leur est égal, mais nous, nous savons." (Traductions de T.1)

Calendrier des éleveurs d'un côté, calendrier des zoologues et des négociants de l'autre, on pourrait

ajouter calendrier mathématique des enquêteurs citadins (notre tableau II); le fait qu'existent ainsi côte à côte des façons différentes de structurer les dénominations d'un objet unique (le troupeau d'ovins) pourrait amener à remettre en cause notre postulat de non-arbitrarité de ce vocabulaire à partir du raisonnement suivant: nous avons un objet unique: les ovins du troupeau; un certain nombre de signes servent à dénommer ces ovins; or il n'y a pas adéquation entre les catégories de l'objet et les traits sémantiques qui structurent ces signes: à chacun des signifiants plusieurs traits sémantiques peuvent correspondre; ces signes sont donc arbitraires puisque leurs signifiés peuvent être aussi bien ceci que cela tandis que cet objet reste lui unique: des ovins. En fait, cet objet change: il est "unique" certes, mais il n'est pas le même pour tous et nous avons montré que les différentes possibilités de structuration sémantique correspondaient aux besoins des différents groupes sociaux qui pratiquent ce vocabulaire, aux différentes façons dont chacun de ces groupes, en fonction de ses besoins, de ses habitudes, de ses désirs et de multiples autres paramètres construit et conçoit cet objet: le troupeau d'ovins.

Avant de passer au vocabulaire du second sous-ensemble de cette série 1 nous voudrions revenir de plus près sur deux phénomènes dont nous venons de parler: le caractère concret du temps et de l'espace et les pratiques techniques de la tonte.

I - 1 - 4) Caractère concret du temps et de l'espace.

Le temps auquel se réfèrent les éleveurs est donc un temps concret: celui du calendrier des activités agricoles et pastorales. Effectivement pour tous, même si elle s'insère dans une fourchette plus large, c'est la tonte qui catalyse sur elle le passage d'une catégorie d'âge à une autre. Adrien Coumes Jean Pau, son fils Urbain, Emile Coume Barrath, ses fils Vincent et Armand, Mme. Malvina Allène Cabillot Fruitière, Marcel Allène Palès, on ne peut tous les citer, mais tous se réfèrent à ce moment essentiel

qui ouvre la saison de montagnage. Ce rapport direct entre catégories que nous avons l'habitude de considérer comme "naturelles" et des pratiques très concrètes se retrouve dans d'autres domaines d'activité pour, en quelque sorte, ôter à ces catégories leur caractère "naturel" et bien nous rappeler qu'ici tout est construit, même ce qui n'est l' est "pas" ou plus, ce recul ou cette négation s'inscrivant eux aussi dans un projet: ici, tout (et tout lexique?) est technique donc humain.(1). Ainsi:

a) - Le découpage de la journée en matin et après-midi est directement lié à des activités qui occupent/créent ces deux moments du jour, et aux lieux où se déroulent ces activités:

MOMENT	Eth maitin	Era vrespada
ACTIVITE	Amaitiar	Avrespar
LIEU	Eth amaitiadèr	Eth avrespadèr
	LE MATIN	L'APRES MIDI

Voir pour la définition naturelle le texte n°13 et pour l'utilisation dans le discours autre que métalinguistique le texte n° 28. Nous ne nous préoccupons pas ici de l'origine du mot, ni même de savoir que "maitin" et "vrespada" sont les mots-racines. Les signifiants premiers ont été réinvestis pour créer des mots techniques et par conséquent ils entrent maintenant dans un faisceau de relations qui leur confère un caractère technique, construit à la dimension des activités de l'homme, et non plus seulement une valeur de mesure abstraite d'un temps dit "naturel". Même dans ce vocabulaire le plus quotidien la nature n'existe qu'investie par des activités humaines qui lui confèrent un sens.

(1) = cf. La Lettre de Marx à Engels du 25 Mars 1868: "Que dirait donc old Hegel s'il apprenait dans l'autre monde que l'allgemeine (Le général) en allemand et en nordique ne signifie rien d'autre que Gemeinland (Les biens communaux) et le Sundre Besondere (Le particulier) rien d'autre que la parcelle particulière détachée des biens communs? Ainsi donc les catégories logiques résultent sacrament de nos relations humaines." in "Sur les sociétés pré-capitalistes". Textes choisis de Marx, Engels, Lénine. Préface de M.Godelier. Eds. Sociales - Paris, 1973 - Page 316.

b) - La partition de l'espace en haut/bas ne se fait pas uniquement à travers les mots "naut/vath". Lorsque Malvina Allène explique à Vincent Coume Barrath:

"qu'avem encroath na cabessa deth vòste" = "on a mis le foin en tas en haut du vôtre" (Août 1975),

elle utilise un système de catégories non pas simplement logiques mais d'abord techniques:

"eishonsar" /eys_h ù ndza/ = lors des travaux de réfection des champs en terrasse, enlever la terre que la fonte des neiges a entraînée au bas du champ et en charger des hottes (le bas du champ = era honsa).

"cabessar" /kabésa/ = monter cette terre à dos d'homme ou d'animal pour reconstruire le haut du champ (le haut du champ = era cabessa). (1).

Le haut et le bas deviennent ainsi des catégories techniques et non plus celles d'un espace déjà là avant toute perception.

L'archi-lexème qui transcende les deux opérations pour ne retenir que l'activité globale est: "tirar terra" = "enlever de la terre" (mot à mot). L'outil utilisé ("ua marra"), longue bêche très lourde, au large tranchant, servait aux hommes qui, dans chaque famille, partaient l'hiver "se louer" dans la région bordelaise pour bêcher les vignes. Ils revenaient avec le printemps et ce même outil leur servait alors à casser les mottes de terre entraînées par le ravinement. Ils avaient juste le temps de reconstruire les champs, les ensemercer, commencer les récoltes, et il leur fallait déjà repartir vers Bordeaux, la "marra" sur l'épaule, au moment où les premières neiges allaient commencer à redéfaire ce qu'ils avaient si péniblement refait. Adrien Coume Jean Pau et Emile Coume Barrath qui m'expliquaient cette épuisante activité la commentaient ainsi:

"n'ei cap eths d'ara que l'an hèt era França, eths que l'an hèt que l'an hèt mes péniblòment qu'eths que i son auèi" = ce n'est pas

(1) = sur ces problèmes cf. aussi L.SAUDINOS, "Toponymie du canton de Bagnères de Luchon", publié par J.L.FOSSAT avec la collaboration de Denis PHILIPS - E.R.A. 352 & I.E.M. - 1976.

ceux d'aujourd'hui qui l'ont faite la France, ceux qui l'ont fait l'ont faite plus péniblement que ceux qui y sont aujourd'hui". Ce qui n'est jamais qu'une autre façon de dire que la "nature" est une construction humaine.

c) - D'autres liaisons sont plus connues et plus évidentes:

L'hiver = "eth ivern"...."eishivèrnar" (= faire transhumer les bêtes vers le bas-pays pour qu'elles y passent l'hiver),

L'été = "eth estiu"...."estivar" (= estiver)

L'automne = "era tardor".."tardorejar" (= rester en montagne avec les bêtes au delà des dates habituelles, lorsque l'automne est très beau).

d) - Nous avons bien sûr choisi, sans être exhaustif, quelques uns des nombreux cas où le rapport entre le mot, la réalité qu'il désigne et la technique qui les justifie tous deux est manifeste jusque dans le signifiant; mais nous venons de voir que ce même rapport existe dans les traits sémantiques des mots du tableau. Bien que ceci ne se traduise pas par des signifiants dérivés des termes de la tonte ("borrèga"/"doblèr" n'ont rien à voir phonétiquement avec "prumèra talhanse") c'est pourtant cette activité technique qui fonde la classe d'âge "Borrèga"/"doblèr" (par exemple) ce n'est pas un calendrier abstrait qui préside à l'organisation de ce vocabulaire sur l'axe temporel. (1).

En fait, la question que nous posions dans notre introduction "en quoi le lexique ovin est-il un lexique technique?" renvoie à une autre question, plus générale:

pour des sociétés rurales qui ont avec leur éco-système un rapport moins médiatisé que celui des "sociétés industrielles" ou "urbaines" la plus grande partie du lexique ne serait-elle pas constituée de lexiques techniques dans la mesure où ce qui est nommé l'est en relation directe avec une nécessité liée à des faisceaux de fonctions données (économiques, techniques, sociales...): qu'il s'agisse d'un objet concret naturel (les poissons, où l'intervention technique se limite au seul prélèvement) ou d'un objet concret const

(1) = Les analyses que nous faisons ici quant au caractère concret technique du temps pastoral permettent de situer à leur juste valeur certains arguments publicitaires destinés à promouvoir le tourisme en Couserans: "...des villages où se perpétuent les traditions paysannes, comme les pâtres une vie sereine où le temps ne compte plus" (sic!...).

Le cadre du présent travail, limité au seul lexique ovin, ne permet bien sûr pas de répondre à cette question. Nous essaierons cependant d'apporter en conclusion quelques éléments de réponse.

I - 1 - 5) La tonte.

Nous renvoyons le lecteur à la fin du T.n° 6 et aux T. n° 14 à 18 ainsi qu'aux photos n° 3 à 10. La photo de couverture représente une castillonnaise tondue à la raie par Adrien Coumes Jean Pau (1). L'occurrence du syntagme "oelha tonuda ara raia" = "brebis tondue à la raie", caractérise un comportement d'éleveur. Il n'y a rien à ajouter aux textes ni aux images, en ce domaine les intéressés eux-mêmes sont les meilleurs ethnographes. Nous voulons simplement souligner que la tonte n'est pas une simple opération technique mais qu'elle est aussi l'un des moments où se manifeste un certain type de relations privilégiées entre "maisons" (cf.T.n°15): il est important de connaître qui invite qui à venir tondre, quel réseau d'échange et de réciprocité se manifeste ainsi. De même, on se rendra compte à la lecture des textes que les types de tonte dépassent la simple contrainte technique, eux aussi, et deviennent l'objet d'une activité symbolique qui les élève au rang de signe. Ils s'inscrivent alors dans le domaine de "l'usage social des signes" (2) et justifieraient d'une analyse particulière sur laquelle nous reviendrons dans d'autres travaux: la technique de tonte devenant blason d'une communauté ou blason individuel de la même façon que les types de marque analysés par D.Fabre et J.Lacroix. J.L.Fossat analyse de même des techniques de découpe de la viande emblématiques des groupes sociaux structurés (Bigorre, Bordeaux, etc...) (3). On pourra utilement étendre ce type d'analyse à la géographie des comportements alimentaires emblématiques.

(1) = cf. aussi film 16mm. - E.R.A. 352 - 1977 "La vie pastorale en Haut Salat" - Auteurs: B.BESCHE-COMMENGE et C.COSTES.

(2) = D.FABRE, J.LACROIX, "L'usage social des signes" in "Communautés du Sud". Coll. 10/18 - n° 926 - Pages 564 à 593.

(3) = J.L.FOSSAT, "La formation du vocabulaire gascon de la boucherie charcuterie", Thèse. TOULOUSE - 1969.

I - 2) Caractères physiques et/ou éthologiques. (Ss. ensemble 2).

Les termes de ce second sous-ensemble désignent tous des caractéristiques physiques et/ou éthologiques de la bête. Ils n'entretiennent pas entre eux, ni pour les éleveurs, de rapports systématiques et diffèrent donc des termes du premier sous-ensemble. D'ailleurs leur liste ne peut jamais être considérée comme close alors que le tableau 1 est lui exhaustif. Nous pouvons affirmer que tous les mots permettant, en 1976, à La Soumère-Sentenac d'Oust, de nommer les ovins selon le rapport âge/sexe figurent dans ce tableau, nous ne pouvons pas en dire autant en ce qui concerne les termes du second sous-ensemble. Le lexique ovin comme toute la culture des éleveurs de Sentenac d'Oust renvoient à une situation originale, irréductible à des questionnaires bloqués. Certes des questionnaires de départ sont nécessaires (dans le domaine zootechnique ceux mis au point par le docteur vétérinaire Jean Belgarric et J.L.Fossat sont indispensables), mais l'enquête, menée en situation d'"observation participante", dévoile sans cesse des objets nouveaux, des pratiques nouvelles, des mots nouveaux, qui viendront alimenter de nouveaux questionnaires qui, eux mêmes, ne seront pas une clôture mais permettront d'établir de nouvelles relations etc... Il y a là pour l'enquêteur et l'analyste quelque chose d'essentiel; une enquête de quelques heures ou même de quelques semaines (ce fut le cas de celle de Schmitt qui, en outre, porta sur plusieurs localités des versants français et espagnols) ne permet pas de révéler ce tissu de relations où s'élabore, nous l'avons vu, la sémantique d'un lexique. (1). La plupart des mots composant le vocabulaire du second sous-ensemble ont été d'abord entendus dans des discours desquels nous les isolions ensuite pour demander leur signification.

Nous ne mentionnons pas ici tous ces termes et renvoyons le lecteur au lexique qui accompagne le volume 1; répétons ici que la lecture des textes de ce volume est indispensable, ni eux, ni nos photos ne sont là à titre d'illustrations, tous deux constituen

(1) = L'enquête pastorale de l'ERA 352 est permanente depuis 1961. Nous même travaillons avec les éleveurs de La Soumère et des communes voisines depuis l'été 1972. Quant à la fausse opposition "questionnaire ouvert" vs. "bloqué", nous renvoyons à l'introduction faite par J.L.FOSSAT à Alain GRIMAUULT, "Les vocabulaires occitans de l'élevage à figeac" - Publication ERA 352 CNRS, Juin 1977.

une part essentielle de l'analyse elle même.

Certains termes ne sont pas spécifiques de la dénomination des ovins, nous les avons retenus cependant puisqu'ils s'appliquent aussi à ce bétail.

- Caractéristiques sexuelles:

"Eth crabiboc" = hermaphrodite ovin (T.n° 7)

"Eth shiscle" = chryptorchide (T.n° 8)

- La mise-bas:

"Era vassiva" = brebis stérile ou qui a avorté ou dont l'agneau est mort; cet état peut n'être que momentané. (T.n°2). S'oppose à "prens" = pleine (T.n° 0). (1).

"Era anherèra" = brebis qui vient de mettre bas. Brebis suitée.(un seul agneau).

"Era bessorèra" = - idem - (deux agneaux).(T.n° 2, la seconde version du récit du Chicar).

"Era triplèra" = -idem- (trois agneaux). Rare

"Era tardanèra" = -idem- (nombre d'agneaux sans importance, mise-bas en dehors des dates normales. Correspond aux "tardas,tardanos" du tableau 1.) (T.n°2, première version du récit du Chicar).

-Caractères physiques:

"Eth còhé, era còha" = la bête sans corne (Spécifique)

"Eth cornuth, era cornuda" = la bête avec des cornes (non spécifique).

"Eth caube, era cauba" = la bête aux belles cornes (2). (spécifique).

(1) = Ce dernier mot fait l'objet d'une fixation démarcative consciente entre Alos et Lacourt. Les lacourtois se plaisent à souligner: "Et tipes d'Alos que disen: n'autis e v'autis qu'èm totis parents", ce mot est alors réalisé /prénts/, comme le serait le mot "prens". L'on peut donc comprendre "nous et vous sommes tous parents" ou "nous et vous sommes tous "engrossés"! Et les lacourtois ajoutent: "parce que à Alos tout le monde est cousin".

(2) = Il existe au dessus d'Arpos un lieu-dit "Eras Caubas". Ce toponyme est sans doute à rattacher à des toponymes identiques dont G.ROHLFS faisait remonter les formes "à un latin populaire *cova = (cf.cavus = creux), dans le Lavedan càubo=petite grotte se rattache au dialecte du Pallars cauba=baume, espèce de grotte, mot fréquent en toponymie aranaise: Era Cauba, Sacaubà/.../. Pour les habitants d'Arpos et de La Soumère ce toponyme est rattaché à "eras caubas" avec son sens en lexique ovin. Dans la "borde" située sur ce lieu-dit il y aurait eu autrefois d'énormes brebis aux cornes magnifiques.

"Era descornada" = aux cornes cassées (non spécifique)

"Eth borrèc ranc, era oelha ranca" = qui boite.
(non spécifique)

"Eth borrèc shorn, era oelha shorna" = qui a le tourni
des ovins (spécifique).

Etc.... (voir textes).

- Caractéristiques éthologiques:

Peu de termes spécifiques mais souvent empruntés au vocabulaire du comportement humain (voir les textes et plus particulier T.n°24, "le baptême des ovins"), sauf l'un d'entre eux:

"Era mistosa" = la brebis câline, affectueuse, qui se laisse approcher facilement et recherche le contact avec les hommes (s'oppose à "era seriosa").

Nous avons gardé pour la fin le mot:

"Era brèca" = la brebis d'un certain âge qui commence à perdre ses dents.

Nous avons entendu ce mot pour la première fois le lundi 27 Septembre 1976 en descendant à la foire de St.Girons depuis La Soumère avec Urbain Coumes Jean Pau, jeune éleveur de Sentenac d'Oust. Nous lui expliquions notre analyse du vocabulaire de la série 1 sous-ensemble 1 et lui demandions s'il était d'accord avec la différence qu'il nous semblait possible d'établir entre éleveurs et négociants quant au sens de ce vocabulaire, ainsi que ce qu'il pensait du dialogue entre l'éleveur d'Ustou et le maquignon que nous avons rapporté ici même page 28. Non seulement U.Coumes fut d'accord avec la différence que nous établissions entre les trois calendriers (cf. ci dessus § I-1-3-c) mais il ajouta qu'une autre différence existait aussi, en liaison avec les dates de naissance différentes des "anhèras" et des "tardanos".

En effet les éleveurs de la montagne ont remarqué que les "tardanes de Février devenues adultes ("oelhas") perdent leurs dents beaucoup plus vite que les tardanes des autres mois ou que les agnelles nées aux dates normales. La détermination de l'âge par l'observation des dents peut donc amener des informations complètement fausses et seul l'éleveur connaît vraiment l'âge de sa bête, c'est là aussi une conséquence de la relation privilégiée qu'il entretient avec

son bétail. Nous roulions en voiture et n'avons pu enregistrer, mais nous avons repris ce problème avec Adrien Coumes: le texte ci-dessous a été enregistré le 29 Septembre 1976 à La Hougarouse, pâturage de demi-saison, sous le versant Sud-Est du Col de La Core.

Adrien Coumes Jean Pau = A.

Bruno Besche-Commenge = B.

Texte A (Erai brècas).

B = Dilus ento devarar ara hèira Urbain que'm disiá que ua tardano deth mei de Horèr n'ei cap era mèmo causa que ua deth mei de Math ena erai denses

A = a non...deth mei de Math? ò...

B = o deth mei de...

A = n'ei cap parèlh que...

B = deth mei de Març que...

A = e ben òc, n'ei cap tot a fet parèlh ò! après aiquí dessus que jòga tot que jòga era raça

B = en quin se hè aquò?

A = à! en quin se hè! qu'ei coma eras pèrsonos n'an cap... n'avèm cap totis era memo dentacion que jòga fòrt...ara eishus eth mei de Horèr...erai deth mei de Horèr era tardanos e eths tardas ja vòlen...ja i a quauquarren saves...ua fragilitat qu'an que't perderàn erai denses dus ans mei lèu e sovent tres

B = à

A = "oui" que ua neishuda en Març "déjà" ja non ei parèlh en Abru tanpòc e eras neishudas de Setémer Octobre Novembre e Avens aiquí non i a cap distincions solòment que i ei era mèmo causa era dentacion que jòga dera raça, i ai oelhas e vacas que't vengueràn brècas dus ans e trei mei lèu...segon era raça e d'autres que't tengueràn sèt o ueit ans aquò non pòs cap...non se pòt cap goaire goaire ben certifiar

B = en quin se hè de...de cáijer tan lèu?

A = e que't dirèi que...pòt ester bilhèu shus eth renovèlòment deth sanc que't pòdi díser tanpòc jo que n'ac...savi cap...pèr çò ..Horèr...qu'hè...qu'hè un quauquarren...shus eth còrpòrèl...shus còrpòrèl qu'hè quauquarren parèlh coma Aost, Aost tanben n'ei cap

parèlh coma Junh e "Juillet" e Setémer e Octobre qu'a quauquarren

B = e que i a?

A = e que i a! que i a! ja veses "déjà" er' aiga d'Aost n'ei cap parèlh...era ploja d'Aost n'ei cap parèlh coma la deth mei de "Juillet"

B' = qu'ei mei mashanta

A = òc qu'ei mei mashanta que la deth mei de "Juillet" e de Ju...e que la de Setémer tanben. Qu'ei coma (eth ròs (?)) /k'ù ma_ddròs/ deth mei de Aost e que i as...qu'as erai rosadas deth mei d'Aost...n'as cap qu'a aguardà't ei solièrs...promena't ei solièrs ena rosada deth mei d'Aost ja saverà se son bonis e eths esclòps parèlh e que que sia...Aost qu'ei...qu'ei ua mashanta bèstia que'u auriá caluth botar ara plaça deth mei de Març e fôter Març en eth mei d'Aost!! (RIRES)

TRADUCTION =

B = Lundi en descendant à la foire Urbain me disait qu'une tardane du mois de Février ce n'est pas la même chose pour les dents qu'une du mois de Mai.

A = ah non!...du mois de Mai? Oh...

B = ou du mois de...

A = c'est pas pareil que...

B = du mois de Mars quoi...

A = oui, ce n'est pas tout à fait pareil oh! après là dessus il y a tout qui joue, la race (1) joue (=rentre en ligne de compte

B = et comment ça?

A = ah! et comment ça! c'est comme les personnes elles n'ont pas...nous n'avons pas tous la même dentition...ça joue fort... maintenant, à propos du mois de Février...ceux du mois de Février les tardanes et les tardas ont tendance...il y a quelque chose tu sais...une fragilité qu'ils ont, ils te perdront les dents deux ans plus tôt et souvent trois

B = ah

A = "oui" tandis qu'une née en Mars ce n'est déjà pas pareil, en Avril non plus quant à celles de Septembre, Octobre, Novembre et Décembre là il n'y a rien de particulier, maintenant là aussi la race (1) peut jouer sur la dentition: tu as des brebis et des vaches qui deviendront "brècos" deux ou trois ans plus tôt...selon

la race (1) et d'autres qui tiendront sept ou huit ans, ça tu ne peux pas...on ne peut pas vraiment avoir une certitude

B = et à quoi c'est dû...qu'elles tombent si tôt?

A = que te dire...c'est peut être dû au renouvellement du sang qu'est ce que je peux te dire, moi non plus je ne le...sais pas...parce....Février...ça fait...ça fait un quelque chose... sur le corporel...sur le corporel ça fait quelque chose, pareil que le mois d'Août, Août aussi ce n'est pas pareil que Juin et Juillet et Septembre et Octobre, il y a quelque chose

B = qu'est ce qu'il y a?

A = et qu'est ce qu'il y a! qu'est ce qu'il y a! tu vois bien que déjà l'eau du mois d'Août ce n'est pas pareil...la pluie du mois d'Août ce n'est pas pareil comme celle de Juillet

B = elle est plus mauvaise

A = oui, elle est plus mauvaise que celle du mois de Juillet et de Ju...et que celle de Septembre aussi. C'est comme (eth rès?) du mois d'Août, tu as...tu as ces rosées du mois d'Août...tu n'as qu'à regarder tes souliers...promène tes souliers dans la rosée du mois d'Août et tu sauras s'ils sont bons...Août c'est...c'est une sale bête, il aurait fallu le mettre à la place du mois de Mars et foutre Mars au mois d'Août!! (RIRES)

(1) = La race: plus que le sens qu'aura ce mot dans le vocabulaire de la série 2 (vocab. du stock génétique des espèces), il faut ici comprendre: la valeur de la bête, son ascendance directe, son origine.

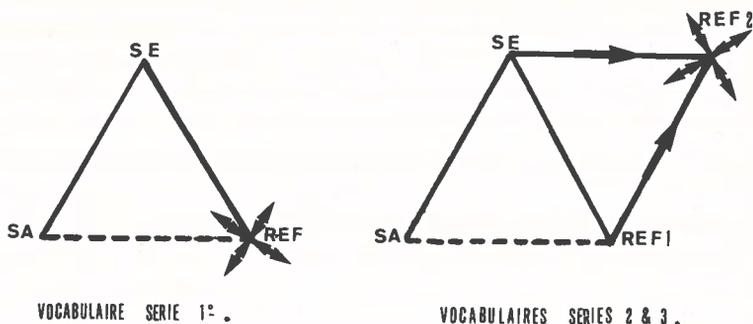
I - 3) Conclusion de l'étude du vocabulaire de la série 1.

Ainsi dans son ensemble le vocabulaire de la série 1 reste fondé sur des critères techno-économiques directs: il est, en quelque sorte évident. Certes, nous l'avons vu pour le premier sous-ensemble, la notion "d'âge d'une bête" s'articule sur des critères spécifiques aux éleveurs et qui mobilisent l'ensemble de leurs pratiques telles qu'elles s'échelonnent sur le calendrier des activités pastorales, néanmoins aucune ambiguïté n'est possible, il s'agit bien là d'un vocabulaire qui dit ensemble l'âge et le sexe de l'animal; l'on pourrait se tromper quant à l'analyse des processus de détermination et de dénomination de l'âge, les ramener, de façon un peu ethnocentrique, à ce qui semblerait "normal": le calendrier suspendu au mur de la cuisine, l'on pourrait ainsi passer tout simplement à côté de ce qui fondamentalement structure la configuration des signifiés de ce vocabulaire, mais il est impossible de se méprendre sur ce qui le fonde: la dénomination selon le rapport âge/sexe. De même pour les termes rassemblés dans le second sous-ensemble, aucune ambiguïté n'est possible: la série "anherèra, tardanèra, bessorèra, triplèra" propose une configuration des signifiés qui, telle quelle, se retrouve dans la réalité, un point c'est tout.

Tout se complique lorsqu'on aborde les deux autres séries. Tous les noms de la série 2, une partie de ceux de la série 3 pourraient être classés sous la rubrique "noms dérivant de la couleur de la peau"; or, non seulement il est nécessaire de scinder cet ensemble de noms en deux séries bien distinctes, mais, de plus, dans chacune de ces séries la couleur de la peau n'est jamais là que comme un prétexte renvoyant en fait à un autre niveau de signification, décalé par rapport aux informations que donne la seule perception visuelle.

Alors que pour le vocabulaire de la série 1 le triangle de la signification tel que le conçoivent Ogdens et Richards pourrait convenir, c'est un schéma différent qu'il faudrait proposer pour le vocabulaire des séries 2 et 3:

Légende: Sé = signifié.
 Sa = signifiant.
 Ref= référent.



Les pointillés entre le signifiant et le référent signifient simplement ici que la suite phonique n'a rien, en tant que bruit, qui la prédispose à "vouloir" dire telle ou telle autre chose. Ceci ne voulant pas dire que le signe soit arbitraire. C'est entre le bruit et le signifiant que le rapport pourrait être arbitraire, entre le signifiant et le signifié il est, comme le souligne Benveniste, "nécessaire" puisque l'un ne peut exister que parce que l'autre existe aussi. (1)

Quant au référent nous l'avons schématisé sous la forme de flèches à la fois convergentes et divergentes voulant souligner par là qu'il n'y a pas, au centre du processus de dénomination, "un" objet figé mais "l'objet de pratiques diverses", et sans doute la limite de certains travaux dans leur volonté de saisir "les mots et les choses" vient-elle plus d'une mauvaise définition de la nature des choses que de celle des mots.

(1) = il n'y a de signifiant que lié à un signifié, l'existence de l'un est la condition sine-qua-non de l'existence de l'autre, comment peut-on alors continuer à affirmer même l'arbitrarité du signifiant s'il apparaît que les signifiés sont motivés? Il faudrait alors postuler des signifiants autonomes; mais ce ne serait plus des signifiants (cf. ci-dessus) mais simplement du bruit, à moins que l'on se plût à construire des raisonnements sur une réalité qui n'existe pas.

"Et cômèrçans e el va et viens que les ei egal,
 mes n'outis ja savem/.../.Ena sâver tot aquô
 que cau ester oelhèr de cap d'an a cap d'an."
 = "Les commerçants et les va et viens, eux ça
 leur est égal, mais nous, nous savons/.../.Pour
 savoir tout ça, il faut être berger d'un bout
 de l'année à l'autre."

Adrien COUMES JEANPAU.

"Définir la spécificité des cultures agraires
 ne peut se faire qu'à travers leurs affron-
 tements avec d'autres cultures."

P.RAMBAUD - Introduction à "Sociologie rurale"
 - Mouton éditeur - 1976.

11) VOCABULAIRE DE LA SERIE 2 = RACES, ESPECES, CROISEMENTS, METISSAGE

Dans la soirée du 29 au 30 Mai 1976, Pierre Faur eth Chef,
 de Lescure, et son père, les Sutra Berretèr d'Espou/lacourt, des éleveurs
 d'Alos, tous étaient réunis chez les Coumes JeanPau d'Arpos La Soumère
 (commune de Sentenac d'Oust); ces derniers devaient le lendemain tondre
 leurs brebis (1), mais la soirée avait un tout autre objet: les ultimes
 mises au point avant l'estivage qui, dans une quinzaine de jours, allait

commencer. Tous ces jeunes éleveurs (la moyenne d'âge est d'une trentaine d'années) montagnent en effet en commun, partie sur les estives communales de Sentenac d'Oust, partie sur celles de Soueix afferméés par les Sutra Berretèr.

Toute la soirée l'on entendit que des "rojas deth rog viu", "pipatadas", "bogadas", "en color de blath" etc... Il serait possible de s'arrêter là et d'ouvrir une catégorie "Bêtes dont le nom dérive de la couleur de la peau". Or la soirée avait pour objet de décider, entre autre, quels seraient les béliers admis à monter au milieu des troupeaux et donc à assurer, pour une part, la reproduction de l'espèce en fonction de certains types de produits recherchés et conservés par ces éleveurs dans le cadre de ce que nous avons appelé "le marché préférentiel interne" (2).

Afin d'élucider le pourquoi de ce rapport entre des termes désignant apparemment les différentes couleurs de pelage et les problèmes de reproduction des espèces, il est indispensable de faire rapidement l'histoire des races ovines dans le département de l'Ariège. En effet, ce vocabulaire de la série 2 offre une configuration des signifiés dont nous allons voir qu'elle correspond exactement à une certaine façon, pour l'homme de la montagne, d'appréhender son milieu et de trouver, pour y vivre, des réponses satisfaisantes, qu'elle correspond à une certaine organisation de la réalité. Et ici, comme pour les traits sémantiques du vocabulaire de la série 1, cette réalité était/est conflictuelle: d'un côté les besoins et le Savoir des petits Eleveurs de la montagne couserannaise, de l'autre, les gros propriétaires notables des côteaux et de la plaine pour lesquels, depuis plusieurs siècles déjà, l'élevage n'est qu'une spéculation et qui ne voyaient que désordre et chaos là où, nous allons le montrer, le Savoir des Eleveurs de la montagne s'avère en fait des plus précis et leur lexique particulièrement motivé.

Au long de cette étude c'est encore les problèmes langue/nature/société que nous retrouverons. Soulignons qu'il ne saurait être question de chercher

(1) = cf. film 16 MM.couleur. E.R.A.352 - 1977 "La vie pastorale en Haut-Salat"
Auteurs: B.BESCHE-COMMENGES & C.COSTES.

(2) = cette notion sera ci-dessous définie avec plus de précision.

des rapports mécanistes entre les trois termes: ni déterminisme géographique primaire, ni, à l'inverse, impulsions inexplicables, mais la simple description cas par cas de la façon dont s'articulent et jouent "les différents facteurs dans la constitution des structures qui règlent la conduite des hommes." (Ch.Parrain -op.cit.). Nous verrons ensuite les hypothèses qui peuvent être formulées.

II - 1) Langue/Nature/Société: les deux montagnes ariégeoises.

L'Ariège ne présente guère d'unité qu'administrative. La zone des côtes et celle de la plaine forment deux terroirs distincts en eux-mêmes et différents de la montagne. Mais cette dernière elle aussi, tant dans ses caractéristiques physiques que culturelles, se scinde en deux ensembles bien opposés. Ainsi, dans sa minutieuse étude "Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien", Pierre Bec note-t-il dans ses pages de conclusion: "Le bourrelet frontière /gascon/Languedocien/ coïncide, dans sa partie montagnarde, avec la limite géographique de ce que M. Sermet a appelé les Pyrénées ariégeoises occidentales, secteur pyrénéen original du point de vue morphologique (au sens géographique) qui ne participe pas de la même évolution que les régions qui l'entourent, ou, du moins, ne présente pas le même aspect." (p.278).

Mais cette bi-partition de la Montagne ariégeoise ne se limite pas à ces deux seuls éléments:

- sur le plan physique = les grands appareils glaciaires du bassin ariégeois s'opposent au très faible englacement du Couserans (Chevalier, R.G.P.S.O. 1951, p.207-216 et 1954, P.97 e.s.).

Au niveau culturel, ici le plus intéressant, la bi-partition linguistique gascon/languedocien s'enrichit de multiples autres oppositions cartographiées par M.Chevalier dans son étude sur: "La vie humaine dans les Pyrénées Ariégeoises":

- p.122 fig.8 = caractère très serré du peuplement gallo-romain dans les hautes vallées de la partie Est de la chaîne, peuplement par flots du Haut-Couserans, en général au débouché des vallées.

- p.153 fig.15 = le coefficient de dispersion de l'habitat apparaît beaucoup plus fort à l'Est de la zone qu'à l'Ouest.

- p. 316 fig. 46 = Le rapport des prés aux terres labourables, calculé pour l'année 1830, penche en faveur de ces derniers dans la partie orientale (de 0,5 à 1). C'est l'inverse dans la partie occidentale (de 1 à plus de 2). Parallèlement à ce phénomène, le nombre de granges "diminue à mesure que l'on se rapproche des Pyrénées méditerranéennes".

- p. 335 fig. 47 = L'Est était le pays des grands domaines sylvo-pastoraux au XVIII^e siècle. Rien de semblable en Couserans où, dans les rares domaines existant, "la puissance seigneuriale est moins solidement assise qu'en Pays de Foix". La plupart de ces rares domaines couserannais se sont d'ailleurs démembrés, parfois très tôt.

- p. 387 fig. 48 et tableau p. 389 = Alors que les systèmes pastoraux de l'Est sont "ceux des grands troupeaux qui groupent pratiquement tout le bétail d'un village ou d'un groupe de villages /.../ à l'échelle souvent immense des montagnes qu'ils parcourent tout l'été" ou bien ceux des "orrys individuels" du Haut-Vicdessos, l'Ouest ne connaît que le système des associations pastorales regroupant dans des "cabanes" (canton d'Oust) ou des "pariaus" (canton de Castillon) "des membres en nombre limité qui se succèdent ordinairement de père en fils et habitent généralement les mêmes hameaux ou les mêmes quartiers". (cf. "La vie humaine..."op.cit.).

Pour ces deux derniers traits différentiels l'on constate qu'à l'intérieur du Couserans deux zones s'écartent plus ou moins sensiblement de la norme, elles recourent exactement deux aires linguistiques interférentielles mises en évidence par P. Bec (voir notre carte n° 1); ce sont:

1°) - Les vallées du Garbet (Ercé + Aulus) et de l'Alet (Ustou)

a) aire linguistique = P.Bec souligne "le caractère hybride du parler" de ces deux vallées (op.cit. p.279, §c) qu'il unit sous le nom de "complexus K-K'-G" dans sa "carte générale n° 3".

b) domaines sylvo-pastoraux = "le domaine d'Ercé-Aulus appartient aux Sirgand", le "domaine d'Ustou aux Pointis" (Chevalier p.335).

c) Système pastoral = bien que faisant partie du bassin du Salat ces deux vallées pratiquent un système de gardiennage du bétail très proche de celui des hautes vallées de l'Ariège puisque "l'individualisme pastoral qui s'annonce à Aulus et Ustou détermine en Haut-Vicdessos un système caractéristique"(Chevalier p. 407) .

2°) La haute vallée de l'Arac (région de Massat)

a) aire linguistique = "On constate dans ce petit pays le mélange le plus curieux qui soit de traits gascons et languedociens" (P.Bec p.309); c'est, dans la carte générale n° 3, le quadrilatère massatois E-K-G-F, caractéristique des "quadrilatères interférentiels" ainsi appelés parce que "en quelque sorte à cheval sur deux idiomes".

b) domaines pastoraux = "domaine de Massat aux Sabran" (Chevalier p. 335).

c) système pastoral = "on rencontre ailleurs qu'en Vicdessos le système d'individualisme pastoral, il n'était pas rare non seulement à Aulus mais aussi à Massat" (Chevalier p.407).

Enfin, pour ces deux auteurs, la région massatoise s'écarte des normesouserannaises bien davantage que ne le font les vallées du Garbet et de l'Alet.

Si ce long détour était nécessaire c'est que, revenant à nos moutons, nous allons retrouver exactement la même problématique:

I) Partition Est/Ouest = "l'Ariège possède deux races ovines de montagne Tandis que les hautes vallées de l'Ariège et le canton de Massat élèvent des sujets tarasconnais, les cantons d'Oust et de Castillon sont peuplés de sujets de race pyrénéenne à tête et extrémités rousses groupés en variété dite "castillonnaise" (1).

II) Caractère excentrique ou interférentiel des deux zones délimitées ci-dessus =

* les vallées de l'Alet et du Garbet se distinguent aussi dans ce domaine puisque "des Tarasconnais à peu près purs se rencontrent à Aulus, Ercé et Ustou" (1) (2).

* la région de Massat affirme, avec plus de vigueur que les deux vallées précédentes, son caractère "à part" en n'élevant que des sujets tarasconnais ("La race y est particulièrement homogène" écrivait en 1943 P. Pons, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse.).

(1) = L.CLARENS, Directeur des Services vétérinaires de l'Ariège, in Annales Féd. Pyr. Ec. Mont., T.14, 1948, 2° fascicule, p.115 e.s.

(2) = sans en tirer de conclusion générale l'on peut constater que ces deux vallées de la partie Ouest font aussi sécession au niveau physique, puisqu'elles ont connu des appareils glaciaires d'une ampleur presque digne des glaciers de la partie orientale. Un écologiste aurait sa place au sein de nos équipes de recherche: ici, il lui serait demandé si cette similitude dans l'orogénèse .../...

* ces trois vallées s'écartent encore des normes couserannaises en pratiquant un type de tonte particulier: "eri que bastan", caractéristique de la région de Tarascon et des vallées de la Haute-Ariège. (Cf. volume 1, texte n° 17 où E.Coume Barrath et A.Coumes JeanPau mettent en relation le Videssos, Massat et Aulus-Ercé).

Il est bien sûr tentant d'établir un lien de cause à effet entre ces phénomènes: la race ovine tarasconnaise, en pénétrant dans le Couserans gascon y aurait importé la langue et le système pastoral des éleveurs languedociens et cette "colonisation" linguistique et technique aurait été plus marquée là où la race aurait maintenu son homogénéité la plus pure: dans le massatois. La tentation est d'autant plus forte que dans la suite de notre analyse nous allons trouver des phénomènes identiques pour les zones du Bas Salat et de la Basse Ariège comprise entre St. Girons et Foix: là aussi les réseaux de circulation du bétail et la partition linguistique coïncideront (cf. ci-dessous page 60 e.s.).

Mais, après tout, rien ne permet de dire que ce ne soit pas l'inverse: une certaine similitude linguistique qui ait favorisé les mouvements du bétail et des techniques d'élevage... Dans son article sur les systèmes européens d'estivage ("Esquisse d'une problématique...op.cit.") Ch. Parrain a montré combien, en Science humaine, il faut être prudent dans l'affirmation de ces déterminismes qui semblent "logiques" à première vue mais sont singulièrement ébranlés lorsque des études comparatives montrent qu'une même cause, en des lieux voisins, peut produire des effets complètement opposés: rien dans ces domaines n'est simple et tout mécanisme suspect. Ce n'est bien sûr pas une raison pour refuser toute analyse. Nous venons de voir qu'à la limite Est de la zone ici étudiée se manifestent des phénomènes de co-variance, qu'en est-il à la limite Ouest du Couserans? Les deux races ovines tarasconnaise et castillonnaise se retrouvaient dans les cantons d'Aspet et de St. Béat (Hte. Garonne). L'on pourrait se demander si l'on y retrouve - à moindre échelle, les deux cantons sont gasconophones et la mixité des races y est moins marquée - cette superposition: partition linguistique/répartition des races. Hélas, la thèse de J.Cl. Dinguirard (1) dont le terrain d'enquête recouvre la partie

.../... se retrouve aux niveaux climatique, pédologique, floristique etc... Si oui, cela pourrait expliquer (?) la répartition de ces deux races; si non, cette explication serait à chercher dans les relations de voisinage et de marché.

(1) = J.Cl. DINGUIRARD, "Ethnolinguistique de la Haute vallée du Ger", Thèse de doctorat d'Etat es Lettres - Toulouse Le Mirail - 2volumes - 545 pages.

montagneuse de ces deux cantons , ne permet pas de répondre à cette question. Les lexiques agro-pastoraux et zoo-techniques en sont curieusement absents, ainsi qu'une analyse serrée des variations dans les techniques culturelles et d'élevage. Il faut d'autant plus le regretter que le pays d'Aspet recevait autrefois en hivernage les ovins du Biros et de la Haute-Bellongue (centres originels de la Castillonnaise), tandis que, en sens contraire, le troupeau de St. Lary "se confondaient avec le courant des transhumants du Haut-Salat" (Chevalier p. 460). C'est à dire que les échanges au niveau le plus quotidien devaient être fréquents, surtout en cette période d'agnelage que sont les mois d'hiver: l'un des deux types les plus caractéristiques des ovins castillonnais, "era briula", ne porte-t-il pas aussi, pour les éleveurs du canton d'Oust le nom de "oelha de Sent Lary" = "brebis de Saint Lary". Malgré ses lacunes importantes dans ces domaines, pourtant primordiaux pour la survie quotidienne des populations dont elle étudie les parlers, la Thèse de J.Cl.Dinguirard met cependant en évidence un phénomène essentiel à notre propos: "l'axe Est/Ouest importe ici bien plus du point de vue linguistique, que l'axe Nord/Sud." (Introduction, tome 1, p. 23; idée reprise en conclusion p. 483 e.s.). Or, nous venons de le voir, cet axe Est/Ouest qui unit en les traversant Comminge et Couserans est aussi celui de la circulation du bétail.

Nous retrouvons donc à la limite Ouest de notre domaine la même problématique qu'à sa limite Est: là aussi, on ne peut que constater ce que, pour l'instant, nous appellerons "une certaine analogie" entre mouvement du bétail et partition linguistique. A l'intérieur du cadre géographique où J.Cl.Dinguirard situe son travail, ces problèmes sont en grande partie éludés: une conception par trop restrictive de la notion de culture (cf. p.482) et, partant, du savoir des informateurs (cf. p.25, les considérations sur les informateurs incultes vs. cultivés) font que cet auteur à aucun moment ne songe à confronter les connaissances et les lexiques zoo-techniques des deux communautés envisagées (1), alors que, dans ses pages de conclusion, il accorde à la variable économique (mais elle tient là du "deus ex machina") une position clef dans l'explication des phénomènes de diffusion linguistique!

(1) = des pages 174 à 197 du tome 1, l'on trouve une liste de termes commentés dont certains sont caractéristiques d'une culture agro-pastorale, mais, non seulement la liste n'est pas envisagée de ce point de vue, mais, de plus, elle regroupe sous le titre "Démarcation entre Couledoux et Le Ger" des termes appartenant à des lexiques techniques de domaines très différents sans qu'aucun de ces domaines ne soit l'objet d'une étude systématique.

L'on trouve, en effet, dans le chapitre final intitulé: "Causes du tropisme linguistique dans la haute vallée du Ger", les remarques suivantes dont nous allons voir qu'elles confortent la problématique que nous envisageons ici:

- page 501 = les habitants de Portet venant s'implanter dans la haute vallée du Ger abandonnent les traits de gascon couserannais de leur parler originel pour adopter des traits commingeois. Cet abandon peut s'expliquer, entre autre, parce que "leurs relations d'échange devinrent plus aisées et plus rapides avec Aspet qu'avec Castillon.". En un mot, changeant de foirail, ils changent de dialecte.

- pages 504 e.s. = quant à ce qui se passait au niveau de la haute vallée elle même: "il apparaît bien en effet que dans une mesure non négligeable le parler de Ger de Boutx constitua pour les indigènes de Coulé-doux le dialecte de la promotion économique et sociale.". La situation économique plus favorable de celui-ci venant de ce que "Ger de Boutx apparaît dès le XVII^e siècle plus axé vers l'élevage /.../. Au contraire, Coulé-doux pratique davantage l'agriculture et une agriculture dont les rendements à cette époque ne doivent guère être supérieurs à ceux du Ger." Or, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire pour Sentenac d'Oust, cette agriculture est surtout orientée vers l'auto-consommation et non vers le commerce, la vente du bétail reste la seule façon de se procurer quelque argent; J.C. Dinguirard souligne d'ailleurs que "les sommes recueillies aux foires d'Aspet constituent les seules rentrées d'argent."

Il semble donc bien que le tropisme soit ici, en dernière instance, commandé par le poids respectif de l'élevage dans les communautés comparées. En raison du peuplement relativement récent des différents terroirs de la haute vallée du Ger, l'auteur avait la chance de travailler sur un territoire où pouvaient être saisis presque depuis leur origine les rapports entre langue et infra-structure économique, entre problèmes techno-économiques et reflet ou non dans la structuration lexicale de ces problèmes: hormis la conclusion, ces questions sont étrangement absentes de son travail. Quels sont les connaissances et les lexiques des deux communautés respectives sur

l'élevage et sur les cultures? il ne nous en est rien dit. Deux petites remarques, à la page 508, laissent pourtant deviner la sensibilité des "enquêtés" à ces problèmes: "les indigènes savent bien: "que le foin du Ger est bien plus nourrissant que celui de Coulédoux à cause du soleil levant. Les bêtes du Ger à cause de ce foin avaient un lait beaucoup plus crémeux et même beaucoup plus abondant que celui des bêtes de Coulédoux".

Quoiqu'il qu'il en soit, au delà de l'éternel problème des origines tel que nous le posions plus haut (p.55) et compte tenu du caractère très particulier de la zone envisagée - limitée territorialement mais présentant dans le cadre étroit de ces limites une densité assez exceptionnelle de caractéristiques culturelles différentes ou opposées - une hypothèse théorique peut être cependant formulée :

à l'échelle de la macro-analyse (partition dialectale large: gascon /languedocien, ou étroite: gascon couserannais/gascon commingeois) comme dans la micro-analyse (le lexique ovin de Sentenac d'Oust), la structuration linguistique, la circulation du bétail et les pratiques d'élevage semblent bien coïncider; il s'établirait ainsi un rapport d'interdépendance entre:

- d'une part, l'infrastructure économique (la présence ou la circulation de tel ou tel bétail considéré à la fois comme produit et moyen de production) et les techniques qu'elle conditionne ou qui la conditionnent,
- et d'autre part, la langue

Ce rapport serait tel qu'une différence entre les éléments constitutifs du premier de ces termes s'accompagnerait d'une différence dans les éléments de l'autre terme (voir p. 60 un autre exemple de cette co-variance.)

Etudier au niveau des lexiques techniques ou de la partition dialectale ces phénomènes d'interdépendance, chercher leur hiérarchisation, sont l'objectif de certains chercheurs de notre équipe; il dépasse bien sûr très largement les cadres de ce travail et nous avons simplement voulu esquisser ici une problématique . En ce qui concerne la micro-analyse des lexiques techniques nous reviendrons sur ces problèmes en conclusion.

II - 2) Langue/nature/société: les deux visions de la montagne.

Donc, à l'Est du département de l'Ariège nous trouvons des ovins de race tarasconnaise, à l'Ouest de race castillonnaise. Pour cette dernière le sous-préfet de Saint-Girons écrit, le 16 décembre 1809, en réponse à une enquête gouvernementale: C'est dans le Biros et la Vallée de la Bellongue que "l'espèce primitive semble s'être le mieux conservée", "les bêtes à laine sont plus grandes, plus fortes et leur toison plus touffue que dans les autres parties de l'arrondissement, elles sont préférées dans le commerce, soit pour la boucherie, soit pour être placées dans les métairies." (1).

Aujourd'hui encore c'est dans le Biros que les jeunes éleveurs qui montagnent ensemble sur les estives de Sentenac d'Oust et de Soueix vont chercher les Castillonnaises de race pure dont ils ont besoin pour leurs troupeaux (2).

L'enquête de 1809 avait un but précis, chercher des propriétaires susceptibles d'héberger en dépôt des béliers mérinos dont le gouvernement de Napoléon attendait surtout qu'ils accroissent les qualités lainières des ovins locaux. Ces propriétaires devaient posséder au moins 150 brebis en âge d'agneler. Le plafond était élevé. Le 30 Mai 1811, le sous-préfet Bellouguet reprend la plume. Il a trouvé deux propriétaires répondant au profil recherché: M. de Terssac et M. de Pointis; et il donne des précisions: "M. de Terssac, maire de Saint-Lizier, plus fort contribuable de Lescure, peut y entretenir au moins 200 béliers; il a en outre des propriétés à Bonac, situé dans la vallée du Biros, où les pâtures sont excellentes et les bêtes à laine d'une qualité supérieur." (1) (Souligné par nous B.B.C.). Race castillonnaise, Lescure, Biros, tout est déjà en place et un siècle plus tard, après le concours ovin du 8 Octobre 1911, à Saint Girons, le rapporteur A.Guy pourra écrire: "Les propriétaires de la vallée du Salat des communes de Lescure, de Montesquieu, se disputent l'agneau de

(1) = A.D.A. - Série 12 M 97.

(2) = ainsi, Victor, Le bélier en color de blath castillonnais du troupeau des Coumes JeanPau (voir textes) provient-il de l'élevage de la famille DAUDOU à Pause de Saut. Le hasard veut que cette localité et cette famille aient été choisies par D.PHILIPS comme représentants du parler du Biros dans sa thèse d'étude dialectométrique.

race castillonnaise/ non engraisé sur les marchés de Saint-Girons et de Castillon à des prix variant entre 35 et 40 francs. La race castillonnaise est très rustique, elle engraisse très vite dès qu'elle descend dans la vallée et de même qu'elle est une source de revenus pour l'éleveur elle l'est aussi pour celui qui l'engraisse." (1).

Dans les années 1950, M. Chevalier continuera: "l'engraissement des ovins est la spécialité des exploitations les plus importantes de Montjoie jusqu'à Rimont; Montesquieu-Avantès et surtout Lescure en sont les centres les plus actifs /.../. Dans le courant de l'hiver on reçoit les moutons castillonnais lesquels ont déjà subi un début d'engraissement." (op. cit. p. 835 - c'est encore en partie le cas en 1977, voir ci-après p. 93). Nous l'avons écrit au début de ce second chapitre, le 29 mai 1976, dans la soirée, chez les Coumes JeanPau de Sentenac d'Oust s'étaient réunis pour préparer l'estivage des éleveurs de la montagne, qui s'approvisionnent en Castillonnaises de race pure dans le Biros, mais aussi Pierre Faur et son père, tous deux de Lescure. Cette liaison privilégiée entre Lescure et les centres naisseurs des ovins castillonnais peut, à notre avis plus sûrement que le renvoi aux cours d'eau ou aux châtellenies, expliquer que la petite région de Lescure, bien qu'engraissant non seulement des ovins castillonnais mais aussi des ovins d'autre provenance, reste comprise dans la zone du gascon pyrénéen oriental, à la limite certes mais point à l'intérieur de la zone interférentielle définie par P. Bec. Et ce n'est pas un hasard si l'on retrouve sous la plume du linguistique P. Bec les mêmes localités que celles citées par Chevalier en 1954, par le rapporteur du concours de 1911, par le sous-préfet de 1809, et par nous même dans ce travail: "entre les parlers de Lescure ou de Montesquieu-Avantès, et celui de Montégut-Plantaurel par exemple, il y a vraiment des distances linguistiques considérables sur une distance inférieure à 25 kms." (Lescure et

(1) = pour une analyse de ce double intérêt économique de la Castillonnaise nous renvoyons le lecteur au texte de A. Coumes publié ci - après p. 91 . Les divers concours organisés au début du XX^e siècle partageaient d'ailleurs la plupart du temps les récompenses entre Haut et Bas-Salat, avec une préférence pour les béliers de la montagne et pour les brebis des côteaux. Ainsi en 1905, les trois premiers béliers primés provenaient de Bethmale et de la Bellongue (Audssein), mais les trois premières brebis de Saint-Girons et de Montjoie.

Montesquieu sont à la limite gasconne de la bande interférentielle, Montégut à la limite languedocienne - cf. carte 1. Il manque pour cette zone une étude dialectométrique, ce travail reste à faire. cf. D.PHILIPS "Balaguère, Bethmale, Biros, étude dialectométrique" Toulouse, I.E.M., 1976.). Ici aussi la co-variance bétail/dialecte que nous soulignons p. 58 est une réalité.

II - 2 - 1) Le discours des notables.

Le second propriétaire trouvé par le sous-préfet était M. de Pointis, Maire d'Ustou après en avoir été châtelain (cf. ci-dessus p. 53, 1°, b). Pour plus de sûreté il prit lui même la plume afin de se recommander lui même au Préfet en usant habilement d'amitiés communes et, afin de mieux attester de sa complaisance et de son zèle, il ajouta ce post - scriptum que l'on ne peut que citer tel quel: "Vous apprendrez avec plaisir que trois conscrits de 1811, qui avaient déserté, ont été arrêtés nuitamment dès leur arrivée à Ustou; cet exemple que j'ai donné sera très utile.". Il rendait ainsi pleinement justifiés les propos de H. Mendras sur les notables dans les sociétés paysannes: "Ils courtisent le Préfet et constituent ce que P. Grimion appelle le système politico-administratif local." (1) (2).

Les dépôts de mérinos restèrent un projet. Deux ans plus tard, le 5 Mai 1813, le Ministre de l'Intérieur envoie une circulaire demandant que soient mis en place des Jurys pastoraux mais il en précise le recrutement: "c'est dans les Sociétés d'Agriculture et dans la classe des propriétaires que doivent être pris les éléments de cette institution propre à multiplier entre les administrés et l'autorité des rapports favorables à l'amélioration des bêtes à laine".(1). Le rôle ainsi dévolu à "la classe des propriétaires" correspond bien, là aussi, à celui du notable tel que le définit H.Mendras: "rôle de médiation entre société paysanne et société englobante.". Mais jusqu'alors le "médiateur" était un élu de la communauté, dans des affaires qui voyaient s'opposer des communautés entre elles et dont le Pouvoir se désintéressait. Ainsi, en 1515 et en 1523, les habitants de

(1) = A.D.A. Série 12 M 97.

(2) = in "Sociétés paysannes" - A.Collin - 1976 - p.12 et 91 à 108.

Sentenac d'Oust choisirent entre autres représentants leur compatriote Jean Naudi pour défendre leurs intérêts dans une affaire de bornage de pâturages où ils affrontaient Seix et Soueix (ce nom n'est autre que celui de l'ancêtre auquel le mythe attribue la fondation de La Soumère, voir dans le volume 1 le texte n° 26); parmi les témoins auxquels le juge avait envoyé convocation pour l'affaire de 1515 figurait "Anthoine Rotger de Comenge escuyer vicomte de Couserans et des consules, manans et habitans de Sentenac.". Celui-ci ne se déplaça même pas et répondit à l'envoyé du tribunal: "qu'il ne avait point d'intérêt en la matière dont estait question, mais que si entre les habitans dudit lieu de Sentenac et du lieu de Seys avait aucun débat entre eux qu'ils s'en accordassent comme ils voudraient car au regard de lui il ne voulait point être invoqué en procès." (1). Ce désintérêt du Pouvoir pour les problèmes des communautés du Haut-Couserans, joint au fait que "les rares domaines seigneuriaux existants y ont été démembrés parfois très tôt" (Chevalier p.335) pourrait expliquer que "s'il y eut des guerres civiles de village à village en 1789, on y luttait plutôt pour l'exploitation des forêts ou la possession des pâturages que pour la cause de la liberté/.../. Ni à la fin de 1788, ni dans la période qui précède la convocation des Etats généraux nous ne trouvons aucun mémoire des communautés d'habitants alors que la plupart des villes et des bourgs du Bas comté de Cominges /par ce terme l'auteur entend aussi tout le Bas Pays d'Ariège/ adressaient au Roi et à ses Ministres des suppliques pleines de défiance à l'égard de la noblesse et du clergé. " (2). G. Arnaud auquel nous empruntons ce passage l'explique par le fait que "les paysans de la vicomté étaient grossiers, violents et sans culture. Quand les habitants de Seix se rendaient à Rieux pour le tirage au sort de la milice, ils terrorisaient la région.". Mais que penser de cette explication qui, selon un modèle que nous allons longuement retrouver, fait des paysans de la montagne des brutes incultes, lorsque notre auteur, quelques pages auparavant, s'appuyant sur des documents

(1) = A.D.A. 138 E Suppt 9-1. Acte d'une sentence entre Seix, Soueix et Sentenac Texte en français, latin et occitan recopié par DENBERNARD, conservateur des Archives de l'ancien Parlement de Toulouse Le 20/01/1856.

(2) = G.ARNAUD, "Histoire de La Révolution dans le département de L'Ariège , (1789 - 1795) ". Toulouse, Privat, 1904. (670p.).

déposés aux Archives Nationales, écrivait: "dans le Haut-Cornings /pour l'auteur ce terme s'applique aussi au Haut-Couserans/ la terre n'est guère fertile qu'en pâturages/.../.On y élève avec le plus grand succès une quantité de bétail tant gros que menu." Il nous semble que la relative autonomie à l'égard du Pouvoir seigneurial dont jouissaient la majeure partie des communautés couserannaises explique plus aisément cette modération (ce qui ne préjuge en rien de problèmes internes de nature différente): il est symptomatique que le seul attroupement contre un noble dont il soit fait état en 1789 ait été organisé contre M. de Terssac, celui la même dont nous venons de voir qu'il allait être quelques années plus tard distingué par le sous-préfet pour la grande étendue de ses propriétés!

Mais les notables du XIX^e siècle n'auront plus grand chose de commun avec Jean Naudi. Maintenant les rôles s'inversent, le pouvoir central choisit ses notables et il les choisit dans la "classe des propriétaires". Exploitant fermiers ou métayers puis, aux alentours de 1840, prenant la plupart d'entre eux directement en main la gestion de leur domaine en remplaçant ces "colons" par des maîtres valets et une main d'oeuvre salariée (à côté des divers types de bétail les concours agricoles attribueront aussi des médailles à une catégorie "vieux serviteurs!"), ces gros propriétaires sont originaires des côtes et des plaines de Mirepoix et de la Basse et Moyenne Ariège; ils méconnaissent les problèmes de la montagne qui, pour eux, n'est que le lieu des transhumances estivales. Le Pouvoir leur a donné la parole? Ils vont hardiment la prendre.(1).

Nous ne nous éloignons pas ici de notre point de départ: tous les textes des XIX^e et XX^e siècles que nous avons pu lire ne résonnent que de leur voix. De tous les documents d'Archives que nous avons dépouillés aucun ne permet d'établir un tableau du lexique des éleveurs couserannais, aucun

(1) = analysant les mouvements paysans de 1848, A.SOBOLU écrit: "En 1848, il n'y a pas une paysannerie française mais des classes paysannes souvent antagonistes et dont l'attitude sociale comme la position politique présente de multiples nuances. Depuis le XVIII^e siècle surtout, la paysannerie traditionnelle se dissocie par suite du passage de l'ancien système d'agriculture à une agriculture nouvelle, intégrée dans le système de production capitaliste. A une paysannerie pauvre dont les conditions d'existence s'aggravent à mesure que se précipite la révolution agricole, s'oppose une paysannerie nantie, une bourgeoisie rurale qui sortent plus fortes de la période révolutionnaire et impériale" Articles de 1948, repris dans: "Problèmes paysans de la révolution" Maspéro - 1976 - p.293

M. de Terssac appartient à cette dernière.

ne permet de savoir quelles sélections ou quels croisements ils effectuaient au XIX^e siècle sur les estives ou dans les bordes, ni quels noms ils donnaient aux produits ainsi obtenus. Et ce silence nous intéresse ici autant que les discours les mieux structurés. Pourquoi une telle aphasie?

Les premiers rapports annuels du Secrétaire de la Société d'Agriculture, le sieur de Lajous, ignorent totalement le Couserans: en 1818, par exemple, huit pages de ce rapport sont consacrées aux cantons des côtes et de la plaine, communes, domaines, propriétaires y sont abondamment cités. Une demie page suffit à la montagne, et encore le rapporteur oublie-t-il de distinguer Couserans et Haute Ariège et de citer aucun nom! Il faut attendre 1823 pour que ce rapport fasse enfin mention de propriétaires couserannais et, comme par hasard, seront nommés M. de Terssac et M. de Pointis, ceux là même que le sous-préfet de Saint-Girons avait retenus dans sa réponse à l'enquête ovine de 1809. Soyons juste ! les membres de la Société avaient eu déjà l'occasion d'entendre parler du Couserans, en 1821, M. Durand, médecin à Saint-Girons, avait commis une communication remarquée sur: "les antiquités romaines du Couserans et du Comminge" (1) ! mais, la même année, le sieur de Lajous continuait superbement à ignorer les éleveurs couserannais.

On lui accordait un Passé, le Couserans n'avait plus droit à aucun Présent.

Cette ignorance n'était qu'un moindre mal, car lorsqu'en 1839 notre Société découvre que cette partie montagneuse du département n'est pas un désert, c'est pour aussitôt la peupler d'une race de sous-hommes dont un nommé Thersouly dressera cet obligeant portrait: "des populations entières abruties par l'ignorance, par la misère, par d'affligeantes difformités telles que ce goitre et cet affreux crétinisme qui les place au dessous de la brute, et qui vivent dans des réduits immondes qui leur servent d'abri." (2).

Dans une récente étude, P.L.Féral analyse ainsi la création de cette société: "Nous pouvons dire qu'elle est née de l'hostilité à l'endroit du Couserans, de la volonté de la plaine de Pamiers de rompre l'antique vassalité qui la subordonnait à la montagne. Les agriculteurs comprirent "que l'agriculture sans fourrage était une fiction" car "la plaine alors entièrement tributaire de la montagne pour le foin dont elle avait besoin, ne possédait guère d'autre fourrage que ceux qui provenaient des ensemencements de maïs et de

(1) = A.S.A.A. Tome 1 (1818), 2 (1821), 3 (1823)

(2) = Tome 7 (1829), Sous Le titre benoît de "Vues d'amélioration de l'Horticulture dans le dépt. de l'Ariège". Picot de la Peyrouse jugera les mineurs de Ranclé en des termes identiques: "gens grossiers", "routine aveugle", "tâtonnements aveugles" cf. J.L.FOSSAT "Le vocab. des paysans-mineurs du comté de Foix"

céréales et, en quelques endroits, de trèfle incarnat.". (1).

Cette volonté de rupture prendra d'ailleurs l'allure d'une menace directe dans un rapport fait en 1840 par le comité de rédaction des Annales de cette Société: "les cantons de la montagne s'exposent à une dégénérescence/de leurs races ovines/ qui les met en concurrence avec les beaux produits que produisent des croisements bien entendus dans les cantons aux besoins desquels ils ont fourni jusqu'ici et qui pourront peut être un jour suffire eux mêmes à leur approvisionnement" (2).

Nous pouvons faire nôtres ici les critiques de P.Gratton contre "la notion d'unité paysanne", contre "un concept d'agrarisme indifféremment appliqué aux petits comme aux gros, aux hommes de droite comme aux hommes de gauche, aux syndicalistes comme aux politiciens" (3). En effet, selon un processus de méconnaissance/reconnaissance sur lequel nous reviendrons, "l'incapacité" des paysans de la montagne couserannaise à maîtriser leur milieu et la "dégénérescence des races ovines" que fustige le rapport de 1840, n'étaient que des fictions basées sur un rejet des analyses de terrain qui les contredisaient, nous allons le montrer.

En 1809 le sous-préfet de Saint-Girons se félicitait donc de l'excellence des bêtes à laine dans son arrondissement et, plus particulièrement dans la montagne: Biros et Bellongue. En 1826, H.Dunglos, vétérinaire départemental, après une enquête dans les cantons de Castillon, Oust et Massat rédige à son tour le rapport suivant: "toute l'industrie des habitants de ces cantons se porte vers l'éducation de l'espèce ovine/.../Ils apportent la plus scrupuleuse attention pour le choix des béliers et par là conservent ou améliorent leurs troupeaux." (4). Ce rapport est publié tel quel dans le n° de 1826 des Annales de la Société. Le 1° juillet 1827, dans le n° suivant, M. de Lajous rédige ainsi son "Etat de l'Agriculture dans le département de l'Ariège pour l'année écoulée": "/tout irait mieux/ si toutes les races ovines indigènes si dégradées dans le Haut Pays étaient enfin régénérées ou bien qu'on élevât à la place soit des mérinos, soit des moutons à longue laine, naguère importés d'Angleterre." (5). Qui veut noyer son chien,

(1) = in "Le rôle...." op.cit.

(2), (4), (5) = A.S.A.A. Tomes 10 (1840) p.7; 4 (1826)p.40, (1827)p.228

(3) = in "Les paysans français contre l'agrarisme" Maspéro, Textes à l'appui. 1972.

l'accuse de la rage. Mêmes procédés en 1844 où le nouveau secrétaire, M. Laurens, dans son rapport annuel vitupère: " la généralité des éleveurs n'élève qu'une race chétive et rabougrie n'offrant que de faibles ressources pour la laine et la boucherie." (1). Il y dut y avoir quelques réactions car, l'année suivante, il effectue une prudente marche arrière: "Cette appréciation n'est pas généralement fondée, de nombreuses exceptions s'élevent pour contredire ce qu'elle a d'absolu. La viande des bêtes à longue laine est bien inférieure à celle des bêtes de la montagne. /Ceux-ci/se nourrissent presque sans frais, tandis que /celles-là/sont plus coûteuses à l'étable."(2) Mais il continue: "Gardons nous cependant de proscrire le perfectionnement par le croisement des races exotiques. Encourageons les éleveurs à qui nous devons l'introduction de la race Leicester!".

Ces palinodies pourraient faire sourire si tant de destins ne s'y étaient joués. Engagés dans une agriculture spéculative, désireux d'augmenter rapidement leurs bénéfices, les gros propriétaires des cantons de Saverdun, Pamiers, Mirepoix, Foix qui dirigent la Société d'Agriculture regardent avec envie vers l'Angleterre où "la propriété immobilière se trouve concentrée entre les mains des puissantes familles du commerce et de l'aristocratie" et où "d'immenses forêts, de vastes prairies sont la conséquence de cette conservation de la grande propriété et favorisent l'élève de ces essaims de troupeaux dont les belles races semblent parvenues aux dernières limites de la perfection." écrit en 1847 M. Laurens, toujours Secrétaire de la Société. (3). C'est ainsi, alors qu'en Angleterre on construit la voie ferrée Stockton-Darlington, que ces gros propriétaires ariégeois, pour "améliorer" leur cheptel se tourneront vers les races ovines d'Outre Manche. M.Pons Tende, propriétaire à Mirepoix, M. le Vicomte de Panat, M. Lavaille ne connaissent plus que Dishley, South-Down, New-Kent, Leicester. Les béliers importés meurent? les agneaux dépérissent? Qu'importe; on essaie une nouvelle fois: demi-sang, quart de sang, toutes les combinaisons y passent. Ah! la Dishley Mauchamp, voilà "la race vers laquelle penchent aujourd'hui ceux qui se préoccupent sérieusement de l'élève du mouton." (4). Quelques voix détonnent cependant; M. Lafosse par exemple: "Attention à ne pas assimiler les êtres animés aux machines industrielles sans tenir compte des lois qui régissent les uns et les autres. Le danger est certain pour ceux qui tentent de transformer les races locales par du sang étranger."(5). Plus précis, M. Mercadier

(1 à 5) = A.S.A.A. Tome 12 (1844)P.239; 13 (1845)p.17; 14 (1847)p.87; (1856) p. 477; (1857) p.209 & 250.

fait remarquer combien sont fructueux les croisements entre races du pays", il a lui même "comparé les gains de poids pour les diverses races" et s'est rendu compte que "notre race ovine qui est acclimatée et parfaitement appropriée à nos contrées montagneuses s'améliore convenablement par elle même et ne pourrait que dégénérer par son croisement avec du sang étranger." (1).

Il faudra attendre 1861 pour qu'ils soient écoutés. Cette année là, les anglo-manes ariégeois sont moroses. M. Pons-Tende a vu dépérir tous ses demi-sang; M. Dufourc, aussi; M. Lavaille, lui, avait envoyé en estive tous ses métis, "ils y ont tous péri". M. Mercadier sort alors le rapport du concours régional de 1859 et lit: "les races indigènes sont bonnes, il suffit de les améliorer par le choix des meilleurs sujets pour la reproduction et l'extension des cultures fourragères et des racines qui permettent une alimentation abondante toute l'année."(2). Mais, pour pouvoir être réalisé, ce programme supposait que dans les cantons de montagne fût supprimée la concurrence entre ces deux consommateurs primaires: l'homme et l'animal. Or les terres de la montagne étaient occupées autant par une agriculture d'auto-subsistance que par les fourrages: l'on a vu qu'à Sentenac d'Oust, dès le Haut Moyen-Age, les champs s'étendaient jusqu'au milieu des terrains de dépaissance et de fauche (cf. la Charte de 1445 citée ci-dessus p.16). Dans cette communauté, les défrichements sont incessants; sous l'Ancien Régime, les consuls élus font se réunir "la plus grande et saine partie de la communauté" car "plusieurs particuliers ont usurpé des communaux appartenant à la communauté qui servaient à la dépaissance des bestiaux de la communauté qui se trouve actuellement privée de cette dépaissance, et ce depuis le Pas de Carrère limitrophe de Seix/.../jusques aux limitrophes d'Alos et de Rogalle."(3). Cent ans plus tard, les usurpations sont plus nombreuses que jamais (2 gros cahiers verts aux A.D.A.) et les champs s'étendent en plein milieu des parcours de dépaissance de demie-saison (Costé Rouge, Esbints, Hougarouse...). Mais, même si ces usurpations sont le signe d'oppositions à l'intérieur de la communauté (maisons nanties pouvant orienter une part de leur travail vers la petite production marchande vs. maisons pauvres; maisons aînées vs. maisons cadettes etc...), ces oppositions sont sans aucune mesure avec la contradiction entre la communauté et ceux qu'une circulaire de 1819 appelle: "les propriétaires de terre présidant eux mêmes leur exploitation et

(1) (2) = A.S.A.A. (1857)p.29; (1861)p.121.

(3) = A.D.A. Cote 134 E Suppt 9. La moitié de la seconde page de cette délibération est déchirée: elle contenait les noms des parcelles usurpées.

qu'une fortune plus considérable et des terres plus étendues mettent à porter de tenter des expériences."(1). Ici, la recherche d'un difficile équilibre entre fourrage et auto-subsistance, entre intérêts particuliers et communautaires; là de gros propriétaires-engraisseurs, exploitant fermiers, métayers ou salariés, engagés depuis longtemps dans une agriculture spécialisée et spéculative, et auxquels le Chevalier de Saubiac faisant en 1846 un historique de la Société d'Agriculture dira: "Vos primes départementales étaient réservées aux meilleures cultures et principalement aux cultures fourragères. Dès lors, quelle parité entre la plaine avantagée naturellement et la montagne. Messieurs, c'est bien l'extension de la prairie artificielle que vous voulez encourager." (2). Les délibérations du conseil municipal de Sentenac d'Oust en date des 16 pluviôse an 12 (=1804) et 10 Mai 1807, que nous publions en annexe 2 dans le volume 1, montrent bien cette "contradiction dramatique" (3): pour se perpétuer, la "communauté" doit préserver un presque impossible équilibre entre:

- d'une part, la régulation d'oppositions internes qui, agissant de façon centrifuge, tendent à la faire éclater (les défrichements de particuliers sur les terrains communaux, les "querelles et disputes" pour la jouissance des cabanes d'estive; le non respect des parcours de dépaissance et des bans; etc...)

- d'autre part, une force centripète qui soude la communauté contre les agressions extérieures (problèmes forestiers par exemple) ou, dans un mouvement de préservation, la fait se replier sur elle même pour interdire sur ses estives "aucune espèce de bétail forain", c'est à dire étranger à la commune.

Comme ses collègues de la Société d'Agriculture M. Mercadier envie les conditions de l'Agriculture anglaise, mais, moins mécaniste qu'eux, il fait preuve, en défendant les races ovines locales, de plus d'intelligence dans l'analyse des conditions objectives de la production. Il n'y a rien à ajouter à sa démonstration: "Les races anglaises n'ont été façonnées que pour

(1) (2) = A.S.A.A. Tome 1 (1819) Circulaire du Ministre de l'Intérieur/Ordonnance du Roi/Conseil d'Agriculture.; Tome 14 (1846) discours du 20 Août 1846.

(3) = L'expression est de A.SOBOLU in "Les troubles agraires de 1848", repris dans "Problèmes paysans..." op.cit.p.334 e.s.
 Analysant par ailleurs les communautés rurales d'Anclen Régime, cet auteur écrit dans un article de 1975: "On ne peut évidemment pas nier l'existence de degrés dans la condition paysanne de l'Ancienne France, ni celle d'antagonismes au sein de la communauté qui affectaient gravement sa cohésion économique et sociale. /Mais/les oppositions entre les divers groupes de la communauté villageoise n'apparaissent-elles pas secondaires au regard de l'antagonisme fondamental qui dresse paysans contre seigneur, communauté contre seigneur" (op.cit.p.194-195). Pour les communautés couserannaises que nous étudions ici, cette articulation entre des "oppositions internes" et "un antagonisme fondamental" avec un Pouvoir extérieur, semble davantage caractéristique des rapports qu'elles/.....

les besoins et avec les ressources de l'Angleterre. Pour les introduire en Ariège, il faudrait faire de l'agriculture anglaise et nous irions nous heurter contre la plus grande des difficultés, celle qui repose sur la différence de législation des deux pays. /.../. En Angleterre, les lois féodales se sont montrées particulièrement favorables à l'éducation des troupeaux parce qu'elles concentrent et perpétuent sur la même tête des grandes étendues de terre. Les capitalistes et les savants n'ont reculé devant aucun sacrifice pour arriver au progrès. (1) /.../. Chez nous, au contraire, les lois favorisent la division indéfinie de la propriété. Dans le département de l'Ariège c'est tout juste si l'on rencontre quelques fermes où l'on puisse élever un troupeau de 200 bêtes. /.../. Au premier abord le système par croisement paraîtrait d'une application plus facile, mais /.../ le succès ne peut être satisfaisant qu'à la condition d'adopter comme en Angleterre le système de stabulation permanente. Il faudrait donc commencer par des réformes agricoles et affronter les difficultés que je viens de signaler." (2).

Et, en 1863, L. Laurens, toujours Secrétaire de la Société malgré ses contradictions, s'écriera: " Non aux races anglaises. /.../. Elles offrent trop de graisse et pas assez de partie fibrineuse qui fait la bonne viande." (3)

Pour connaître l'influence de cette nouvelle orientation sur chacune des deux races ovines qu'abrite le département il faut se reporter à un arti-

.../... entretiendront avec les formes de Pouvoir post-révolutionnaires que de ceux entretenus avec un Pouvoir seigneurial dont nous avons déjà souligné le peu de poids.

(1) = en 1902, c'est un de Terssac (encore!), directeur du syndicat agricole du saint-gironnais, qui, dans le 1^o numéro de "L'Ariège agricole", écrivant un article intitulé "la grande propriété dans le st.-gironnais" regrettera: "Les grands domaines tels que ceux qui se rencontrent dans certaines régions de la France épargnées par le morcellement de la propriété foncière n'existent pas en Couserans. Il devrait cependant en être autrement si les descendants des possesseurs des terres seigneuriales avaient eu la sage prévoyance et l'activité de ces bourgeois travailleurs qui ont su constituer des exploitations importantes."

(2) = A.S.A.A. 1861 - p. 122 & 123.

(3) = A.S.A.A. 1863 p. 356

Cette attirance pour l'agriculture anglaise ne fut pas propre aux seuls gros propriétaires ariégeois mais s'inscrivit dans un mouvement d'ensemble que H.MENDRAS analyse ainsi: "un instant sous le second empire, la France tenta de suivre l'exemple anglais, mais, dès 1880, elle revint à sa politique fondamentale; assurer l'industrialisation en conservant une paysannerie nombreuse." (op.cit.p.194).

cle de P. Pons (rien à voir avec le propriétaire anglomane de Mirepoix), professeur à l'École Vétérinaire de Toulouse; comparant, en 1942, les mesures prises en faveur de l'amélioration des races ovines sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, il écrit: "Depuis le début du siècle, les groupements agricoles de l'Ariège se sont préoccupés de diriger et d'encourager l'élevage de la Tarasconnaise", le point culminant avait été, en 1934, "la création de bergeries pépinières accréditées à fournir des jeunes mâles aux troupeaux individuels". Mais, à l'inverse, la Castillonnaise "n'a été depuis longtemps l'objet d'aucune amélioration systématique. Les éleveurs, abandonnés à eux mêmes, se sont efforcés d'obtenir une perfection des formes plus grandes et une productivité plus considérable. Ils n'y sont pas toujours parvenus.". (1)

Cette mise à l'écart de la race, et donc des éleveurs, de l'Ouest du département était un nouvel avatar de la partition de celui-ci en ces deux ensembles opposés que nous avons déjà délimités ci-dessus (p.52 e.s.). Cette opposition n'aurait été qu'une banale différence entre deux régions voisines, si, en 1790, elle n'avait été institutionnalisée lorsque Vadier, député de Pamiers, pour former le département de l'Ariège fit annexer au comté de Foix un Couserans qui demandait, lui, à être rattaché à St.Gaudens, c'est à dire à conserver ses liens naturels et culturels avec le Comminge. (2). La Société d'Agriculture de la généralité d'Auch, créée en 1762, ne faisait-elle pas déjà dépendre Comminge et Couserans ensemble de son bureau de St.Gaudens?

La sujétion dans laquelle le Couserans se trouvait ainsi relégué allait avoir pour corollaire la méconnaissance ou les préjugés quant à ses problèmes.

(1) = in "Les races ovines des Pyrénées". Annales de la F.P.E.A. 1942-43, p.39.

(2) = Les réticences du Couserans au projet Vadier étaient telles que, depuis Paris, celui-ci envoya une lettre demandant à Foix et Pamiers de faire des démarches pour enlever enfin son adhésion. G.ARNAUD, dans son "Histoire de la Révolution en Ariège" (Toulouse, Privat, 1904), commente en ces termes ce qui s'en suivit: "Nous n'avons pas les réponses des villes du Couserans, mais il est probable qu'elles hésitèrent assez longtemps; c'est ce que semble indiquer cette délibération de la municipalité de Foix du 14/01/1790: "M.Pauly se rendra à Massat pour remercier les citoyens de cette cité du désir qu'ils manifestent, d'après le bruit qui s'en est répandu, d'être réunis au département de Foix". Pourquoi tant de remerciements pour une adhésion vague et tardive si Massat n'avait donné un exemple et rompu un faisceau de résistances". Que ce premier pas ait été franchi par Massat plutôt que par Castillon ne surprend pas: l'on a vu que Massat, culturellement, se situait à l'écart des normes couserannaises, entre autres en n'élevant que des ovins de race
...../.....

Nous venons de le voir, le parti-pris à l'égard du Haut-Couserans (les choses sont plus complexes avec le Bas-Couserans, mais nous ne nous intéressons ici qu'aux éleveurs de la montagne) s'est maintenu tout au long du XIX^e siècle, il se perpétuera, nous allons le voir, au cours du XX^e. Et l'on comprend que la Tarasconnaise ait pu être favorisée aux dépens de sa voisine Castillonnaise. Elle était en quelque sorte la race du Pouvoir:

1^o) d'une part, le projet Vadier, soumettant les vallées du Lez et celle du Salat à celle de l'Ariège, prenait soin de conserver pour cette dernière la proximité des lieux du Pouvoir politique de décision (1): Foix devenait le Centre politique et administratif (en 1790, l'on écrivait d'ailleurs: "le département du Pays de Foix"). Il contribuait à faire ainsi des circuits commerciaux de la vallée de l'Ariège les bénéficiaires de la départementalisation tout en coupant le Couserans de ses liens traditionnels. Les centres d'engraissement de la moyenne et de la basse Ariège seront particulièrement favorisés puisqu'ils jouent, dans ce mouvement de circulation de l'argent, le rôle d'intermédiaire entre la montagne (où ils achètent) et Pamiers et Toulouse (où ils vendent)(3). Déjà en 1300, les ovins circulent entre Ax, Tarascon et Pamiers (cf. "Montaillou..." op.cit.). Rejoignant le Mercadier de 1850, J. Baby, "propriétaire agriculteur à Ussat", commune limitrophe de Tarascon, écrit en 1930: "/l'engraissement/ est le travail très rémunérateur des habitants des côteaux et de la plaine situés en aval de Foix. Les foires d'Août et de Septembre aux Cabannes, Ax, Vicdessos et Tarascon dans le bassin ariégeois, de Seix, Massat et St.Girons dans celui du Salat, sont l'objet de nombreuses et fructueuses transactions. Les moutons achetés sont rapidement engraisés et vendus à la boucherie avec des bénéfices souvent appréciables."(2) Bien sûr, aucune mention de la vallée du Lez, ni de la foire de Castillon. Quant à Seix, Massat et St. Girons ces trois foirails sont les débouchés des

.../... tarasconnaise comme le fait la vallée de l'Ariège (cf. ci-dessus, p. 55 e.s.). L'on sait qu'à l'Ouest les mouvements de circulation des ovins et la partition dialectale se faisaient selon l'axe Couserans ↔ Comminge.

(1) = Il fut bien sûr prévu initialement que les Assemblées pourraient se réunir alternativement à Foix, Pamiers ou St. Girons, mais "en fait il n'y eut pas d'alternative et l'Assemblée départementale n'a siégé qu'à Foix" (cf. G. ARNAUD, "Histoire de la Révolution...op.cit.).

(2) = J. BABY, "La race ovine des Pyrénées à laine frisée particulièrement dénommée race tarasconnaise" in "L'Agriculture de l'Ariège" 1930, p.200 à 212.

(3) = L'importance "de l'activité du marché de Pamiers" et du négoce autour "des bancs de bouchers ("bancos carnarios")" où était perçu un cens sur les dos ou filets des animaux ("Lumborum pecorum") apparaît même dès le début du XII^e siècle. cf. P. WOLFF "notes sur les origines de la vie urbaine dans l'ancien comté de Foix" in "Pays de l'Ariège" 1961, p.115.

vallées de l'Alet, du Garbet et de l'Arac, toutes trois situées dans cette zone intermédiaire entre les parlers languedociens et gascons où l'on pratique un élevage mixte lui aussi: à la fois quelques Castillonaises et, surtout, des Tarasconnaises, ces dernières "particulièrement homogènes" dans la vallée de Massat, "à peu près pures" dans les deux autres.

Ce n'est pas un hasard si les grandes dynasties de négociants ariégeois qui, aujourd'hui, pratiquent le marché européen, sont originaires des zones de la Moyenne et de la Basse Ariège, tout comme l'étaient les gros propriétaires notables qui dirigeaient la Société d'Agriculture.

2°) d'autre part, ces Sociétés d'Agriculture, dont nous savons le recrutement, seront reconnues par le Pouvoir central qui leur délèguera une partie de ses attributs. Rappelons cette circulaire du Ministre de l'Intérieur qui, le 5 Mai, 1813, demandait que les membres des jurys pastoraux "soient pris dans les Sociétés d'Agriculture et dans la classe des propriétaires". Il ne s'agissait pas bien sûr des petits éleveurs du Haut-Couserans, assez impudents qui plus est pour posséder collectivement forêts et pâturages et y limiter, voire y interdire la pénétration du bétail forain (cf. dans le volume 1, l'annexe 2, 1° partie). C'est d'ailleurs dans les cantons de Castillon et d'Oust qu'éclatera, avant de se propager à l'Est du département, la révolte populaire de 1829 connue sous le nom de "Guerre des Demoiselles". (1). Même lorsque vers 1860 la Société s'ouvrira davantage au Couserans, les hautes vallées souffriront toujours de sous-représentation; les militants couserannais les plus nombreux et les plus actifs seront les gros propriétaires du Saint-Gironnais et du Séronnais, pays d'engraissement, et, par là même, en communauté d'intérêt avec les propriétaires de la Basse et de la Moyenne Ariège, toujours les plus nombreux et les plus influents (de façon contradictoire leur dynamisme sera aussi quelque peu profitable à la montagne : introduction du maïs, du trèfle incarnat, de la luzerne, mais ceci est bien loin de compenser cela, la suite de l'histoire va nous le montrer.).

Si, bien soutenue, la Tarasconnaise prospère, que devient la Castillonaise? Elle se porte très bien au début du XX^e siècle, mais le ton et les sous-entendus d'un rapport publié par un vétérinaire Saint-Gironnais quelques semaines après le concours des races ovines et bovines d'Octobre

(1) = F.BABY, "La guerre des Demoiselles en Ariège" voir la carte "Demoiselles par canton et par période".

1905 à St. Girons, laissent penser que certaines pressions continuaient à s'exercer sur les éleveurs couserannais mais, cette fois, dans le sens d'une uniformisation des races aux niveaux départemental et régional: "Tous les commissaires ont été d'accord au dernier concours de St.-Girons sur les caractères de la race ovine castillonnaise et ont reconnu les avantages qu'elle peut procurer, il s'agit de la propager par sélection en évitant les croisements. Il n'est nullement besoin pour pratiquer l'élevage dans nos régions de tourner ses regards vers Toulouse ou vers La Mecque. Nos éleveurs savent que leur industrie n'est pas matière de bréviaire mais d'observation et d'initiative, ils ne feront jamais de la zootechnie prosternée; chez eux ils donnent des leçons, ils n'en acceptent pas." (1).

Au concours de 1911 tout continue à bien aller comme le montre le rapport du 8 Octobre déjà cité: "parmi les moutons, ceux de la race à tête et à extrémités rousses furent les plus nombreux et les plus intéressants/.../. Sur 16 lots de brebis présentés, 6 étaient très homogènes et se rapprochaient du type que nous recherchons. Les autres quoiqu'imparfaits, possédaient tous quelques individus aptes à donner de bons sujets."(2). Mais en 1930, Montariol écrit: "Cette excellente race a beaucoup perdu depuis quelques années." (3). En 1948, L.Clarens, chef des services vétérinaires, renchérit: "Au cours des dernières années, la race a subi une dégénérescence très accusée"; plusieurs raisons sont avancées mais Clarens reconnaît: "depuis une quinzaine d'années, faute de crédits et d'organisation professionnelle, l'élevage ovin castillonnais n'a pu être dirigé ni encouragé" (4). On crée donc un syndicat d'élevage du Castillonnais. Les 8 et 9 Octobre 1949 est organisé un "concours itinérant de l'espèce ovine dans le castillonnais". Or, quelle est la première constatation qu'avec stupeur le Jury est amené à faire? "Nous avons été frappés par la très forte proportion et le bon aspect des sujets métis obtenus par croisement entre l'ancienne brebis castillonnaise à tête et pattes entièrement rousses et les béliers "blancs" tarasconnais ou autres. Le nombre et la relative homogénéité de ce bétail permettent d'affirmer qu'une nouvelle race est en voie de création."(5).

(1) = in "L'Agriculture de L'Ariège" n°12, 1905, p.322.

(2) = in "L'Agriculture de L'Ariège", rapport de A.GUY en 1911.

(4) = in "Les ovins transhumants du St-Gironnais", Annales de la F.P.E.M. 1948.

(5) = P.PROGENT, "Concours itinérant...", in "L'Agriculture de L'Ariège" 1949.

(3) = in "L'Agriculture de L'Ariège" 1930.

Nous verrons ce qu'il faut penser de toutes ces affirmations, mais des éleveurs avaient donc cédé aux pressions allant dans le sens d'une homogénéisation des races locales (1). L'on rejoint ici notre point de départ, le lexique ovin et la soirée du 29 Mai 1976 à Arpos, car, ce soir là, le vocabulaire employé n'était autre que celui permettant de nommer les ovins de race castillonnaise, ceux de race tarasconnaise et les produits, selon des règles à expliciter, des croisements entre les deux.

La surprise du Jury de 1949 fut d'autant plus grande que le but du concours était de créer chez les éleveurs un mouvement d'intérêt "autour des initiatives prises pour l'amélioration de la production ovine." Le Jury découvrait que, loin de se désintéresser de ces problèmes, les éleveurs avaient déjà fait la majeure partie du travail. Les Services Départementaux, mettant la charrue avant les boeufs, avaient donc lancé un programme d'amélioration sans tenir compte de l'état effectif du cheptel, ni savoir ce qui se passait vraiment dans le montagne. Depuis au moins Froidour ce mouvement de méconnaissance/reconnaissance rythme, comme une constante, la littérature consacrée à l'Agriculture dans ce département. Et le rédacteur du rapport du concours de 1949, Directeur des Services agricoles de l'Ariège, est le même qui, un an plus tôt, se plaignait de "l'état d'esprit peu réceptif des agriculteurs ariégeois."! Sur un mode mineur il prenait, dans la palinodie, le relais des de Lajous et Laurens du XIX^e siècle. Et l'on peut alors mieux comprendre l'analyse que fait A.Coumes JeanPau dans le texte n° 0: "çò que vesem per naut, que caleriá que prenessan differentas instruccions avant d'engajar milions; solòmentas eths que podem dar renshòments que non condam cap, qu'em "des incompetents", non demanda cap jamei degun /.../".

L'auto-critique de L.Clarens, directeur des Services vétérinaires départementaux, qui fut le promoteur de la création du syndicat d'élevage du Castillonnais, attestait elle aussi ces revirements incessants: "Pendant longtemps nous avons pensé que l'élevage du Tarasconnais devait l'emporter dans notre département /.../. Des essais comparatifs effectués pendant trois ans nous permettent d'affirmer que le prix de revient au kilo. de viande est toujours à l'avantage de la Castillonnaise." (1948,OP.cit.). Le premier point

(1) = sur ce point bien précis, nous renvoyons le lecteur à l'excellente analyse que fait A.COUMES sur ces problèmes (ci-dessous p. 96 e.s.). De la même façon des éleveurs d'Alos me faisaient remarquer que certains éleveurs avaient eux aussi une responsabilité dans ce qu'ils appelaient "l'embarardissement" des races rustiques. Mais il est difficile de reprocher à des gens auxquels l'on a fait croire que leurs problèmes venaient de leur bêtise et de leur incapacité, d'avoir cédé à ce type de pressions.

de vue n'était qu'idéologique, le second est, lui, scientifique, mais bien tardif. Les présupposés de L. Clarens et la surprise du Jury de 1949 ne faisaient que refléter en les déformant les processus historiques de domination de la race tarasconnaise que nous avons analysés ci-dessus: d'une domination due à des circonstances historiques (celle, en fait économique et politique, des circuits d'engraissement et de commercialisation propres à "la classe des propriétaires" de la Moyenne et de la Basse-Ariège), on avait glissé à une supériorité absolue, naturelle.

Mais comment est décrite la Castillonnaise dans les descriptions que nous en possédons? A. Guy (1912), Montariol (1930), Pons (1942), Clarens (1948), Progent (1949), chez tous ces auteurs les caractéristiques coïncident relativement entre elles, sauf sur un point où les divergences sont totales: considèrera-t-on comme seules castillonnaises les bêtes "dont la tête, les membres, ainsi que les parties du corps non recouvertes de laine sont complètement roux", ou acceptera-t-on d'autres nuances colorées? Le problème n'est pas secondaire, il se posa par exemple avec acuité au Jury de 1949 (long développement dans le rapport p. 19, repris en conclusion p. 21) et s'était présenté, de façon analogue, pour l'élevage des races bovines rustiques (1). Il faudrait pouvoir faire un historique détaillé de la Castillonnaise et de son évolution. Mais les descriptions systématiques sont tardives: à notre connaissance rien avant le début du XX^e siècle. Le sous-préfet de St.-Girons ne donne aucun détail dans sa lettre de 1811; en 1861, P. Caujolle note simplement: "dans la vallée de la Bellongue, Le Biros et Bethmale, on trouve partout la race à tête rousse." (La suite de son article souligne les nombreux avantages "offerts par l'élève de cette race rustique"). De plus, l'on manque de descriptions qui eussent pris en compte, au moins comme l'un des paramètres, le point de vue des éleveurs eux-mêmes et leur

(1) = dans le 1^o numéro du nouveau journal "L'Ariège Agricole" qui en 1902 naquit de la fusion des trois "Sociétés Agricoles" du département, le premier article, rédigé par le directeur de cette nouvelle publication, est consacré à "L'étude des races domestiques du département"; il y est souligné: "En vertu du proverbe "de tout poil, bonne bête", des zootechniciens ont contesté la valeur des caractères tirés de la robe./.../. Il ne faut pas avoir étudié de près nos races bovines pour contester ainsi l'importance de la robe et de la couleur des muqueuses et de la peau."

classification. Sur ce point les descriptions officielles ne suffisent pas: (1): confiées aux sous-préfets qui s'appuient sur les gros propriétaires notables, aux Sociétés d'Agriculture, qui regroupent cette même gentry, ou aux diverses instances départementales officielles, elles méprisent à priori ou ignorent les éleveurs de la montagne. Nous l'avons montré de Thersouly affirmant en 1839 qu'ils sont "en dessous de la brute" à l'article de 1948 leur attribuant "un état d'esprit peu réceptif", se maintient une sombre continuité, dont nous pourrions en 1976 citer encore bien des exemples et que l'auto-critique de L.Clarens ne fait que souligner lorsqu'elle relève ses propres préjugés.

L'absence, dans tous ces textes qui parlent d'eux, de tout discours des éleveurs eux mêmes (sinon sous la forme de sa dénégation, encore faut-il la décrypter), les présomptions sous jacentes à ces descriptions, leur caractère idéologique et non scientifique, tout ceci nous place dans une situation identique à celle rencontrée par A.Albergoni et F.Pouillon lorsqu'ils analysent la "littérature scientifique" consacrée, à l'époque coloniale, au fait Berbère dans l'extrême Sud tunisien: " la domination coloniale, sous sa forme scientifique, consiste précisément à prendre possession de la parole vraie, à se substituer au savoir constitué que les groupes en place ont sur eux-mêmes, au "discours indigène" qui est dès lors relégué au niveau de fables enluminées dénuées d'intérêt scientifique. /.../. Notre critique s'appuiera alternativement sur un repérage des failles et des contradictions de cette lecture "scientifique" et sur des données recueillies sur le terrain." (2).

(1) = même lacune dans les documents d'Archive pour l'historien qui veut étudier le rapport entre "mentalités anciennes et troubles ruraux au XIX^e siècle": "En ce domaine, il est difficile de préciser les motivations premières: les témoignages directs des paysans font défaut, de la moitié aux trois-quarts des hommes étaient illettrés /a/, les rapports de l'autorité administrative ou judiciaire se réfèrent à une toute autre échelle de valeur." A.SOBOUL, "Problèmes...." op.cit.

/a/ = pour L'Ariège, d'après l'enquête de V.Duruy de 1864, 90% de la population adulte ne parlait pas français à cette date, et 50% des enfants de 7 à 13 ans ne savaient ni parler ni écrire cette langue. Cf. Les cartes des pages 271 & 272 dans DE CERTEAU, JULIA, REVEL, "Une politique de la Langue - La Révolution française et les patois", Gallimard, 1975.

(que le Lecteur se reporte au Cours d'Agriculture de 1843 dont nous avons publié un extrait ici même p. 30!!)

(2) = in "Le mal de voir" - Cahiers Jussieu II - Collectio 10/18 - n° 1011 - pages 349 e.s.

Sans doute la domination n'est elle pas ici de type "colonial" et une étude d'ensemble serait nécessaire qui mettrait mieux en évidence tout le jeu de connexions, décalages, intérêts divergents qui infléchissent les analyses et les programmes qui en découlent. Mais ici comme là, les intérêts motivant cette domination, les pratiques et les discours qu'ils engendrent, sont les mêmes et le mépris identique. Le texte déjà cité du Directeur des Services Agricoles de 1948 le dit très clairement: "En raison de l'état d'esprit peu réceptif des agriculteurs ariégeois, il faudra beaucoup de temps avant que notre programme d'amélioration laitière soit réalisé. Jusqu'en 1940, le lait de l'Ariège n'a guère eu comme débouché que la fabrication du fromage à pâte molle, pâle imitation du camembert, qui se vendait surtout en Afrique du Nord aux populations indigènes, peu exigeantes sur la qualité."

Un dédain parallèle englué ces deux "objets" et les mêmes processus dont nous avons esquissé l'analyse pour les ovins se retrouvent dans d'autres domaines: la forêt, les races chevalines et bovines (où l'on tenta les mêmes croisements délirants), les tentatives d'installation de fruitières ou coopératives laitières (dont on alla chercher des modèles dans le Jura et le Briançonnais, avant de s'apercevoir que le système des cabanes du Haut-Salat constituait déjà "de véritables fruitières d'été".) (1), le rôle de l'école et de l'enseignement du français (il était indispensable, mais il n'était pas nécessaire qu'il s'accompagnât du mépris et d'une volonté avouée d'éradication de toute culture qui ne fût pas "nationale"), autant de contre-lectures à faire sur des problèmes qui aujourd'hui se posent encore; contre-lectures d'autant plus justifiées que la méthode expérimentale peut ici s'appliquer: les divers programmes élaborés pour le Couserans sur la base de ces analyses ont tous été des échecs sauf deux d'entre eux qui s'accommodaient fort bien d'un abandon de l'usage agricole des terres et même le supposaient: l'extension du tourisme et du reboisement.

Concrètement et puisqu'ici notre objectif premier est d'analyser le réseau de relations multiples dans lequel s'inscrit le lexique ovin des éleveurs de Sentenac d'Oust, il est impossible, en l'absence de toute trace antérieure du discours de ces éleveurs, de savoir si l'image des races ovines qu'il

(1) = Les affirmations de 1948 citées ci-dessus sont, là encore, complètement fausses. Nous le montrons dans le volume 3 de notre travail: "Le savoir des bergers de Casabède - Les mangeurs de lait" (en préparation pour l'été 1978).

propose en 1976 ressemble à celle de ces époques , ou si elle s'en éloigne. En analysant le discours des notables nous n'avons pas fait surgir le Savoir des Eleveurs; mais les "failles", les "contradictions", les palinodies de ce discours officiel montrent clairement qu'il n'avait pas pour fonction de décrire ni de donner à comprendre les éleveurs de la montagne. Il fallait à tout prix masquer une réalité rétive dont tous les éléments économiques, techniques et linguistiques contredisaient ce Nouveau-Monde qui se construisait sous le seul signe de "l'Enrichissez-vous". Il fallait à tout prix des alibis. Mais, alors qu'aujourd'hui comme en 1839 ou 1948 certains s'obstinent encore à ne voir que désordre et chaos dans le savoir des éleveurs de la montagne, celui-ci, tel qu'il apparaît ici à travers leur propre discours, s'avère en fait des plus précis et des plus motivés. A une date bien sûr récente (1942), P.Pons, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse et Directeur du Concours régional agricole de cette ville, est le seul, enfin, à proposer une description détaillée et cohérente de la Castillonnaise et celle-ci est très proche de celle des éleveurs de 1976: "/.../couleur rousse, presque uniforme, (cf.tableau 3 série I-1-1) dont la nuance, variable avec l'origine et les conditions de vie, peut aller du rouge foncé presque brun (cf.1-1-2) au jaune paille délavé(cf.I-2). Quelques sujets ont des taches grises ou blanches semées sur le fond roux de la tête et des membres (I-3). On donne la préférence à ceux qui ont une teinte rousse foncée bien franche." La position excentrée de cet auteur par rapport aux autres situés eux à des points clefs dans les stratégies locales de décision plaide-t-elle en faveur d'une plus grande rigueur scientifique de sa part?

II-2-2) Le Savoir des Eleveurs (vocab. des races et croisements)

Voir le tableau 3, page suivante. Les trois premiers types de Castillonnaises correspondent très précisément à ceux reconnus par le professeur P.Pons dans l'article cité ci-dessus. Le terme "rog, roja" /rut^ç,rujo/ sert à désigner les bêtes à la teinte rousse bien franche, mais il fonctionne aussi comme un terme générique désignant globalement la race castillonnaise. Ces bêtes étant pour les éleveurs, comme elles le sont pour P.Pons, les plus caractéristiques de la race, l'on s'aperçoit ici, une fois de plus, que le lexique ovin n'est en rien arbitraire puisque si ce terme est utilisé comme générique, il le doit à la valeur du produit spécifique qu'il désigne par ailleurs.

LES RACES

I) "Erai castilhonesas" /kastiy^unezòs/A I-1) "Erai rojas" /r^ujòs/I-1-1) "Erai rojas deth rog viu" /r^ujòsdè^tr^ubbiw/

(A Alos sont appelées: "eras en color de vin").

A I-1-2) "Erai bríulas" /bríwlòs/

(Encore appelées "oelhas de Sent-Lary").

I-2) "Eras en color de blath" /èk^ul^udéblatš/

I-3) "Erai letradas" /létradòs/

("Plan pipatadas o non" /pipat^udòs/).B I-4) "Erai cari-blancas" /karibl^ã(^h)kòs/II) "Erai tarasconesas" /tarask^unezòs/A II-1) "Erai blancas, un marran blanc" /bl^ã(^h)kòs/

B II-2) "Erai pigalhas" /pigayòs/

C II-3) "Erai bairadas" /bayradòs/

III) "Eths crosages" /kr^usadjés/ - Ua crosada, un crosath.

A III-1) "Eth prumèr crosage"

= "Erai bogadas" /b^ug^udòs/

III-2) "Prumèr crosage e recrosages"

III-2-1) "Erai pardòlas, era parda; un pardòl" /pardòlòs,
pardò; pardòl/

B III-2-2) "Erai pigalhas" }

III-2-3) "Erai bairadas" }

(plus rares)

III-3) "Recrosages"

III-3-1) "Erai burèlas" /burèlòs/

C III-3-2) Le plus souvent appelées "mandratadas" /m^ãdratadòs/
mais le mot est aussi un simple déictique.

IV) Mots classés à part. Ces noms fonctionnent comme de simples déictiques:

IV-1) Erai mandratadas

IV-2) Erai perdigalhas de rog /pèrdigayòsder^utš/

IV-3) Erai mascardas /mas-, maçkardòs/

II - 2 - 2 - 1) LES CASTILLONNAISES.

I - 1) "Erai rojas" (T.N°19, 20, 21).

"Que son rojas e non cau cap qu' aujan cap de peu blanc eishus era croha deth cap" = "Elles sont rouges et ne doivent pas avoir le moindre poil blanc sur le sommet de la tête."

"Cau cap qu'aujan arren de blanc eishus era tèsta ne nas camos, rojas de pèrtot" = "Elles ne doivent avoir de blanc ni sur la tête ni sur les jambes, rouges de partout."

On distingue deux variétés de rouge:

I - 1 - 1) "erai rojas deth rog viu"

= "les rouges d'un rouge vif."

A Alos les mêmes sont appelées "en color de vin" = "celles qui sont de la couleur du vin."

I - 1 - 2) "erai brifulas"

"D'un rog tintath, ne gris ne rog clar" = "d'un rouge teinté ni gris, ni rouge clair."

"Rouge cerise très très mûre tirant sur le brun" (Carnet).

Souvent appelées "oelhas de Sent Lary" (cf. supra p.56).

I - 2) "Eras en color de blath"

"Que son dera color deth blath, qu'an era figura, eras aurelhas e eras camos en color de blath" = "Elles sont de la couleur du blé, elles ont la figure, les oreilles et les jambes de la couleur du blé."

La métaphore est la même que celle du Professeur P. Pons qui, lui aussi, parlait de "sujets d'une couleur jaune paille délavée."

I - 3) "Erai letradas"

"Tacadói de rog ena figura, enas camos" = "Tachées de rouge sur la figure et sur les jambes".

Le mot "pipatath, 4ada" sert pour indiquer la plus ou moins grande

quantité de taches: "erai pipatadas de letrath", "qu'ei ua oelha plan pipatada de rog". "Aiquí qu'en as ua, qu'ei shus eth letrath, n'ei cap tan pipatada coma er'autra" = "Ici tu en as une qui tire sur le "lettré" elle n'est pas aussi "pipatade" que l'autre."

Sur la foire de Castillon en Octobre 1976, les Coumes JeanPau ont acheté à un éleveur de Bethmale son lot de brebis parce que, au milieu de bêtes pour eux d'un moindre intérêt, il comportait quelques belles letrades (voir chapitre II-2-2-5. Voir aussi le film de l'ERA 352: "Le marché en Couserans.").

I - 4) "erai cari-blancas"

"Quaunqu'uns piquets de rog mès pas plan; mès qu'ei raça castilhonasa, n'ei cap tarascones" = "Elles sont piquetées de rouge mais à peine; mais c'est des Castillonaises, c'est pas du Tarasconnais."

Certains n'ont même aucune tache rouge. C'est la seule variété que le Professeur P. Pons ne mentionne pas, mais le concours de 1949 fait état de "quelques lots d'animaux blancs jugés à part selon leur conformité."

A la naissance leur cou s'orne d'un collier légèrement rouge qui disparaît au cours de la croissance. On dit "qu'an un collet rog".

La formation du mot est expliqué en relation avec "era cara" = "la face, le visage". Mais il faut noter qu'ici l'on emploie toujours "cari", au singulier comme au pluriel alors qu'on pourrait attendre *"ua cara blanca". Ce phénomène linguistique est mis en parallèle avec l'expression "un óme cari-virath" que Vincent Coumes Barrath explique: "Quaunqu'un de mau entraversath, c'est quelqu'un qui fait des réflexions, qui est de mauvaise humeur." De son côté, Adrien Coumes JeanPau qui établit le même rapprochement, explique cette expression: "Le visage d'une bête ou d'un homme qui a eu peur et s'est reculé brusquement; c'est entre triste et mauvaise figure."

Ce sont là les cinq types de castillonaises. Ces variétés se répètent en se croisant. (Voir p.83 à 101).

II - 2 - 2 - 2) L E S T A R A S C O N N A I S E S .

C'est la race blanche, nous avons déjà analysé le mécanisme de pénétration de ces bêtes, originaires de la vallée de l'Ariège, dans le Couserans par l'intermédiaire des vallées de l'Arac, du Garbet et de l'Alet.

Aujourd'hui on trouve des sujets métis jusque dans les anciens fiefs de la Castillonnaise: Bethmale en particulier. Les foires communes aux vallées de Massat, Aulus et Ustou et à celles du Salat et du Lez ont joué là un rôle essentiel. Un discours enregistré en français à La Soumère le 31/12/1976 souligne cette origine jusque dans le terme servant à désigner: "c'était déjà une première croisée, castillonnaise sur blanc, sur blanc massatois ou...enfin, d'origine tarasconnaise quoi." (voir ci-dessous "erai burèlas"). Nous avons déjà dit (p.54-55) que Massat, Aulus et Ercé pratiquent une tonte différente de celle de Sentenac: "eri que bastar" (T.17); or cette tonte qui, dans le Couserans, correspond ainsi aux vallées où l'on élève "la race blanche", est aujourd'hui encore (1) pratiquée aussi dans la région de Tarascon et dans la Haute Ariège, fiefs de cette race: une photo qui, dans "L'Agriculture de l'Ariège" de 1930, présente un bélier de race tarasconnaise est ainsi commentée: "Il est d'usage de ne tondre les béliers que sur la région lombarde." ce qui est très exactement "bastar". P.C., un des éleveurs d'Alos qui montagnent à Casabède, sur les estives de Sentenac d'Oust, avait ainsi "basté" son bélier pour la montée 1975 en estive ce qui lui valut quelques réprimandes et moqueries lui reprochant d'avoir "gâché" son bélier! (2).

Selon leur toison trois variétés de tarasconnaises sont différenciées:

II--1) "erai blancas".

Les blanches. Comme nous l'avons vu pour les Castillonnaises ce terme, parce qu'il désigne les bêtes les plus caractéristiques de la race, sert aussi de générique (le français régional parle d'ailleurs plus souvent de "race blanche" que de "race tarasconnaise").

II - 2) "erai pigalhas".

Les tachetées. La couleur des taches (qui sont brunes ou noires), leur disposition (elles s'étendent parfois jusque sur la laine) et la conformation générale de la bête empêchent toute confusion avec les "létrades".

(1) = cf. Le dossier ethno-photo. et le film de la tonte à LA FREYTE (09) par C.COSTES et J.L.FOSSAT - E.R.A. 352 - 1976.

(2) = cf. Le dossier ethno-photo. "Estives 1975 - Casabède" par B.BESCHE-COMMENGE.

II - 3) "erai bairadas".

"Eras qu'an eth cap dera tèsta blanc. O!qu'ac as en tarascones! Eras castilhonesas ja son raras eras qu'an un petit punt blanc shus era tèsta, tandis que çó de Tarascon tan plan t'auràn era mentat deth cap blanc, eras çamoi blancas, era mentat dei rens blanc e negre, tot barrejath! Maroquin! En castilhones non i a cap d'aquò" = "Celles qui ont le sommet de la tête blanc. Oh!ça tu l'as dans le Tarasconnais, les Castillonnaises elles sont rares celles qui ont un petit point blanc sur la tête, tandis que ça, les Tarasconnais, ça t'aura aussi bien la moitié de la tête blanche, les jambes blanches, la moitié des reins blanc et noir, tout mélangé! Maroquin! dans le Castillonnais il n'y en a pas de ça!".

Le mépris pour les Tarasconnais est évident jusque dans la syntaxe même: emploi des pronoms neutres "ac", "çò", "çò de", "aquò", les reléguant au rang d'objet tandis que les Castillonnaises sont des personnes: "eras".

Comme pour ces dernières, les variétés de Tarasconnais reconnues ici par les éleveurs correspondent à celles que retenaient le Professeur P.Pons: "/Les Tarasconnais/ sont exceptionnellement tout blancs, tout bruns ou tout noirs Presque toujours ils sont blancs avec la tête ou les jambes tigrées ou marquées de taches brunes ou noires. Souvent on rencontre dans les troupeaux les plus purs des individus très faiblement mouchetés." (op.cit.p.49).

II - 2 - 2 - 3) LES CROISEMENTS.

Le contact des deux races (il serait plus juste de parler de "sous-races", toutes deux étant pour les zoologues des rameaux de la race des Pyrénées Centrales)s'est traduit par des croisements et métissages (1) pas toujours satisfaisants, à l'inverse de ce qu'affirmait le rapport du concours de 1949. (cf.supra p.73); en effet, nous le verrons à travers les textes qui suivent, si les croisements peuvent donner de bons produits, nos informateurs de La Soumère estiment qu'il n'en est plus de même pour leur descendance surtout si l'on fait lutter les femelles ainsi obtenues par des mâles où le sang tarasconnais est majoritaire. Il s'avère indispensable de réintroduire, si possible dès la 2^e génération, du sang castillonnais sous peine de voir rapidement disparaître, dans les produits à venir, les qualités conjointes de fécondité, d'aptitudes à l'allaitement et à l'engraissement qui font des Castillonnaises une race

(1) = Croisement: race A + race B - Métissage: produit AB + produit AB -
Sélection: A + A ou B + B.

éminement rustique. Pour certains des éleveurs que nous avons interrogés sur ces problèmes, le métissage prolongé peut donner de bons résultats, parfois même meilleurs que ceux obtenus avec de pures Castillonnaises, à condition de surtout ne pas faire lutter les femelles ainsi obtenues par des mâles tarasconnais mais par des béliers eux-mêmes métis. Il reste néanmoins indispensable de conserver des lots de Castillonnaises pures, à la fois pour elles mêmes et afin de réintroduire par moments dans le circuit de métissage des béliers castillonnais (de multiples combinaisons sont alors possibles).

Mais il faut préciser que les éleveurs qui nous défendaient ce point de vue habitent à Alos (hameau de l'Artiguenard) c'est à dire dans un contexte écologique différent de celui des éleveurs de la montagne proprement dite: les prés de fauche sont plus bas et, surtout, préservés des influences climatiques directes de la chaîne centrale par les diverses "serres" qui descendent de part et d'autre du petit sommet du Bouïrex (1873 m.). Il y fait donc moins froid, l'herbe y pousse plus tôt et plus vite et les bêtes, à la sortie de l'hiver, y disposent plus rapidement d'une nourriture plus nutritive; en 1977, année particulièrement froide et pluvieuse, ces éleveurs avaient déjà, à la fin Juillet, engrangé plus de la moitié de leur foin alors qu'à cette même date les fauchaisons commençaient à peine à la Soumère. Les pâturages d'été et de demie-saison sont eux aussi beaucoup plus bas et à l'abri des influences de la chaîne centrale: jusqu'à ce qu'ils viennent monter à Casabède (été 1975) ces éleveurs estivaient juste au dessus de leurs propres prés de fauche, à une altitude d'à peine 1400 mètres; c'est, à Sentenac d'Oust (La Soumère), le niveau des pâturages de demie-saison tandis que la cabane de Casabède, au pied, simplement, des estives, est déjà à 1600 mètres et que ces mêmes estives s'élèvent jusqu'à 2600 mètres! D'ailleurs lorsque les éleveurs de l'Artiguenard vinrent monter pour la première fois dans les montagnes de Sentenac d'Oust, ils réagirent comme devant un monde nouveau dont toutes les règles, écologiques mais aussi sociales, leur étaient inconnues et résumèrent leurs impressions en me disant, sur le chemin du retour: "ça, ça fait la vraie montagne!". Si rien ne vient les empêcher de continuer à estiver à Casabède, il sera intéressant de voir si, dans quelques années, leur opinion sur les croisements Castillonnaises+Tarasconnais est restée la même.

Les termes que nous étudierons maintenant se classent selon trois niveaux .

de métissage: A = croisements, B = idem + métissages, C = métissages.

A) "Crosages" = croisements.

Ce sont et ce ne sont que les produits d'un croisement de première génération. On obtient dès la seconde génération des produits différents;

III - 1) "Erai bogadas".

"Espèça de mascarath" (T;n°19).

"Les bougades, ça c'est des premiers croisements, celles qui sont croisées" (Enregistrement du 31/12/1976).

"Rouges avec du noir, couleur de cendre" (Carnet Sept.76).

Ces bêtes sont considérées comme solides, "assez dures" et de bonne qualité.

B) "Crosages et recrosages" = croisements et métissages.

Les produits ici dénommés peuvent être obtenus par un croisement de premier sang, mais, à la différence des "bougades", on peut retrouver dans leur descendance d'autres produits semblables qui, souvent, ne présenteront plus qu'une partie seulement des qualités caractéristiques du produit de première génération: les brebis, en particulier, perdent cette rusticité qui leur permettait d'être à la fois d'excellentes nourrices et des bêtes d'engraissement rapide.

III - 2 -1) "Erai pardòlas, un pardòl, ua parda".

" Eras tarasconesas qu'an era còmos de cants e totas qu'an eras còmos de cants qu'ei un crosage: ten, aiqí qu'en as ua com aquò" (T.n° 23).

"Elles sont d'un blanc qui tire sur le gris, parfois quelques taches" (Carnet, Sept. 76).

"Elles ressemblent parfois aux "pigailles" mais avec des couleurs moins franches" (idem).

"Au premier croisement ce sont de bonnes bêtes mais la famille ne vaut rien" (carnet Nov. 76).

Le mot, par dérision, est emprunté au vocabulaire bovin: les plus beaux spécimens de la race bovine ainsi dénommée se rencontraient dans la région d'Ercé ("ei pardos, erai pardas d'Ercé") où l'on élève aussi des ovins tarasconnais et (comme dans toute la vallée du Garbet, cf. ci-dessus p.55) l'on "bastait" les moutons le jour de la tonte. L'on ne peut mieux souligner, dans l'acte de dénomination même, le caractère étranger du produit ainsi désigné.

En 1976, alors que sur les foires de Castillon nous les avons vu chercher des "lêtrades" sur d'autres foires les Coumes vendaient des "pardoles" dont ils nous disaient: "aquò, qu'ei ua saloparia". Le même jugement s'applique au mot les désignant: " Une parde, une pardol, c'est un mot grossier qu'on leur met dessus." (carnet Sept.76).

III - 2 -2) "Erai pigalhas, erai bairadas"

Déjà décrites comme tarasconnaises. Peuvent parfois se retrouver métis, mais le phénomène est assez rare.

C) "Recrosatges" = "Métissages"

Ces produits ne se rencontrent qu'au moins trois générations après un croisement Tarasconnais + Castillonnaise. De façon générale, ils sont très dépréciés.

III - 3 - 1) "Erai burèlas"

Bêtes aux membres d'une couleur brune en plaques d'une plus ou moins grande intensité. La tête est parfois mouchetée, souvent autour des narines et des yeux.

"Moins bonnes bêtes pour le piç" (carnet Sept. 76)

Leur laine est très jarreuse, on l'appelle "peu de can" = "poil de chien". Or la même métaphore se retrouve dans la Haute-Ariège pour certaines Tarasconnaises: " la laine au poil droit que les bergers appellent pel de gous, poil de chien" (F.Baby, "La race ovine..."op.cit.).

Emploi métaphorique: à la Soumère une grand-mère qui avait dans la journée la garde de ses petits fils, les appelait en criant: "On ei burèl" = "Où es-tu burèl?", car ils étaient souvent très sales, le visage et les mains tachés de boue. (Vincent Coume Barrath).

Texte (Enregistrement en français du 31/12/1976):

A = cette burelle, sa grand-mère c'était déjà une croisée, une première croisée: castillonnais sur blanc massatois ou...enfin d'origine tarasconnaise. Sa mère, ça faisait le deuxième croisement, sa mère elle avait été couverte par le bélier castillonnais, par Victor.

B = l'en color de blath?

A = oui, Victor, l'en color de blath, le Castillonnais quoi! Alors elle /la burelle, c'est donc la 3° génération/, elle en sort, elle en porte l'origine castillonnaise tuvois, elle se porte sur le rougeâtre, mais, au lieu

de sortir rouge castillonnais, il y reste le Tarasconnais alors ça fait un mulâtre tu vois, c'est une couleur noirâtre, ni...ni...là y a pas de couleur, on peut pas dire ce que c'est alors ça, on appelle ça: d'aqueròi burèlas, mascart, pardòls, on peut pas y donner un nom, on peut pas y mettre un nom (1) voilà. Elles viennent...toute cette histoire c'est comme ça que ça provient qu'elles sortent ces bêtes là."

III - 3 - 2) Pas de nom, parfois appelées "mandratada, mandratath"
(era mandra = le renard) mais ce mot peut avoir d'autres usages (cf. ci-dessous).

Le métissage porte sur au moins trois générations de bêtes dont l'une doit avoir été noire et donne de très mauvais produits. Lorsque les premières sont apparues, les éleveurs de Sentenac d'Oust ont d'abord pensé que des brebis avaient été saillies par des isards, mais leur expérience de l'échec des accouplements bouc + brebis leur a fait abandonner cette hypothèse pour rechercher de façon plus précise l'origine de ces bêtes. Les éleveurs d'Alos qui, eux, allaient monter sur les pâturages espagnols du Val d'Aran, ont cru pendant longtemps à un croisement avec des races espagnoles. Les bêtes sont décrites comme ayant la couleur des isards, avec des taches rouges et noires, du blanc par endroit, des pattes noires et des taches noires sous les yeux.

Texte enregistré le 31/12/1976 :

A = Qu'ei eth crosage

B = n'an cap un nom aqueras?

A = oo! aquò qu'ac as...non comprenom cap çò que ei aquò, pòs cap d'iser se...jo non...n'avem cap comprith goaire...qu'ei tot...qu'an era memo color "sauf" au lòc d'aver pèu qu'an lano, exactòment erai memos colors coma eths isarts, eras camoi negras e rojas, era tèsta exactòment era memo color que...Qu'ei erai diòl raças eth tarascones e eth castilhones aquí tau, eishus èi recrosages, pas eth prumer crosage, qu'ei "troisieme" crosage, que cau que i auja de negre de ua raça o der' outra, saves que i...ua origino de negre que' t hèn aquò...mandradath, que t'ac aperavam mandradath, e de mashant bestia é! Aquò non valriá cap arren per exemples, arren. Aquestis ans que passèc un temps

(1) = Au niveau méta-linguistique, une relation directe s'établit entre le mot et le produit désigné. On ne peut pas dire, bien sûr, que le mot soit la chose, mais il est ici considéré comme l'est la chose: L'appréciation portée sur la bête rejaillit sur lui; il n'est plus alors un simple élément signifiant mais se voit investi d'une valeur morale d'ordre extra-linguistique. Ainsi:

-Parda = produit grossier = mot grossier qu'on leur met dessus (cf. supra)

- Ici, burèlas, mascart, parda = bêtes difficiles à situer, auxquelles on ne peut attribuer une couleur ni une valeur zootechnique précise = "on ne peut pas y donner un nom".

- L'utilisation métaphorique du terme "burèl" ressortit de cette même attitude face au lexique, elle même d'essence métaphorique.

aquò, quan se hèren eths prumèrs crosages saves é! qu'en aviá hòrt é! qu'en aviás goaire ben en cada tòrda e ací en Bemmalò qu'en aviá hòrt; ara non vesi cap...enai montanhos, en eths cueus deth Tòi de Bemmalò e pèrtot à! que vesiás cap que d'aquò, n'i vesiás ua vintia o mes, ara n'en veses cap ua goaire mes que s'ei pèrduth que s'i truca cap mes en aquò. Qu'aviás èi de...ua /??/ aquí d'Enric qu'en aviá ua quinzèna."

Traduction:

A = C'est un croisement

B = elles n'ont pas de nom, celles-là?

A = oh! ça tu l'as...nous ne comprenons pas ce que c'est...tu ne peux pas dire si...moi...nous n'avons pas compris...en partie...elles ont la même couleur sauf qu'au lieu d'avoir du poil elles ont de la laine, exactement les mêmes couleurs que les isards, les pattes noires et rouges, la tête exactement des mêmes couleurs...c'est les deux races: le Tarasconnais et le Castillonais sur plusieurs croisements, pas le premier, c'est au troisième croisement, il faut qu'il y ait eu du noir dans une race ou dans l'autre tu sais...c'est une origine noire celles qui te font ça..."mandratath", nous appelions ça des "mandratath" et c'est des mauvaises bêtes eh! ça, ça ne vaudrait absolument rien par exemple; ces dernières années il s'est passé un temps quand on a fait les premiers croisements tu sais eh! il y en avait pour ainsi dire une ou deux dans chaque borde de ces bêtes ici...et ici à Bethmale il y en avait beaucoup eh! maintenant dans les montagnes je ne vois pas...dans les "couèous" /Parlant de Bethmale, A. emploie ici un terme bethmalais; à Sentenac la même notion se dit "cortal" c'est la cour devant la cabane d'estive où sont rassemblées les bêtes lors de la traite, des salages ou des tris. /du Taus à Bethmale et partout ah! tu ne voyais plus que de ça, tu en voyais une vingtaine ou plus, maintenant tu n'en vois guère plus, ça c'est perdu, on n'y retombe plus sur ça. Tu avais ceux de... une /??/d'Enric là eh! il y en avait une quinzaine".

Texte enregistré en français le 31/12/1976:

A = tiens, tu as là bas, tu le vois le noir, voilà sa mère qui vient la blanche, la première, pas celle qu'y a devant lui, l'autre blanche ici et bien c'est sa mère. Le père c'était un noir qui vient de chez Nougèr /Artigue-nard - Commune d'Alos/, là tu risques, parce qu'il y a un peu de Tarasconnais, tu risques de sortir un de ces zouaves dont nous parlions tout à l'heure, de ces isards. Si lui maintenant...et justement y a une fille, il y en a une noire,

elle est noire, elle ressemble à lui, mais comme je te dis il retire à son père et à sa mère, il vient de chez Nouguèr et il y avait du Tarasconnais; et bien si sa fille noire est couverte par un Castillonnais là tu vas voir l'isard eh!/La défiance des éleveurs à l'égard des brebis noires a toujours beaucoup excitée l'imagination des ethnographes, certains remontèrent jusqu'à la Bible. Une autre voie d'explication nous est ici proposée, moins exotique mais pas moins féconde, par un éleveur lui même./. Et c'est comme ça! Oh c'est très difficile eh pou...Comme je te dis il faut pas dire...c'est pas le type qui voit ça, qui passe devant le troupeau et...D'ailleurs si c'était la mère, que lui maintenant tu vois il va en couvrir, il y a moins de danger de faire de ceux là, que si c'était des femelles eh! les femelles noires...que lui, tu vois, fusse une agnelle et bien il y a plus de danger couverte par un Castillonnais que lui de les couvrir. Mais pour arriver à ça, je te dis, il faut faire attention, faut pas suivre de ça...même pas dans 10 ans, il faut 15, 20 et davantage alors...Et comme ça ne se produit pas journellement ni annuellement, il faut faire une grande attention pour observer: il faut connaître l'origine, d'où est ce que ça vient, et comment ça se produit, autrement on ne réalise pas. Et ça fait de très, très, très mauvaises bêtes. Alors tu as les trois races qui sortent: le noir, le blanc et le rouge et les trois races ne se jumellent pas eh! ah! alors ça retombe sur l'un ou sur l'autre...des mauvaises bêtes complètement!"

II - 2 - 2-4) D'autres termes servent simplement pour faciliter le repérage, ils ne correspondent pas à des variétés précises et constituent des "noms en plus" (carnet Sept.76):

4 - 1) Erai mandratadas:

Nous avons vu que le mot sert à dénommer les bêtes de la couleur des isards. Il s'emploie aussi pour désigner d'autres bêtes difficiles à situer elles aussi et dont la couleur évolue au cours de la croissance: "à la naissance elles sont rouges de partout, mais elles ne le restent pas. Bêtes grossières. Beaucoup ont des cornes." (carnet Sept. 76).

4 - 2) Erai pèrdigalhas de rog:

"Ça veut dire la couleur de presque les perdreaux tu sais."

"Elles ont du blanc très blanc très blanc, du rouge très rouge"

4 - 3) Erai mascardas:

Comme "parda" le mot est emprunté au lexique bovin où il s'emploie pour nommer les gasconnes au pelage gris, aux yeux et au museau bordés de sombre et où il sert de nom propre pour les bêtes de travail.

Enfin, certains métis peuvent présenter des caractéristiques très proches de celles des Castillonnaises (couleur notamment), souvent alors de larges cornes sont, chez la femelle, un signe permettant de reconnaître la présence de sang tarasconnais. En effet, comme le note M. Montariol en 1930: "chez la Castillonnaise autant que possible pas de cornes, quand elles existent elles sont volumineuses chez le mâle, petites et écartées, à peine spiralées et bien dirigées chez la femelle". Sur ce point l'analyse des éleveurs et celle des milieux officiels se rejoignent (cf. les textes n° 19,20,22,23, résumés dans le tableau IV ci-dessous.):

R A C E S E X E	C A S T I L L O N N A I S	T A R A S C O N N A I S
F E M E L L E S	Pas de cornes ou "N'an cap eth memo cohage qu'eras autras" "Qu'an eras còrnos redonos coma eths isarts" " En eth cap que lei neishe redonos coma eth dith"	Cornues "Qu'an era còrno blet" "Que l'an de cants, que s'apèra còrno de haus, que hè cants, que hè talh"
M A L E S	Cornus "Ei mascles las portan cap redonos coma erai oelhas an' (Pour les béliers sans cornes, voir texte n° 8).	Comme les femelles.

TABLEAU N° IV.

II - 2 - 2 -5) Le vocabulaire du stock génétique des espèces.

Ce vocabulaire de la série II est donc celui du contrôle sur le stock génétique des espèces selon deux axes complémentaires:

A) - Maintien la plus pure possible d'une race étroitement adaptée à un "environnement", c'est à dire à un écosystème et à des techniques d'élevage.. Ainsi le Directeur départemental des Services Vétérinaires écrivait-il en 1948,

découvrant soudain l'intérêt de la Castillonnaise:
 "Le poids moyen de la Tarasconnaise est toujours plus élevé que celui de la Castillonnaise, mais le prix de revient au kilo. est en raison inverse du poids. Le "rendement" et la "qualité" sont toujours à l'avantage de la race castillonnaise. Le Tarasconnais est moins rustique, plus exigeant au pacage et à la bergerie, la femelle est moins laitière et moins féconde. Si l'on doit se livrer à l'élevage extensif, en troupeaux importants, soumis au régime transhumant, prélevant à l'extérieur la majeure partie de leur nourriture, nous préférons nettement la Castillonnaise" (L.Clarens op.cit.).

C'est exactement la même analyse que proposaient, sans que nul n'en ait jamais tenu compte, la réponse du sous-préfet de St.Girons à l'enquête de 1809, le rapport du concours de 1859 cité en 1861 par Mercadier contre les anglo-manes ariégeois, le rapport du concours de 1911 rédigé par A.Guy, la même analyse que nous trouvons dans le texte n°20 de notre volume 1, et dans le texte ci-dessous, enregistré en français le 31/12/1976, qui fait suite à l'analyse de la "burelle" publiée supra p. 86:

Texte:

A = moi, je ne trafique pas les Tarasconnaises à cent pour cent, mais sur les Castillonnaises que j'ai au troupeau, jamais, autant que j'en ai eu, jamais y a pas eu de Tarasconnaises et croisées tarasconnaises qui aient été comparables avec les Castillonnaises, là y a pas de douleur! Surtout par temps froid et en hiver maintenant! Vous voyez ça /La brebis née d'un croisement mâle castillonnais/mère tarasconnaise dont il était question à la fin du texte sur les "burelles", p. 87/, ça fait une belle brebis, mais elle ne fait pas du lait eh! son agneau est vendu depuis avant St. Luc /principale foire d'Octobre à Seix/ elle peut être belle! mais tout juste tu sais...Moi, d'après mon impression, les Tarasconnaises il faut qu'elles soient très grandement bien tenues, qu'elles bouffent en abondance, dans leurs lieux, mais pas dans ce pays, pas ici, elles n'arrivent pas...loin de...elles n'arrivent jamais aux autres, tout le contraire. Tu vois, tu en as des grandes brebis, de ces grandes carcasses que tu as, mais l'hiver ici elles se déforment...elles ne valent pas...loin de...et alors pour nourrir ses/ces /??/agneaux, zéro eh! ici; maintenant à St.Girons et Seix et dans la Basse-Ariège, moi je n'en sais rien, mais certainement que si j'avais celles que j'ai là, les castillonnaises ci, je veux y aller dans la Basse-Ariège, au même rang d'élevage, je sais que ce sera celles-là toujours qui l'emporteront. Mais il y en a quand même dans les

Castillonaises aussi qu'elles ne valent rien du pis, c'est comme partout, mais enfin la grande majorité c'est...pour faire du lait et surtout pour faire des doublers /= jumeaux/, elles te feront des doublers chaque année les Castillonaises, suivant comme elles sont tenues à peu près, plutôt que sur les Tarasconnaises; /.../la race se prête plus à faire des jumelages que dans les Tarasconnaises" . (1). (sur ces problèmes voir page 60, note 1).

B) -Le second axe du contrôle sur le stock génétique des espèces consiste, s'il y a des croisements, à faire en sorte que dès la seconde génération l'on retrouve un produit où le sang castillonnais soit majoritaire. De ce point de vue, la remarque faite par A.Coumes à Paillas Nougèr publiée dans le volume I, T. N°01, est significative:

"Tu vois, bien que ce soit une "bougade", après une rouge elle a de nouveau fait un agneau rouge; ça, c'est la belle coupe!"

On comprend alors l'importance du choix des béliers de monte pour les estives et de la réunion du 29 mai 1976 à Arpos dont nous parlions (p.50) au début de ce chapitre (2) . Les éleveurs d'Alos qui, ce soir là, s'étaient déplacés, nous les retrouvions à Castillon (voir film), sur cette foire où les Coumes achetaient des létrades, eux cherchaient un bélier, de préférence "deth rog viu" pour leurs troupeaux. Les éleveurs d'Espou (Lacourt) et de Lescure étaient eux aussi présents. En effet la tendance est toujours au maintien d'une race la plus pure possible à la fois pour elle même et dans l'optique des croisements avec le Tarasconnais, l'expérience ayant montré que seuls ceux de première génération, "les bougades", sont relativement satisfaisants, ou que, même si le métissage peut être une solution acceptable, il est nécessaire de garder un nombre suffisant de bêtes de race castillonnaise. L'un des modes d'organisation du troupeau est alors le suivant:

I) un lot de béliers castillonnais (accompagnés ou non de béliers croisés ou métis)

II) un lot de brebis métis (produits du troupeau ou bêtes achetées à l'extérieur) qui jouent un double rôle économique:

(1) = Cette analyse du praticien concernant la prolificité de son bétail rustique, dans le cadre d'élevage qui est le sien, s'oppose totalement à celle avancée dans l'article "Elevage ovin dans les Pyrénées" in "Données préliminaires en vue de l'élaboration d'un P.A.R. du Haut-Couserans" D.D.A. de l'Ariège, oct. 1976, pages 166 et 167.

(2) = Rappelons qu'en 1826 L.DUNGLLOS, Vétérinaire dépt., soulignait déjà: "Les éleveurs couserannais apportent la plus scrupuleuse attention pour le choix des béliers et par là conservent ou améliorent leurs troupeaux"; rappelons encore que, cependant, les milieux officiels ignoraient volontairement cette analyse (cf. ci-dessus p.64 et 65).

- elles produisent des agnelles et des agneaux, vendus très tôt à des centres d'engraissement par l'intermédiaire de négociants-éleveurs locaux.

- elles mêmes constituent le gros du bétail de réforme, engraisé pour être vendu aux diverses foires de Seix et de St.Girons (cf. le texte de la page 91 qui souligne à propos d'une "burelle" : "ça, ça fait une belle brebis, mais elle ne fait pas de lait, son agneau est vendu depuis avant St. L. Luc"). Ce rôle est souvent celui des pardas, pardoles que nous avons vues ci-dessus, pages 85 et 86.

III) Un lot de mères(choisies pour les qualités d'excellentes laitières et de nourrices propres aux brebis castillonnaises) auxquelles on laissera nourrir leurs produits aussi longtemps que nécessaire. Ces produits:

- ou seront conservés dans le troupeau, et, selon leurs qualités, viendront assurer le renouvellement de chacun des lots I, II ou III.

- ou seront vendus à la descente des estives (les "agnelles et agneaux de l'an dernier", cf. tableau I).

Quant aux mères, elles sont vendues au bout d'un certain nombre de mise-bas et trouvent deux types de client:

- soit elles seront recherchées pour la boucherie.

- soit, si elles semblent encore assez jeunes (cf. les problèmes de détermination de l'âge par l'examen de la dentition et le cas des brècas), elles seront achetées par des éleveurs des communes du piémont où, dans un climat moins rigoureux et avec une nourriture plus riche, elles pourront encore produire quelques agneaux avant d'être, à leur tour, vendues pour la boucherie.

Or, aujourd'hui encore, (dans la mesure où ils ne sont pas intégrés dans les actions mises en place depuis 1973 seulement par le Groupement Ovin Départemental et le S.U.A.C.I. "PYRENEES") comme en 1830, 1911 ou 1948, ce sont les éleveurs et eux seuls qui, pour le groupe tel que nous l'avons défini dans notre introduction générale, travaillent à maintenir (ou, pour certains, retrouver) la race pure. Ceci montre bien que le Syndicat de la Castillonnaise, lancé en 1948, n'a pas joué son rôle; mais ce qu'il faut bien appeler son échec s'inscrivait en filigrane dans le rapport du concours de 1949, déjà cité: "La sélection des meilleurs reproducteurs sera entreprise immédiatement parmi les animaux existants, quelle que soit l'étendue de leurs taches rousses ou blanches" (op.cit.p.21) et, auparavant: "le Jury n'a pas tenu compte de la

coloration de la tête et des pattes mais seulement de la conformation/.../Le consommateur de viande est le véritable maître du marché, il ne se soucie pas de la couleur de la peau" (P. 19).

Lors de l'entrevue qu'il voulut bien nous accorder le 27/01/1977 à Toulouse, le Professeur P.Pons (1), toujours Directeur du Concours régional agricole de cette ville, nous apprit que les moutons castillonnais (plus souvent appelés ici "saint-gironnais") étaient tellement appréciés et recherchés par la clientèle toulousaine que les bouchers vendaient habituellement les gigots encore recouverts de la peau de la bête dont la couleur rassurait les clients quant à l'origine castillonnaise du morceau qu'ils achetaient! Ainsi, non seulement le rapport du concours de 1949 émettait sur ce point une contre-vérité (une de plus, dans cette histoire que nous déroulons depuis 1809), mais, plus grave encore, il réduisait le problème élevage à un seul de ses paramètres: le mouton, produit fini, envisagé seulement comme une marchandise et non pas aussi comme une production. Ce faisant le Jury et le rapporteur du concours se comportaient comme un mauvais négociant qui ignorerait les goûts et les demandes de ses clients, et, dans le même temps, ils s'obstinaient à ne prendre en compte qu'une partie seulement de la problématique des éleveurs. Car l'éleveur, lui, suit quotidiennement son bétail, analyse ses réactions, son développement, en tire des conclusions, (tous les textes que nous publions dans le volume I ou ici même dans ce volume II attestent cette connaissance profonde des problèmes zoo-techniques). Pour lui chaque bête est, non pas le produit anonyme d'un élevage en batterie, mais:

1°) un rapport complexe entre un couple de parents, des races, un milieu plus ou moins transformé par l'homme,

2°) et, dans ce cadre, des capacités conjointes d'engraissement, de reproduction et d'allaitement susceptibles:

- et d'assurer la production de la marchandise: le mouton (qu'il soit encore agneau comme il est vendu aujourd'hui pour être engraisé ailleurs, ou "doblèr", "tèrner", ou "borrèc" souvent relativement âgé comme il était vendu autrefois après avoir joué son rôle de fournisseur d'engrais. cf. voc. de la série 1), ou autres produits selon les demandes du marché;

- et de permettre la reproduction de la race (pour les zoologues, la sous-race dans le cas de l'opposition Tarasconnais/Castillonnais) sans laquelle la production devient sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile, onéreuse et limitée.

(1) = Archives ERA 352, Enquête J.L. FOSSAT avec la collaboration de B.BESCHE-COMMENGÉ.

Le troupeau à la fois comme système technique et unité de production (1), où la couleur, loin d'exister "en-soi", est l'un des signes par lesquels se manifeste la conformité de la bête avec la race que l'on veut conserver pour, dans un milieu donné, assurer les productions à venir; une "burelle", une "bougade", une "pardole", une "mandratade", si belles soient-elles pour le négociant qui les destine à la boucherie ou à un complément d'engraissement, auront toujours une part de sang tarasconnais qui en font, pour l'éleveur, des animaux peu sûrs, à la descendance suspecte. Et l'on retrouve ici, sur un mode différent, l'opposition éleveur vs. négociant mise en évidence dans l'analyse des traits sémantiques du vocabulaire de la série 1.

Il est normal que sur une foire un maquignon achetant des lots d'ovins destinés à l'abattoir se soucie surtout de leur bonne conformation et pas du tout de leur couleur ou de la forme des cornes où peuvent se reconnaître la conformité ou non de la bête avec une race (ceci justifie d'ailleurs chez les éleveurs une partie du tri des brebis en bétail de garde vs. de réforme). On admet moins que, sur ce plan, le Jury de 1949 ne raisonne que comme un maquignon et continue à exclure le point de vue des éleveurs jusque dans le cadre même d'un concours créé "à leur intention" à partir d'une reconnaissance de la justesse de leurs pratiques face aux erreurs d'analyse des Services agricoles départementaux (cf. l'auto-critique de Clarens cité plus haut).

En fait, même la technique de métissage systématique dont ce Jury attendait d'excellents résultats, allant jusqu'à affirmer que "une nouvelle race /était/ en voie de création", n'a satisfait ni les éleveurs locaux (leur volonté de maintien de produits purs le prouve), ni le marché, puisqu'à l'heure actuelle: "les femelles rustiques, tarasconnaises et castillonnaises notamment, font l'objet d'une forte demande pour le croisement industriel au niveau régional, mais les acheteurs sont de plus en plus exigeants sur la qualité" (in "Terre d'Ariège" n° 691 du 31/12/1976 - Organe de la F.A.S.E.A.), le groupement ovin départemental mettant en place une section où "la production principale couvre surtout les femelles d'élevage en race pure: tarasconnaise et castillonnaise".

(1) = cette conception à la fois diachronique (la race comme moyen de production) et synchronique (la bête comme produit), que nous retrouverons avec le vocab. de la série III, permet concrètement une adaptation plus grande au marché car elle maîtrise non seulement le produit mais aussi ses origines. Généralement, les éleveurs sont réticents devant des programmes qui, voulant les entraîner vers un seul type de production (la gras OU le maigre, le lait OU la viande, les bovins OU les ovins etc...), les engageraient dans des choix limités et clos en fonction d'un marché dont on sait les incohérences et les fluctuations de programme

Or, il faut souligner, parce qu'on le passe sous silence et oublie trop vite des passés gênants, que si ces productions sont encore envisageables c'est que, par une action dont tous les textes que nous publions dans ces deux premiers volumes prouvent le caractère conscient et délibéré, par une action qui pourtant se situe dans un contexte de désagrégation programmée de la paysannerie, des éleveurs ont continué à maintenir dans leurs troupeaux un nombre suffisant de Castillonnaises pures alors que la tendance générale, comme le dit très justement A. Coumes dans le texte ci-après, était "de se lancer à l'aventure à un moment où le profit a été la première des choses qui comptait". Ces mêmes éleveurs dont il semble opportun de rappeler que l'on considérait leurs races ovines "dégradées" en 1827, "chétives et rabougries" en 1844, bones "à condition de les métisser" en 1860, atteintes de "dégénérescence très accusée" en 1948, et eux mêmes "abrutis par l'ignorance" en 1839, et, en 1948, "leur état d'esprit peu réceptif"!

Le texte ci-dessous, enregistré en français à La Soumère le 31-12-1976, est important pour l'analyse qu'il propose de cette période historique, des problèmes posés par la sélection et de l'opposition éleveur vs. négociant. Il complète et précise le T.n° 12 du volume I.

T E X T E =

A = Vendre oui, c'est facile! Mais celui qui veut un troupeau, qui suit ... Le type, le berger qui se tient un troupeau, ... voilà! ça/vendre vite/, c'est bon pour les commerçants, alors ils foutent... ça va et ça vient! Mais le pâtre alors, qui veut un troupeau sélectionné, il faut que tu aies... que tu commences à choisir les bonnes bêtes pour le lait, qui soient... qu'elles font de bonnes nourrices, celles que c'est... les bonnes bêtes constamment, couramment, d'un bout de l'année à l'autre, tu sélectionnes toujours ça. Puis après, malgré que tu fasses ce que tu voudras, c'est les béliers: à savoir d'où c'est qu'ils sortent, d'où c'est qu'ils viennent quand on ne les a pas de chez soi, tu as des bêtes qui te deviennent maigres comme des carnes....

.../... qui en découlent: la race bovine gasconne, la production laitière, l'élevage ovin en sont autant d'exemples vécus quotidiennement et qui suscitent une profonde méfiance. On trouve une conclusion proche de la nôtre dans une étude (ayant pour objet l'analyse économique des systèmes d'élevage) de cette publication de la DDA citée p.92 note 1: "Le système d'élevage traditionnel est sans doute celui qui donne le meilleur revenu à l'hectare, de plus il n'enserme pas l'agriculteur dans un système de dettes à long terme, peu compatibles avec les aléas du marché". (souligné par nous B.B.C.). in "Réflexions sur quelques types d'exploitations ovines" in "Données préliminaires..." o.c. p. 161.

alors tout ça, on fait toujours du mieux. Tandis que dans les types qui s'en foutent, le nombre, y a que le nombre qui compte! Et la valeur? c'est jamais la même quand même! Tu peux avoir dans un troupeau, maintenant on parle de mil...ça peut, la mauvaise direction, ça peut te jouer un million, des millions même. Eh! le nombre ne compte pas, je m'en fous pas mal moi du nombre, c'est la valeur des bêtes qui compte, si une vaut comme deux! Alors tu sais, pour rentrer là-dedans évidemment qu'on ne peut plus sélectionner comme dans le passé avec les pestes qu'on a eues /La brucellose en particulier/ ça m'a détérioré la troupeau, on y arrive, on y arrive, tu en achètes 15 pour en garder 3 ou 4 et encore! /C'est ce qui se passa avec le lot acheté à Castillon en octobre 1976, cf. supra p.81. Les bêtes non gardées iront, avant d'être revendues, grossir le lot n° 2 (= lot des brebis métis) dont nous soulignons p. 91 et 92 le double rôle économique)/ Et alors ça se renouvelle ça, on renouvelle, il y a 4 ou 5 ans que nous travaillons à ce sujet là et on n'arrive pas quand même...il y en a qui sont aussi bien équipés que nous, de celles qu'on achète, mais y a toujours...Quand tu en achètes 10, 15, 20 ou 30, ça dépend, tu les trouves pas toutes dans le même lot, et alors des fois pour en garder une!...

/...../

/A propos de certains "commerçants"/ ça, c'est pas des gens qui veulent se former un troupeau et dire: "voilà". Ça passe; courir voilà: aujourd'hui c'est ça, s'ils trouvent 50 francs à gagner, allez hop! de l'air! tandis que d'autres c'est pas... nous autres... moi, je suis trop couillon et j'ai raison, mais c'est pas ça, il y a des bêtes là, elles ne les valent pas mais quand même qu'il m'en donnerait 80.000 et bien je les lui... je m'en fous pas mal des 80.000 moi s'il me les...à moins que je les aie besoin... mais voilà, j'ai dans la tête...je sais que cette origine là ça va, il me la faut, et bien je les...quand j'attends une agnelle elles me font un agneau et si encore il était valable pour faire un mâle! /Il est donc nécessaire de garder la mère pour qu'elle fasse le plus possible d'agnelles qui, se reproduisant à leur tour, permettront, saillies par un bélier lui aussi sélectionné, de perpétuer dans le troupeau les qualités originelles de la mère/ Il ne faut pas vous figurer qu'il naît un mâle dans chaque troupeau par an, détrompez-vous! qu'il y naisse pas chaque année...un bélier, ou un taureau dans une vache...dans une vacherie c'est pareil. Et alors, on arrive toujours comme ça, mais t'en fais pas eh! c'est toujours la saloperie qui profite, les bonnes sélections,

les bonnes si bien soient-elles...ah! la saloperie oui, ça résiste mieux! Après y a beaucoup de choses, on étudie beaucoup de choses; tu en as, comme dans les vaches c'est pareil, je sais pas s'ils tiennent compte de ça maintenant dans les élevages, j'en sais rien du tout, tu vas laisser un bélier... tu as des brebis, ça c'est des défauts de nature malheureusement, tu peux avoir une bonne mère, une bonne mère, qu'elle te lache les...les..."eraï mairs" / /éraymays/, en gascon couserannais ce défaut se dit: "que tiron eraï mairs" /kétirónéraymays//, comment qu'on appelle ça...les...les matrices...quand elles sont pleines qu'elles te foutent la matrice dehors tout l'automne, tu iras laisser un bélier avec ça tè! si belle soit-elle la mère alors toute la famille s'en suit. Alors tu sais, des fois c'est très délicat pour arriver à trouver... et dans les vaches c'est pareil. Enfin, c'est des choses il fallait l'étudier dans le passé, il fallait étudier tout au millimètre puisque c'était la misère qui gouvernait, et on avait raison. Et alors on s'est lancé dans l'aventure, il s'est produit un moment où le profit a compté, a été la première des choses qui comptait et le profit maintenant est passé et restent les inconvénients, tant pis pour celui qui n'a pas su les contourner eh! "Qu'ei com aquò", c'est comme ça, "qu'ei atau" /.../

Oh! y a beaucoup de choses tu sais!... "Bon diu!" faut faire attention! Tandis que maintenant ce n'est plus que la grande aventure, allez hop! Comment que ça soit, et les résultats... Oh! tôt ou tard les mauvais résultats aussi sortent eh, ils ont beau faire ce qu'ils veulent mais ils n'abolissent pas la nature eh! et tant pis pour celui qui ne veut pas y prendre garde!"

(La Soumère - 31/12/1976 - Enregistrement de A.Coumes JeanPau).

II - 3) Le marché préférentiel interne.

Ce vocabulaire du stock génétique des espèces est pratiqué dans le groupe Alos, Lacourt (Espou), Sentenac d'Oust, Soueix, et, à un moindre degré, Lescure. Nous mettons à part Bethmale et Le Biros qui utilisent aussi ces termes mais interviennent surtout comme vendeurs de jeunes produits et non comme demandeurs: dans la pratique, ces deux vallées jouent le rôle de pépinière que n'a pas su jouer le Syndicat d'Elevage de la Castillonaise mis en place en 1948, voir dans nos textes les syntagmes tels que: "oelha

deth Marialh" ou "oelha de Botarèu", "de Clement", = "brebis venant de chez Le Mariail, ou de chez Boutarèou ou de chez Clément", tous ces sobriquets étant ceux d'éleveurs bethmalais chez lesquels les éleveurs de Sentenac d'Oust d'Espou et de Soueix vont acheter à l'Automne des agnelles et des agneaux à la descente des estives.

Ce groupe estive en commun; pour le sous-groupe Artiguenard-Alos depuis une date récente: 1975, et les deux éleveurs intéressés s'assurèrent auparavant que leurs bêtes ne se mèleraient pas aux troupeaux des estives voisines de Casabède, en partie composées de "bêtes d'en-bas", c'est à dire du Bas-Salat, où se trouvaient alors des béliers blancs tarasconnais.

Avant même cette date le groupe était déjà structuré par une circulation interne du bétail visant à conserver en son sein les animaux les plus doués des qualités correspondant à ses besoins: ici, les Castillonnaises. De façon systématique, en cas de vente, les meilleures bêtes étaient et sont réservées aux éleveurs du groupe que l'on fait alors prévenir (nous avons souvent servi d'intermédiaire): ceux-ci peuvent ne pas être intéressés, mais le droit tacite de préemption aura été respecté. C'est d'ailleurs au cours d'une de ces transactions en Avril 1975 que l'Artiguenard demanda à estiver sur les montagnes de Casabède, et le bétail acheté ce jour là par U.C. de La Soumère fut, en attendant l'estivage, confié à P.F. de Lescure. Tout manquement à cette véritable règle sociale est d'ailleurs sanctionné par la réprobation collective: ainsi de cet éleveur qui, abandonnant au début 1975 l'élevage ovin pour ne plus se consacrer qu'aux bovins, vendit à l'extérieur du groupe toutes ses bêtes; il fut, tout l'été, un sujet obligé de conversations et de critiques acerbes.

Il faut enfin remarquer que TOUS les mariages entre les jeunes restés au pays se sont faits et se font entre trois collectivités constitutives de ce groupe: Alos, Lacourt(Espou) et Sentenac d'Oust (des cousines ayant épousé des maris eux-mêmes cousins, dont, à leur tour, des cousines ont épousé des frères; d'autres frères épousant des jeunes filles d'un même village voisin etc...). L'on rejoint encore ici l'analyse de P.Bonbe qui, mettant en relation la circulation du bétail, en tant que moyen de production, et celle des femmes dans les sociétés nomades, écrit: "les problèmes posés par la constitution du troupeau et ceux posés par la constitution d'une famille sont identiques" (1)

(1) = de même J.C.DINGUIRARD in "Ethnolinguistique de La Haute Vallée du Ger", op.cit. constate: " L'un des moyens de conquérir les riches terres à pâture /de Ger de Boutx/ est de se faire indigène: très vite Coulédox et Ger de Boutx font figure de partenaires privilégiés". L'auteur se base sur une étude des registres de mariage de 1723 à 1791 qu'il conclue ainsi: "nouvelle confirmation que la circulation gamique est, en certaines sociétés, un aspect de la circulation des biens" (page 309 note 1).

(cf. "Etudes sur les sociétés..." op.cit. p.19 et 26). Bien sûr la réalité, ni les concepts ne sont identiques ici et là, et, pour ces collectivités, nous ne disposons d'aucune étude démographique. Il y a là un lieu de collaboration avec des démographes. Si cette hypothèse se vérifiait (sur une longue durée, où à partir d'une époque donnée et alors laquelle et pourquoi cette époque là?) nous disposerions d'un élément important pour comprendre la commune évolution des éleveurs de ces collectivités qui, alors que les "communautés" dont ils font pleinement partie s'opposaient sur de nombreux points (possession des estives - vol de bois dans les forêts - terrains de chasse - rivalité des groupes de jeunes - différence dialectale en partie reconnue et institutionnalisée etc...), ont su, ensemble, maintenir tout en les adaptant les éléments minimums de "société paysanne" nécessaires pour continuer à travailler, se marier, avoir des enfants, vivre...ici.

Sous cet angle, il serait sans doute possible aussi d'apporter une réponse à la question qui court tout au long des tomes 1 & 2 de "Les collectivités rurales françaises" (1), à savoir: quel est le cadre pertinent pour l'analyse sociologique? Cadre administratif (canton, commune, communauté d'Ancien Régime) et alors étude monographique, ou cadre différent? Si, pour la commodité de l'analyse et parce qu'elle correspond à une réalité vécue ainsi, la partition en communes pourrait être considérée dans un premier temps comme un donné en quelque sorte "naturel", l'évolution de ces mêmes collectivités ne se pourrait comprendre qu'en superposant à ce cadre géographique et administratif le réseau de circulation des marchandises qu'elles produisent: ici, le bétail, envisagé à la fois comme production (et l'on mesurerait ainsi le rapport de ces collectivités à la société dite "globale", ce que nous avons esquissé dans les chapitres précédents en analysant d'une part "le discours des notables", de l'autre "le Savoir des Eleveurs") et moyen de production (revenant alors à l'étude des rapports internes de ces collectivités). Cette circulation interne du bétail, que nous avons jusqu'à maintenant appelée "marché préférentiel interne", serait alors plus justement analysée comme une "unité de production élargie". Sans que soient gommées toutes les différences entre elles (différences créées par ou antérieures à la partition communale), l'on disposerait alors d'un élément de comparaison commun à toutes ces collectivités et permettant en même temps de

(1) = "Les collectivités rurales françaises", par le groupe de sociologie rurale du C.N.R.S., sous la direction de H.MENDRAS et M.JOLLIVET - Armand Colin - tome 1 (1971) et tome 2 (1974).

mesurer leurs situations commune et respective par rapport à la société dite "englobante", particulièrement manifeste à travers les multiples problèmes soulevés par l'élevage et le marché du bétail.

-



III - Vocabulaire de la série 3. - Les noms propres.

"Eth tipe que s'en presa deth sièu bestià"

A. COUMES JEAN PAU.

"Une tribu arabe possède les pedlgree de ses chevaux dont elle se montre aussi fière que de sa propre généalogie".

M. MAUSS - Manuel d'ethnographie, chap. 4, Technologie, L'élevage.

Avec ce vocabulaire nous retrouvons le parallélisme "groupe domestique//troupeau" sur lequel nous nous interrogeons à la fin du chapitre précédent; mais, cette fois, sous la forme d'un double mouvement symbolique attribuant un nom propre à une très grande partie des ovins du troupeau (pour ces noms voir le texte n° 24).

Le fait en lui même est surprenant: il est courant en effet de remarquer que si les bovins sont relativement individualisés, les ovins ne jouissent pas d'une telle marque de considération. Dans sa fiche d'enquête du 1° Janvier 1957 telle que la publie R.Cresswell, une note souligne que: "les ovins sont moins individualisés que les bovins et, de ce fait, Brian (l'informateur) n'est pas certain de l'origine des moutons qu'il a vendus".(1) A l'intérieur de l'unité de production élargie définie au chapitre précédent une telle remarque serait totalement impensable et un éleveur qui parlerait ainsi serait considéré comme un incapable.

(1) = In R.CRESSWELL et M.GODELIER, "Outils d'enquêtes et d'analyses anthropologiques" - F.Maspéro - 1976 - Page 167.

L'attribution aux ovins d'un nom propre est une caractéristique commune aux éleveurs du groupe même si tous ne pratiquent pas ce baptême de façon systématique. La même coutume se retrouve à Auragnou (commune de Biert, canton de Massat) où Marcel Degeilh le Bur, lors d'une enquête en 1976, refusa d'abord de répondre alors que nous cherchions à obtenir le vocabulaire ovin basé sur le rapport âge/sexe, en s'exclamant que les marchands employaient ces mots mais que lui baptisait ses brebis comme on le fait pour les enfants. (1).

Le texte 24 de notre volume 1 est très clair sur le double mouvement symbolique établi par cette pratique:

1°) Maison // Borde.

B = perqué botavas eth nom dessus era pòrta coma çò que hasiás nara bòrda de vath, çò que vii ier ath ser?

A = enai anhets?

B = òc

A = mès qu'eraï mai deths anhets qu'avián son...eraï oelhas que s'en van mès eths noms que'n i a que demoran ena bòrda."

Le nom de l'animal reste ainsi attaché à la borde et transcende les destinées individuelles comme le fait le sobriquet, nom de maison attaché à la maison. Pour la bête comme pour l'homme existe une mémoire généalogique qui peut remonter très loin: les textes publiés au chap. précédent le prouvent pour les bêtes, le mythe de Naudi (T. n° 25) l'atteste pour les hommes. Au delà même c'est toute une conscience historique très présente, qui, comme elle attache des noms aux lieux, rattache des êtres, des faits et des discours à ces mêmes lieux dans une permanence peuplant tout l'espace des activités d'activités identiques ou parallèles: l'ensemble des récits de "La Geste Pastorale", que nous publierons plus tard, se fonde sur cette mémoire (les histoires de Pèi de Lois (T.26) et Laurent de Pihorc (T.32) en sont deux exemples). La durée donne ici à l'espace une dimension nouvelle, historique (2).

(1) = Enquête anthropologique ERA 352 par B.BESCHE-COMMENGES et C.COSTES, 1976, en cours de transcription par C.COSTES; enquête dialectologique par J.L.FOSSAT.

(2) = Nous retrouvons ici une caractéristique culturelle déjà mise en évidence lorsque, au chap. 1, nous analysons le caractère technique, "construit", du temps et de l'espace. Nous sommes sur ce point d'accord avec cette remarque de P.RAMBAUD: "Les sociétés villageoises s'expriment dans les temps et les espaces sociaux dont elles font le cadre et la synthèse de leur action.../car l'espace est indissociable du temps et chaque société crée aussi le temps dans lequel elle solidifie son histoire ou organise ses projets". in Introduction à "Sociologie rurale" - Textes de Sciences sociales - N°16 - Ed: Ecole des hautes études en Sciences sociales et Mouton et Cie. - 1976.

L'attachement des bêtes à la borde, des hommes à la maison produisent d'ailleurs le même discours:

"Ja' n i a qu'existan de 50 ans ena memo raça, se non si ei pèrduda era raça ena bòrda era qu'a eth diable en cap ja' u deisha ara sieva hilha tanben." (T.28)

A ce texte qui parle des brebis répond celui-là situant les rapports de l'homme avec la montagne:

"non vòlen cap quitar eth sièu paternel aiquí tau que i van de "père en fils", eri e erai bèstias que venguen ací en Casabede, que i venguen de "père en fils" de 500 ans." (T.35)

Le tetxe Ø achève d'affirmer cette identité qui unit maison, bordes et estives lorsqu'il proclame qu'abandonner la montagne serait comme "laisser se perdre la maison" = "coma se deishavas pèrder era maison" ("era maison" = le sobriquet éponyme + l'ensemble des biens (les terres + le maison d'habitation ("era casa") + les granges-étables ("eras bòrdas")).

2°) Maison ↔ Borde.

Liées, elles sont les deux lieux du groupe domestique désigné par le sobriquet, la maison et la borde s'opposent en se complétant; nous l'avons déjà dit (p.29 note 1), celle-ci s'affirme espace masculin et lieu du discours masculin celle-là espace et discours féminin. Il revient au nom propre de relier concrètement ces deux pôles: les femmes comme les hommes choisissent les noms à donner aux agneaux et agnelles, les uns comme les autres connaissent tous ces noms, les utilisent dans la conversation courante et c'est alors "coma se parlavam de ua persono" (Voir tout le début du T.24).

Le caractère individuel du rapport homme/bête tel qu'il se manifeste ici pose un problème que nous ne ferons que soulever. Dans un article de 1962, A.Haudricourt oppose les civilisations de l'igname à celles du mouton: les premières sont caractérisées par "une absence de contact brutal dans l'espace", de "simultanéité dans le temps", "un traitement individuel" des plantes cultivées, et, parallèlement un "traitement horticole de l'homme" ; les secondes, par une "action directe positive", "un traitement massal" des animaux et un "Contact permanent" avec le troupeau, tout ceci en conformité avec "le traitement pastoral de l'homme dans les sociétés occidentales". (1). La première

(1) = André G.HAUDRICOURT, "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui" - dans la revue "L'Homme" - N° 2 (1) de 1962.

correspond au jardin chinois, la seconde à la bergerie méditerranéenne. Or, le baptême des ovins individualise le rapport homme/bête qui n'a alors plus rien à voir avec le "traitement massal" qu'exerce le berger méditerranéen; cette différence ne fait que s'accroître à la lecture des textes 26 et suivants

-T. n° 26 = usage du bâton non admis, au point de justifier d'une histoire dans la Geste Pastorale. Notre informateur la conclue ainsi: "les vaches et tout le bétail étaient autant considérés que le sont les gens aujourd'hui".

-T. n° 33, 34 = utilisation des chiens limitée à certaines situations seulement: "ne pas trop se servir des chiens et savoir s'en servir, il faut souvent travailler avec les jambes". (Voir aussi T. n° 9).

-T. n° 26 à 34 = une relative liberté est laissée aux bêtes dans le choix des parcours et des emplacements, alors que "l'action positive directe" du berger méditerranéen se traduit par des choix qu'il impose au troupeau:

- T. n° 29 = "là où elles sont les plus heureuses c'est quand tu les laisses faire" (traduction du 2°).

- T. n° 31 = "les brebis non plus ne sont pas bêtes: il faut les laisser dormir là où elles veulent et "mousquer" pareil; mais si tu les forces à dormir là où ça ne leur plaît pas alors elles sont, on appelle ça "gebridos". Les limites à cette liberté étant dues à des impératifs de deux ordres:

- T. n° 29 (1°) = liés à la température, au climat, ou, en montagne, aux dangers que présente le relief, mais, et l'on retrouve ici le vocabulaire de la série 2, ces facteurs jouent beaucoup moins avec les Castillonnaises plus résistantes aux intempéries, mieux adaptées au relief accidenté des Pyrénées couserannaises et meilleures connaisseuses des terrains à choisir en fonction du temps.

- T. n° 32 = liés à la structure de la propriété foncière: à l'époque où toutes les cabanes étaient occupées, chacune devait empêcher que le troupeau dont elle avait la garde ne se mêlât à celui des autres cabanes. Aujourd'hui ces problèmes ne se posent plus et les bêtes, même si elles sont surveillées tous les jours sont plus libres: la "virada de th pastor" de circuit de semi-conduite du bétail s'est transformé en circuit de repérage et de contrôle.

- Nous avons, par ailleurs, déjà souligné qu'un même rapport unit les noms donnés aux bêtes et les lieux où elles habitent d'une part, d'autre part les sobriquets donnés aux hommes et les maisons où ils habitent, (Haudricourt écrivait: "Vis à vis du monde végétal et animal de nouveaux rapports sont

établis qui peuvent rappeler ceux que les hommes entretiennent entre eux à l'intérieur d'un groupe." (op. cit. p.40).

Il se dessine là toute une constellation qui tendrait à situer les bergers de Sentenac d'Oust à mi-chemin des deux pôles extrêmes reconnus par Haudricourt; et, lorsque l'on se souvient que ces bergers ont toujours été des éleveurs ET des agriculteurs (1), que la culture de la pomme de terre (techniquement comparable à celle de l'igname (2)) occupe, depuis l'introduction de ce tubercule une place prépondérante au milieu des autres types de culture, la confrontation avec les thèses de cet auteur ouvre des perspectives surprenantes (3). Mais nous sommes, à ce point, déjà bien loin de nos compétences linguistiques et ethnographiques.

Cette symbolique du nom propre remplit par ailleurs deux fonctions distinctes: diachroniquement elle fixe des généalogies (on laisse à la fille le nom de la mère), synchroniquement elle distingue des individus. Par ce double rôle elle se rattache aux nécessités de maintien du patrimoine génétique mises en évidence au chapitre précédent: il est en effet nécessaire techniquement de reconnaître chaque individu et de connaître son ascendance afin de maîtriser le jeu des croisements, mélanges, ventes et achats qui conditionnent l'organisation du troupeau. La date retenue, dans le calendrier des activités agro-pastorales, pour baptiser les ovins

(1) = un rapport anonyme qui aux A.D.A. accompagne la liasse des enquêtes ovines et bovines du XIX^e siècle et prend la défense des éleveurs de la montagne contre les projets forestiers des maîtres des forges, va même jusqu'à écrire que, jusqu'à ce jour, l'exploitation des forêts s'est faite: "en jardinant".

(2) = ce parallèle est mis en évidence par Haudricourt lui-même. Dans un article intitulé: "Nature et Culture dans la civilisation de l'igname, l'origine des clones et des clans" il écrit: "Le geste auguste du semeur" de céréales et le geste du moissonneur s'opposent aux gestes du cultivateur d'ignames/.../. La culture de la pomme de terre/.../peut, comparée à la culture du blé, nous donner une idée de cette opposition" - "L'Homme" 1964 -4/1.

(3) = après avoir décrit le "comportement pastoral" des sociétés méditerranéennes à l'égard de l'homme et celui "horticole" de la société chinoise, Haudricourt ajoute: «Le comportement du jardinier envers l'animal est modelé sur son comportement envers les autres hommes. Dans le "Traité d'Agriculture" (Nong Chou) on peut lire: pour mener paître les moutons il faut des vieillards car ils sont accommodants et obéissants. Si l'on emploie des excités ou des enfants on s'expose à voir ses moutons battus. Ou bien ils ne regardent pas et vont s'amuser et alors les chiens et les loups font du dégât. Il faut construire la bergerie près de la maison car ils ont un caractère doux (les ovins)".» Sous des formes légèrement différentes les textes cités p. 105 (t. n° 26 à 34) traduisent la même conception de ce que doivent être les rapports entre l'homme et les ovins.

est de ce point de vue symptomatique. L'on a remarqué à la lecture du tableau 1 (p.4) que la période de la tonte suivie de la montée en estives servait de repère pour le changement de classe d'âge et le changement de nom correspondant (ainsi "prumèra talhanse" → "doblèr/borrèga" etc...); à l'inverse la période de la descente des estives, du tri du bétail et des foires d'automne ne s'accompagnait d'aucune dénomination spécifique. Ce déséquilibre était ressenti par certains de nos informateurs qui, alors que nous établissions ensemble ce tableau 1, tantôt nous y faisaient intégrer les mots: "bassibalh, bassibalha" (en adoptant le phonétisme bethmalais, l'inter-dentale sourde /ç/ = /baçibay,-ayo/), tantôt nous les faisaient enlever car ces mots appartiennent au lexique bethmalais où ils désignent précisément les agnelles et agneaux prêts à être vendus sur les foires d'automne à Castillon au moment où de nouvelles générations viennent peupler les étables. Cet apparent déséquilibre entre pratiques techno-économiques et dénominations est en fait comblé: le baptême des ovins a lieu en effet à cette époque (cf. tableau 5: "le cycle des travaux et dénominations" p.110). Il s'articule alors pleinement avec la constitution du troupeau en tant que système technique et l'on retrouve ainsi à nouveau les deux types d'intervention retenus par P.Bonte que nous avons déjà rencontrés au chapitre précédent:

- intervention sur le patrimoine génétique: le nom inscrit dans une généalogie où s'inscrivent et se fixent des caractères

- intervention sur la composition du troupeau: le baptême s'articule avec les opérations de tri du bétail en bétail de garde ou de réforme. Le texte n° 24 souligne très clairement cette double articulation: "maintenant/5 déc. fin de la période des foires d'automne/la jeune génération là, comme ces agnelles, celles de l'an passé /"anhèras d'arrengoan" puisque de nouvelles "anhèras d'angoan" commencent à naître à la descente des estives/ elles n'ont pas encore de nom. On le leur trouve maintenant, tu comprends, sur l'évacuation, ce qui va partir, celles qu'on va enlever, qu'on destine à la vente, alors en général on garde toujours les noms, on laisse à la fille le nom de la mère, pas toujours mais souvent oui" (Traduction).

A un premier niveau d'analyse les noms propres qui constituent ce vocabulaire de la série 3 semblaient uniquement procéder d'une activité symbolique unissant à travers un système analogue de dénomination la maison et son sobriquet éponyme à la bordé et aux noms de bêtes qui s'y attachent. L'on s'aperçoit maintenant, selon un processus déjà souligné à propos de la tonte (p. 41), que l'activité symbolique loin d'être autonome, se greffe en fait sur un cadre technique, et ceci est tout à fait compréhensible:

la nécessité pour les éleveurs de maintenir dans leurs troupeaux un nombre suffisant de bêtes de race castillonnaise, cette nécessité, telle qu'elle est apparue avec le vocabulaire de la série 2, suppose que les interventions techniques nécessaires se réalisent à deux niveaux complémentaires:

- le marché préférentiel interne (unité de production élargie) qui unit, souvent très amicalement, les éleveurs intéressés et sans lequel le groupe domestique, isolé, ne pourrait plus répondre à ses propres besoins en matière de renouvellement des individus à l'intérieur de son troupeau. (Le texte que nous publions ci-dessus, p. 96, met bien en évidence le problème crucial: "savoir d'où viennent les béliers quand on ne les a pas de chez soi". L'élargissement du "chez soi" à la mesure de l'unité de production élargie, permet à cette question, essentielle pour la qualité du troupeau, d'être en partie réglée.).

- le groupe domestique (unité de production domestique) qui connaît intimement les qualités et l'ascendance de chacune de ses bêtes et sans lequel l'unité de production élargie ne saurait exister puisque cette intime connaissance conditionne le choix des bêtes à conserver dans ce circuit préférentiel.

A ces deux niveaux techniques, différents et complémentaires, correspondent respectivement les vocabulaires des séries 2 et 3, eux aussi différents et complémentaires:

- vocabulaire série 2 = races + croisements // marché préférentiel interne.

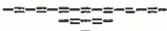
- vocabulaire série 3 = les individus dans la race // groupe domestique.

De façon caractéristique le discours de définition naturelle utilise d'ailleurs les mêmes termes pour, dans deux textes différents (t. n° 19 et n° 24) délimiter les réseaux d'utilisation propres à chacun de ces vocabulaires:

- texte n° 19: "entre nautis ei oelhèrs quan om se demanda ua bestia, se parlòi de ua oelha que ditz qu'ei ua oelha en color de blath, qu'ei ua oelha letrada, qu'ei ua oelha briula, memo que i a bogadas /.../" = "ENTRE NOUS les bergers, lorsqu'on cherche une bête, SI ON PARLE d'une brebis vous direz, c'est une brebis "en color de blath", c'est une brebis "lêtrade", c'est une brebis "brioule", il y a même des bougades /.../". On reconnaît là le vocabulaire relatif au patrimoine génétique des espèces .

- texte n° 24: " entre nautis jo e eth filh, eras hemnos qu'ei parèlh se parlam deth nom de ua oelha, que savem coma se parlavam de ua persono" = "ENTRE NOUS, moi, le fils, et les femmes c'est pareil, SI ON PARLE du nom d'une bête on sait de laquelle il s'agit exactement comme si l'on parlait d'une personne".

"Entre nautis se parlòi", "entre nautis se parlam", de la même façon un groupe social restreint s'affirme et se reconnaît à travers un discours spécifique. Dans le premier texte , il s'agit des éleveurs-bergers, ("ei oelhèrs") et le vocabulaire est celui des variétés de Castillonnaises. Dans le second le groupe se rétrécit encore: le père, le fils et les femmes, et le vocabulaire n'est plus alors formé que de noms propres, propres au groupe domestique.



C	O	N	C	L	U	S	I	O	N.
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Dans notre introduction nous citons l'étude de P.Ottino et Y.Plessis sur les dénominations des poissons dans une partie de l'archipel des Zuamotu en Polynésie. Ces deux auteurs avaient mis en évidence le caractère non-arbitraire du lexique des pêcheurs de Rangiroa: techniques de consommation et techniques de pêche motivent en effet cette structuration lexicale qui, ni plus vraie ni plus fausse que la classification scientifique, est tout simplement différente: elle répond parfaitement aux besoins du groupe qui la pratique (différencier les produits considérés comme comestibles de ceux qui ne le sont pas) tout comme la classification des ichtyologues correspond à un besoin d'uniformisation des concepts propre à la communauté scientifique (1). Les classifications sont différentes parce que les besoins sont différents, et les jugements de valeur n'ont ici strictement rien à faire.

Avec le lexique ovin de Sentenac d'Oust le problème se pose en termes parallèles: la structuration lexicale gagne en complexité, mais

Nous serons amené dans cette conclusion à utiliser des termes tels que: "supérieur, inférieur, simple, complexe..." qui, dans l'usage quotidien, ont souvent une valeur emphatique ou péjorative selon le cas. Ces termes seront bien sûr employés ici sans aucune connotation de ce type et ils ne rempliront qu'une simple fonction référentielle dénotative.

(1) = L'on sait par ailleurs que certaines classifications dites "scientifiques" sont en fait très insuffisantes. Ainsi dans l'introduction de son "Petit atlas des champignons" (2 tomes, Bordas, Paris 1970) H.ROMAGNESI écrit-il: "Dans la conception classique les champignons sont des Thallophytes comme les algues auxquels ils seraient apparentés/.../.Toutefois, selon Langeron, qui se fonde surtout sur leur structure acellulaire, sur les courants cytoplasmiques qui les traversent/.../ ils appartiendraient en réalité à un groupe d'organismes ni animaux, ni végétaux, les protistes." Quelle réalité recouvre donc alors l'étiquette "champignon"? Sur les problèmes de rapports entre dénomination, classification et connaissance scientifique cf. Les pages de Jean ROSTAND à propos de "L'introduction des nomenclatures binaires" due à Linné en 1753. (in "Esquisse d'une histoire de la biologie" - Coll. Idée/N.R.F. n° 64, pages 37 e.s.).

elle a toujours pour fonction, nous allons le préciser, de répondre aux besoins du groupe qui pratique ce lexique.

Les poissons, les ovins: ces deux objets servent à la satisfaction des besoins nutritionnels de groupes humains. Dans le cas des pêcheurs de Rangiroa, le processus de dénomination s'applique, nous l'avons dit en introduction (p.VII), à un "objet concret naturel", c'est à dire à un objet dans l'élaboration, pour la "construction" duquel l'intervention de l'homme est quasiment nulle. Les pêcheurs trouvent dans l'eau un animal non pas produit par un travail de l'homme mais directement, immédiatement donné comme nourriture, non pas un processus mais uniquement un stade terminal. Pour eux la structuration lexicale de cette réalité se pose en termes binaires: "comestibles" vs. "toxiques" et, dans la catégorie comestible "très appréciés" vs. "moins bons". (cf. Ottino, Plessis op. cit. p.368 à 371).

Dans le lexique ovin le processus de dénomination se concrétise à partir d'une réalité d'un niveau de complexité techno-économique supérieur: non plus à partir du seul stade terminal (la nourriture) mais tout au long d'un processus techno-économique faisant du troupeau un "objet concret construit".

Un ovin, quel qu'il soit, n'est pas seulement un certain état de la matière, un certain assemblage de molécules, auquel correspondrait une définition et une seule, un nom et un seul, mais, d'abord, un objet construit par des hommes qui, pour ce faire, entretiennent certains types de rapports; et ces rapports constituent une réalité tout aussi objective qu'un assemblage de molécules. Nous l'avons vu, les éleveurs établissent entre eux ou avec d'autres groupes sociaux ces différents types de relations qui correspondent aux différents niveaux de structure sociale nécessaires à la construction du troupeau à la fois comme produit et moyen de production. A ces divers niveaux correspondent des vocabulaires et des réseaux sémantiques différents. En nommant telle ou telle bête de telle ou telle façon, l'éleveur ne procède pas à la simple désignation d'un objet extérieur, mais il s'implique dans son discours en se situant face à son interlocuteur à l'un ou l'autre de ces niveaux (on retrouve ici les fonctions expressive et conative du langage telles que les définit R.Jakobson):

- Unité de production domestique / noms propres (dont nous avons vu le double rôle symbolique et technique),
- Unité de production élargie / vocabulaire du patrimoine génétique des espèces (dont nous avons souligné le caractère conflictuel et, contrairement à ce que se plut à affirmer pendant près de 200 ans le discours officiel, particulièrement cohérent),
- Marché / vocabulaire de l'âge et du sexe (lui aussi conflictuel dans sa signification profonde).

a) - Bien qu'étant de tous ces niveaux celui où les relations sociales apparaissent sous leur forme la plus réduite, le groupe domestique est le seul à pratiquer concurremment les trois vocabulaires; ceci correspond tout à fait à la place qu'il occupe à la base de l'organisation sociale des sociétés paysannes: "la société paysanne, à l'inverse/de la société industrielle/ organise l'essentiel de la vie économique au sein du groupe domestique" (H.Mendras op.cit.p.58 et chap.3).

b) - Par contre, le marché, niveau de socialisation le plus large, n'utilise couramment qu'un lexique restreint au seul vocabulaire de la série 1 et nous avons vu que les traits sémantiques de ce vocabulaire sont différents pour les éleveurs et pour les négociants. L'on entend, bien sûr, sur le foirail, le vocabulaire de la série 2, beaucoup plus rarement celui de la série 3, plus intime. Ceci s'explique aisément par l'imbrication entre marché préférentiel interne et marché tout court; mais plusieurs cas sont alors possibles:

- ou la conversation a lieu entre éleveurs de l'unité de production élargie (dans le scénario classique des transactions après que le maquignon ait fait à l'éleveur ses premières propositions, il s'en va -cf. J.L.FOSSAT: "Gestes et langages professionnels du négoce" op.cit. - les éleveurs de l'un. de pr. él., qui sur le foirail se placent les uns à côté des autres (1), discutent alors entre eux de ces propositions.)

- ou les termes "letrada", "roja", "blanca" etc... sont utilisés par des négociants qui leur donnent alors simplement l'aval

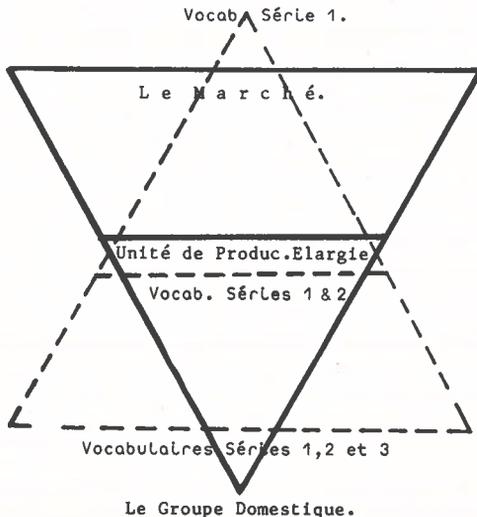
(1) = cf. Le film sur "Le marché en Couserans" tourné par C.COSTES sous la direction de J.L.FOSSAT, avec la collaboration technique et sur les conseils de B.BESCHE-COMMENGÉ. Comme l'écrit J.L.FOSSAT: "ce document, isolé, doit en fait, pouvoir servir à illustrer les thèses de B.BESCHE-COMMENGÉ sur les groupes d'éleveurs castillonnais du Couserans".

que Schmitt accordait à des termes semblables: désignation d'une bête par sa couleur. "E quant en vòs hèr daquèsta letrada?" = "Et tu en demandes combien de cette letrade?".

- ou ils sont employés par un éleveur-négociant local qui participe alors des deux systèmes à la fois et jongle entre eux.

c) - Le niveau intermédiaire de l'unité de production élargie utilise un système lexical lui aussi intermédiaire, composé des vocabulaires des séries 1 et 2. (Lors de la soirée du 29 Mai à Arpos dont nous parlions p. 50 e.s., il arrivait que A.Coumes et son fils discutent entre eux de bêtes de leur "propre" troupeau domestique en les désignant par leur nom "propre"; les autres éleveurs présents décrochaient alors complètement de la conversation et menaient entre eux, ou avec moi, une autre discussion. De même, lorsque C.S., qui montagne avec A.Coumes tout l'été et connaît donc bien son troupeau, est amené à lui parler d'une de ses bêtes en la désignant par son nom propre, il prend soin de le faire précéder de l'adjectif "voste" = "votre", marquant bien par là que cette dénomination est propre à A.Coumes, "voste Brigadièr" = "votre Brigadier", c'est à dire, la brebis que vous appelez Brigadier.).

L'on pourrait représenter cette répartition: "Groupes sociaux/Vocabulaires" selon le schéma ci-dessous où, en traits pleins, nous aurions les groupes sociaux, en pointillés les vocabulaires:



La figure ainsi formée repose sur sa pointe, et cet équilibre précaire correspond bien à la réalité: la structure sociale la plus restreinte, le groupe domestique, est en effet la base supportant et conditionnant tout le reste de l'édifice (cf. supra P.92 e.s. et 107 à 110), "reste" très lourd car il s'étend jusqu'à l'organisation européenne du marché de la viande! Il semble de ce fait normal que le groupe domestique pratique le lexique le plus complet, sollicitant, tour à tour ou conjointement, tous les niveaux de la structure sociale, technique et économique où se construit cet objet: le troupeau d'ovins.

Sur ce plan, les éleveurs de Sentenac d'Oust et des communes voisines conservent bien, comme nous le disions dans notre préface aux textes du volume 1, des caractéristiques qui continuent à faire d'eux les membres d'une "société paysanne": "l'importance structurelle du groupe domestique dans l'organisation de la vie économique et de la vie sociale de la collectivité" étant, selon H.Mendras, l'un des "traits caractéristiques" par lesquels les "paysans" se différencient des "agriculteurs". Mais ce groupe domestique n'a plus pour fonction essentielle "d'assurer l'auto-subsistance" et l'exode rural a eu pour conséquence un véritable éclatement de la "collectivité villageoise". Comme l'écrit M. Jollivet: "Il faut être très clair: affirmer que l'organisation agricole conserve la forme d'une petite production marchande /de type familial/ ne veut pas dire que l'agriculture n'est pas soumise à l'action dominante du mode de production capitaliste." (1), et le "marché" pèse là de tout son poids sur l'évolution des groupes domestiques. Le texte d'Adrien Coumes JeanPau publié ci-dessus, p.98, le dit très clairement: "Il s'est produit un moment où le profit a compté, a été la première des choses qui comptait, et le profit maintenant est passé et restent les inconvénients et tant pis pour celui qui n'a pas su les contourner eh!"; et nous venons de montrer, à travers l'étude du vocabulaire relatif au patrimoine génétique des espèces, comment ce mode de production est en contradiction depuis le début du XIX^e siècle, avec les intérêts et les conceptions des éleveurs, "paysans" de la montagne.

(1) = in "Les collectivités rurales françaises" Tome 2: "Sociétés paysannes ou lutte de classe au village", Le groupe de sociologie rurale du C.N.R.S. sous la direction de M.JOLLIVET ; p. 230 e.s.

Cependant alors que, selon H.Mendras: "le paysan ne saurait survivre au démantèlement de la collectivité villageoise et de l'autarcie domestique", il revient aux éleveurs des communes ici étudiées d'au moins sur ce point faire mentir cet auteur! En effet malgré le démantèlement certain des collectivités villageoises dont ils font respectivement partie et la perte de l'autarcie domestique qu'a entraînée leur insertion dans un marché devenu européen, les éleveurs du Haut-Couserans ont su trouver une réponse leur permettant de résister en partie aux pressions du mode de production dominant et de conserver une relative autonomie: le marché préférentiel interne ou unité de production élargie est venu prendre, dans l'organisation de la vie économique et sociale, la place laissée vacante par l'éclatement de la collectivité villageoise. Les notions de "hameau", "village", "commune", "canton", telles que nous les avons utilisées jusqu'ici sans bien les définir et telles que les utilisent les diverses études et analyses de tous ordres consacrées au Couserans, ces notions deviennent, de ce fait, totalement inopérantes: une collectivité locale existe bien ici, toujours caractérisée par "des rapports internes d'inter-connaissance", par une "autarcie relative" (la conservation des races dans le cadre de l'unité de production élargie est un phénomène de préservation interne qui se joue en cercle fermé), mais la "collectivité locale", au lieu de coïncider comme jadis avec la partition villageoise, regroupe en fait des éleveurs de plusieurs villages. L'on retrouve là un phénomène déjà mis en évidence dans le domaine des produits de l'élevage ovin (p.19): le changement a été de nature plus quantitative que qualitative. Le démantèlement des collectivités villageoises de notre zone aurait pu avoir pour résultat de produire une forme sociale radicalement neuve, qualitativement différente de ces anciennes collectivités, ou de laisser la place à une structure anémique où se seraient désintégrés à la fois les liens sociaux et les personnalités individuelles, il n'en a rien été; au contraire, les éleveurs de chacune des communes concernées ont su ensemble maintenir ou retrouver certaines caractéristiques de ces mêmes collectivités: ils ont simplement étendu à un réseau géographique plus vaste ce qui autrefois caractérisait la société restreinte du village; c'est ce qui leur permet de survivre aujourd'hui encore...mais, pour combien de temps?

Cette forme de relation sociale à laquelle il ne manque que le statut admi-

nistratif pour se voir appelée "coopérative" ou "syndicat d'élevage", s'inscrit en fait dans une tradition séculaire de formes associatives stables qui sont un degré de socialisation supérieur par rapport à la simple entraide et permettent de situer au niveau du mythe et de l'idéologie les habituelles analyses de "l'individualisme paysan". Parce que ces éleveurs ont toujours été - et le sont généralement encore - hostiles aux formes administratives d'une coopération qui toujours venait d'en haut (le Syndicat d'élevage du Castillonnais, tel qu'il se créa en 1948 en est un exemple) et dans laquelle ils voyaient que le pouvoir de décision ou ne leur appartiendrait plus du tout, ou serait reporté au niveau d'une instance supérieure uniformisante qui les maîtriserait plus qu'ils ne la maîtriseraient, l'on en a conclu qu'ils étaient rétifs à toute forme associative et partisans farouches d'un individualisme auquel ils devaient attribuer leur propre perte. Cette fausse conclusion doit être reconnue pour ce qu'elle est: un discours en grande partie idéologique (discours naïf? ou alibi comme l'était celui sur les races ovines?) tenu sur une réalité que l'on se refusait, une fois de plus, à considérer telle qu'elle se présentait; car, là encore, d'autres analyses étaient faites, sur le terrain celles là, qui disaient exactement l'inverse. Ainsi, en 1890, H. de Lapparent, qui n'était pas un farfelu mais Inspecteur général de l'Agriculture, dans le cadre de son "Voyage d'étude sur les hauts pâturages de la chaîne des Pyrénées" (qu'il fit à pied et non pas en cabriolet), concluait après sa visite aux cabanes fromagères des estives de Sentenac d'Oust: "Ces associations temporaires dont l'origine remonte à des temps immémoriaux, constituent bien des fruitières d'été, imparfaites il est vrai, mais constituant un bon point de départ" et il ajoutait, mais déjà au conditionnel passé, "c'est là le centre que l'Administration aurait dû choisir pour y porter tous ses efforts car, outre que le principe de l'association y était connu et appliqué, on se trouvait dans un milieu pourvu d'une excellente race laitière." (1) (souligné par nous B.B.C.)

En s'organisant de façon autonome autour de ces mêmes estives de Sentenac d'Oust, les éleveurs du marché préférentiel interne n'ont fait que continuer à s'inscrire dans la culture vivante qui est celle de leurs ancêtres.

Il faut une fois de plus regretter l'absence pour ces communes de toute étude démographique (cf.p.100). Nous n'avons pas du tout abordé ce travail pour

lequel nous sommes totalement incompetents mais pouvons néanmoins faire une constatation: alors que, à Alos, Espou, Sentenac-d'Oust quasiment tous les couples de la génération de A.Coumes JeanPau se sont formés dans le cadre de leur commune d'origine (le plus souvent par mariages entre hameaux; ceux-ci connaissent d'ailleurs aujourd'hui une vie plus intense que celle du village) quasiment tous les couples de jeunes éleveurs (entre 20 et 40 ans) encore présents dans ces mêmes communes se sont, eux, formés dans le cadre de mariages entre communes constitutives de cette unité de production élargie, ce qui confirme notre analyse.

En veut-on une preuve supplémentaire? Jusqu'en 1940 encore, c'est à dire avant la guerre, les communes d'Alos, Lacourt/Espou, Sentenac-d'Oust, Soueix, Rogalle étaient en procès pour des problèmes de droits de dépaiissance sur les estives (le procès, en fait, durait depuis cent ans avec de rares moments d'accalmie), les batailles entre bergers étaient fréquentes (voir les registres de délibérations communales et, volume 1, le texte 32) et les gardes champêtres de chaque commune passaient leurs journées à épier les éleveurs des communes voisines pour les verbaliser dès que leur bétail dépassait les limites autorisées (voir les P.V. aux A.D.A.). Aujourd'hui des éleveurs des communes d'Alos, Soueix, Lacourt/Espou et bien sûr Sentenac-d'Oust montagnent ensemble, vivent dans la même cabane, mêlent leurs troupeaux et la cabane de Casabède est l'une des dernières où l'estivage a en grande partie conservé les formes techniques, sociales et morales des "anciens montagnages" : ici aussi le changement a surtout été quantitatif et le recrutement des troupeaux et des bergers s'est simplement fait sur une échelle géographique plus vaste. Comme le dit le texte de Bastide mis en exergue de notre volume 1: "les manipulateurs de culture rencontreront toujours des limites à leur action: à côté de celles qui tiennent aux lois de la nature ou écologiques, celles qui tiennent aux lois de l'existence des cultures concrètes qui est d'être des réalités continues jusque dans leur discontinuité apparente.". (1)

(1) = lorsque des projets contemporains d'Amenagement Rural limitent leur zone d'extension aux cantons de Massat, Oust et Castillon ils éliminent de ce fait des communes comme Alos, Lacourt/Espou, Lescure, toutes constitutives de cette unité de production élargie et, en tant que telles, essentielles au maintien d'une vie rurale dans ces cantons. Ce faisant et malgré toute leur volonté d'amélioration de la vie en montagne ils risquent de se donner par la même plus de moyens d'échec que de réussite.

Enfin, l'on ne peut que constater que ce niveau du marché préférentiel interne, qui permet l'équilibre socio-économique du système en assurant une transition, un sas en quelque sorte, entre le marché et le groupe domestique, occupe aussi, dans le système lexical de la dénomination des ovins, un palier transitoire entre ces deux pôles: plus intégré à ce système que le marché il l'est cependant moins que le groupe domestique. L'on retrouve ici encore cette homologie entre structure de l'action et structure du langage dont nous formulions l'hypothèse ci-dessus (p.58 entre autres). Il faut d'ailleurs ajouter qu'à ce niveau de la structure sociale le français n'est jamais pratiqué mais seulement le gascon couserannais; et là aussi nos éleveurs font mentir H.Mendras qui affirme un peu rapidement: "Aujourd'hui il n'est plus un jeune campagnard pour qui le français ne soit sa langue principale et le "patois" sa langue secondaire"; en fait il n'est pas un jeune éleveur ou une épouse de jeune éleveur pour qui le gascon ne soit ici sa langue principale et le français sa langue secondaire. L'impossibilité dans laquelle nous sommes trouvé de donner une traduction des termes qui forment ce lexique autrement qu'en les francisant, cette impossibilité nous permet de comprendre pourquoi tous ces jeunes couples sont d'abord gasconophones: si le lexique de la dénomination des ovins (mais l'on pourrait ici dire la même chose de tout LE lexique) est ce qu'il est, c'est qu'il répond et s'articule pleinement aux besoins du groupe qui le pratique (1). Parce que l'objet à dénommer est un objet concret "construit" et non pas "naturel", ces besoins, les formes sociales par lesquels ils se manifestent, les niveaux d'intervention technique qu'ils conditionnent et qui les conditionnent, toutes ces variables sont plus complexes chez les éleveurs de Sentenac que chez les pêcheurs de Rangiroa, mais les relations qui unissent l'objet à dénommer et son lexique ici comme là sont identiques: les éleveurs de Sentenac ont besoin de nommer un processus, les pêcheurs le seul stade terminal, la nourriture: là est toute la différence.

(1) = lors d'une des réunions préparatoires du P.A.R. consacrée à l'élevage bovin, les représentants des divers services et administrations commencèrent la soirée en présentant aux rares éleveurs présents, sur un tableau noir, leur système de dénomination des bovins. Il ne correspondait bien sûr pas à celui qu'utilisent entre eux les éleveurs mais ceux-ci ne le dirent pas. L'on retrouve ici les problèmes déjà évoqués ci-dessus à propos du "Cours d'Agriculture Pratique" de 1840 (cf. p.7, p.30 et p.75,76 la note 1).

Le Jury du concours ovin de 1949, adoptant dans son rapport une attitude de négociant, se plaçait en fait au même niveau que les pêcheurs de Rangiroa lorsqu'il écrivait sous la plume de L.Progent: "le consommateur de viande est le véritable maître du marché, il ne se soucie pas de la couleur de la peau". P.Ottino et Y.Plessis ne soulignent-ils pas eux aussi que pour les pêcheurs dont ils étudient le lexique: "la couleur n'est généralement pas jugée significative".

Il y a là plus qu'une simple similitude. Les pêcheurs polynésiens se contentent de prélever, dans ce "magasin de vivres primitif" qu'est pour eux la nature, les éléments nécessaires à leur consommation et le problème de la reproduction des espèces ne se pose pas, leurs connaissances en ce domaine sont d'ailleurs assez peu précises (cf. le paragraphe intitulé: "Les tupiropiro, tapiro, mara et maratea" p. 366, op.cit.).

En se basant sur l'analyse faite par H.Mendras des rapports entre économie paysanne et économie englobante (1) peut on aller jusqu'à dire que, "de la même façon", les économies englobantes prélèvent ce dont elles ont besoin sur les sociétés paysannes "que le prélèvement se fasse en nature ou qu'il donne lieu à des transactions monétaires important peu à ce stade de l'analyse" (1)?

L'étude que nous avons menée de l'opposition entre "le discours des notables" et "le Savoir des Eleveurs" tendrait à le prouver: tous les textes cités qu'ils émanent de la Société d'Agriculture ou d'instances plus officielles encore considèrent les paysans de la montagne non pas comme des hommes ordinaires, porteurs d'une culture originale, mais, pour reprendre les termes du Therssouly de 1829 ou du Progent de 1948, comme des "populations abruties par l'ignorance", situées "au dessous de la brute", à "l'état d'esprit peu réceptif", pour ainsi dire des hommes à l'état de "nature" en donnant à ce mot le sens péjoratif qu'on lui prête lorsque, de façon primaire, on l'oppose à celui de culture.

N'ayant droit à aucune Histoire, incapables de toute civilisation et de tous "progrès", les paysans pouvaient ainsi pour les divers pouvoirs des sociétés englobantes successives n'être plus que des "naturels" à civiliser

(1) = nous avons déjà fait remarquer que les termes d'économie ou de société "englobante" nous semblaient trop vagues car ne tenant pas compte des différents groupes sociaux, aux intérêts divergents qui composent ces structures "englobantes". Le concept de "mode de production dominant" tel que l'utilise M.JOLLIVET nous semble rendre mieux compte de la complexité du réel. Ces remarques ne remettent pas en question l'existence du "prélèvement" cf. MENDRAS op.cit. chap. 2 et 5.

et où, comme dans la nature, l'on pouvait puiser sans se poser aucun problème de renouvellement des stocks! Sorte, là aussi, de magasin de vivres primitif dans lequel "au prélèvement en nature ou en argent il faudrait ajouter le prélèvement en hommes ou en travail /.../.Et d'abord en hommes puisque la piétaille des armées était toujours recrutée, de gré ou de force, dans les campagnes et que l'exode rural a fourni de tous temps aux villes et plus récemment à l'industrie une main d'oeuvre prête à être employée dont l'élevage, l'éducation et la formation avaient été à la charge de l'économie paysanne" (H.Mendras p. 94).

Sous des formes différentes certaines des idéologies contemporaines de "protection de" ou "retour à la nature" procèdent de la même conception d'une campagne a-historique et a-culturelle comme le souligne le géographe Bertrand lorsque dans le tome 1 de "Histoire de la France rurale" il critique: "/la notion/ d'ordre éternel des champs, secrétée par la pensée bourgeoise du XIX^e siècle et que les technocrates et les hippies de la société de consommation viennent de reprendre sous la forme de "l'équilibre de l'homme et de la nature" et du mythe du "retour à la terre." (p. 104, op.cit.).

La complexité: - et des connaissances zootechniques nécessaires à l'élevage des ovins (cf. le vol. 1 de textes qui, même de ce point de vue, n'est pas complet et l'on n'a encore rien dit des problèmes liés à la connaissance du temps, du relief, des herbes, de la terre, des forêts etc...!),

- et des formes de relations humaines que nécessite cet élevage,

- et de la structuration lexicale qu'en offre le gasconouserannais, une telle complexité fait pièce à toutes ces conceptions, trop simplistes pour être gratuites. Elle explique aussi que, parti pour recueillir des lexiques, nous en soyons arrivé à l'étude de toute une civilisation à travers ses pratiques contemporaines mais aussi ses Archives, orales ou écrites. Cherchant à cerner la notion de "lexique technique", nous citons en Introduction une définition de Guilbert: "Le terme technique se définit par rapport à l'usage qu'on fait de la chose, aux composants de l'objet, aux caractères perçus par les sens (forme, couleur, dimension), à la loca-

lisation géographique ou par la référence à une taxinomie des êtres de la nature, dont l'ensemble constitue un champ sémantique./.../. Cette description constitue une analyse des traits pertinents qui opposent chacun de ces matériaux. Ces traits ou sèmes sont tirés de la nature des choses ou du travail qu'elles ont subi."

Or, dans l'introduction à son étude sur les indiens Desana (1), G. Reichel Dolmatoff propose une définition de ce qu'il appelle "l'intelligence du milieu" dont, selon lui, l'approche serait caractéristique de "la véritable perspective écologique": "La première, la vraie infrastructure à analyser, c'est le sens que prend l'environnement pour l'indigène, son intelligence du milieu, et l'on ne peut y parvenir que si l'on étudie dans le plus infime détail la façon dont ils estime, catégorise et "utilise" des aspects comme les éléments géographiques, faune, flore, phénomènes météorologiques, sons, couleurs, mouvements, etc... Ces catégories, et d'autres, sont culturellement codées; elles constituent un moyen d'appréhender la "réalité" et d'insérer l'homme dans la biosphère. "

La ressemblance des deux définitions n'est pas due au hasard, déjà dans notre introduction nous avons souligné les points de convergence entre l'approche du lexicologue et celle de l'ethnologue; à la charnière de ces deux modes d'appréhension de la réalité humaine c'est encore la sémantique que nous retrouvons, telle que Benveniste la caractérise: "/avec elle/nous voyons cette fois la langue dans sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses/.../, bref, organisant toute la vie des hommes.". Effectivement nous avons vu que dans le cas du lexique ovin (mais ce serait pareil pour les lexiques bovin, botanique, toponymique etc...) la compréhension sémantique ne peut être atteinte que par une démarche qui emprunte autant à la sociologie ou à l'ethnologie qu'à la linguistique proprement dite. Si, d'ailleurs l'on n'attribue pour rôle à la linguistique que d'établir des "grammaires" des formes, l'on peut se demander en quoi notre travail relève de cette science. Mais ce serait faire preuve d'une vue bien dogmatique et stérilisante, et Benveniste, là encore, a déjà répondu: "ce qui relève de la nécessité idiomatique, du mécanisme

(1) = G. REICHEL-DOLMATOFF, "DESANA, Le symbolisme universel des indiens Tukano du Vaupès", traduit de l'espagnol par CARMEN BERNAND, Bibliothèque des Sciences humaines, N.R.F., Ed. Gallimard, 1973.

grammatical est quelque chose de distinct qui appartient à la structure formelle de la langue et reste en dehors du sémantique et du sémiotique n'étant pas à proprement parler de la signification", le champ des langues est assez vaste pour laisser la place à deux linguistiques: celle des "structures formelles" et celle de la "signification" qui finiront bien par converger un jour car, finalement, l'objet "langue" est, lui, unique. Dans le domaine de la signification rien n'est simple et toute évidence suspecte par nature; or, la tentation de l'évidence est ici d'autant plus grande que les limites de l'objet à dénommer paraissent communes à tous les hommes, en quelque sorte "naturelles": tout le monde est effectivement capable de distinguer un bœuf d'un taureau, une brebis d'un bœuf, une brebis blanche d'une brebis rouge; dans le domaine des poissons Paumotu la spécialisation paraît plus tangible et la reconnaissance des objets à dénommer moins évidente. Il n'en est en fait rien: le sens du lexique ovin de Sentenac d'Oust ne peut être appréhendé qu'en se plaçant du point de vue de "l'intelligence du milieu", de "l'usage que l'on fait de la chose", c'est à dire par rapport aux besoins, à la culture, à la vie des éleveurs de Sentenac d'Oust.

A ce que fut notre apprentissage de la langue des éleveurs de Sentenac d'Oust (car c'est de cela qu'il s'agit finalement: apprendre une langue) l'on peut appliquer ces paroles de Conklin: "En découvrant ce qu'il faut connaître pour classer à la mode des Hanunoo /sociétés d'essarteurs dans les Philippines/les végétaux et d'autres composantes écologiques, on apprendra ce que ces Hanunoo considèrent comme importants lorsqu'ils ont à décider d'un comportement approprié dans leur écosystème". (1).

Ici comme là nous avons bien à faire à des cultures originales qui, pour être comprises, doivent être analysées de l'intérieur. Ici comme là apparaît bien qu'il "y aurait donc une certaine homologie entre structure de la langue et structure de l'action" (2). Pour les sociétés paysannes méridionales à l'étude desquelles nous nous consacrons dans le cadre de l'Institut d'Etudes Méridionales, l'erreur grave de certains travaux qui se placent eux mêmes sous le

(1) = cité par J.BARRAU in "Eléments d'ethnologie" Tome 2, chap. 11 = Ecologie.

(2) = cette formulation dont nous nous sommes déjà servi plusieurs fois est de J.B. MARCELLES et B.GARDIN in "Introduction à la sociolinguistique - la linguistique sociale"-Larousse Université, coll. Langue et langage, 1974.

signe "des mots et des choses" est de s'être bornés à un philologisme étroit (1), et, trop préoccupés par les formes des mots d'avoir délaissé les choses c'est à dire finalement les hommes vivants qui produisent, créent ou utilisent ces choses et ces mots. Et ceci nous paraît d'autant plus grave que dans le même temps où ces travaux voyaient/voient le jour, les sociétés qu'ils étudient étaient et sont l'objet d'attaques et de bouleversements sans nombre qui ne pouvaient/peuvent pas ne pas avoir d'influence sur la matière étudiée par ces travaux. On le voit à l'exemple du vocabulaire du patrimoine génétique des espèces: après tout, "ua oelha roja" est rouge et "ua oelha blanca", blanche. L'on peut très bien ne pas chercher plus loin et classer ces termes dans une catégorie "bêtes dont le nom dérive de la couleur de la peau", c'est ce que nous aurions fait si notre enquête à Sentenac avait duré deux heures ou quinze jours! Arrêté à ce stade notre travail n'aurait pas été faux, pas juste non plus car il se serait, en fait, situé ailleurs.

Un travail important d'épistémologie historique serait d'étudier la relation entre:

— a) la vision implicite du paysan que supposaient/supposent certains travaux de philologie et ethnographie du fait rural occitan .

- b) son influence sur ces travaux (dans le cas de la "Terminologie..." de Schmitt, l'on peut se demander si les termes

(1) = il ne s'agit pas ici d'une attaque contre la philologie (celle-ci est indispensable, ne serait-ce que pour la reconnaissance des formes comme le souligne J.L.FOSSAT) mais contre son mauvais usage et ses excès. Des travaux comme ceux de l'école de dialectologie toulousaine montrent que l'étude philologique peut avoir une dimension anthropologique efficace. Alors que nous achevons cette conclusion nous venons de lire "Le marxisme et la philosophie du langage" de M.BAKHTINE (Ed. de Minuit, 1977 pour la traduction), il est trop tard pour intégrer cette lecture à ce présent travail, il y aurait pourtant beaucoup à dire, cependant nous emprunterons deux passages à cet auteur: "A la base des méthodes de réflexion linguistique qui débouchent sur une construction de la langue comme système de formes normalisées, on trouve les procédures pratiques et théoriques élaborées pour l'étude des langues mortes, qui se sont conservées dans des documents écrits./.../. Les impératifs de la philologie ont engendré la linguistique, l'ont bercée et ont laissé dans ses langes le sifflet de la philologie. Ce sifflet a pour fonction d'éveiller les morts. Mais, pour se rendre maître de la parole vivante, avec son évolution ininterrompue, ce sifflet manque de puissance sonore". Dans le cadre de l'I.E.M., c'est en utilisant une démarche radicalement inverse que, dans le domaine de la toponymie par exemple, F.BABY et F.MANZANO montrent qu'une autre philologie peut, avec bonheur, exister (cf. F.BABY, "Pour une toponymie plurielle" ou encore "Toponymie de la devesa" .../...

que l'on y trouve classés comme "dérivants de la couleur de la peau" et dont certains se retrouvent sous des signifiants identiques dans notre vocab. de la série 2, ne constituent pas, là aussi, en fait, un vocab. du patrimoine génétique des espèces. On ne le saura jamais. Et les écrits de la Société d'Agriculture de l'Ariège, par tout ce qu'ils s'appliquent à nier ou à mépriser, nous renseignent finalement sur "l'intelligence du milieu", la vision du monde, le sens à donner aux lexiques des éleveurs de la montagne couse-rannaise, plus que, sur ces mêmes problèmes, la "Terminologie" de Schmitt. Celle-ci reste indispensable, elle est unique! mais sa vision trop philologique de la langue, son manque de réflexion sur la "nature des choses", en font un instrument de connaissance insuffisant et peut être même faux sur certains points.)

- c) le caractère d'alibi ou de masque que pouvait ou non constituer alors cette image du paysan méridional pour des politiques dont on ne peut pas dire qu'elles lui aient permis de développer toutes les potentialités de sa culture.

Tout ceci nous renvoie aux questions que posaient G.Albergoni et F.Pouillon dans leur travail sur "le fait berbère et sa lecture coloniale" (op.cit.) et, par exemple: "aux noms de quels arguments et éventuellement dans quels buts les observateurs savants ont-ils cru pouvoir affirmer contre l'opinion de leurs informateurs que /...etc.../". Ou, dans ces mêmes "Cahiers Jussieu 2" les critiques de C.Vidal sur "L'univers fantastique de l'ethnologie": "Au moment où se préparent les grandes manoeuvres qui détruiront l'intégrité des peuples indiens s'édifie le dispositif institutionnel qui fabriquera des spécialistes de leurs civilisations anéanties" et C.Vidal cite le cas d'un nommé Grinelli: "Il reconnaît la violence faite aux Indiens, écrit qu'on ne la rapelle pas assez souvent mais en reste là. Par contre, il est vivement intéressé par la traduction d'un terme cheyenne, qui ne lui convient pas, et pour proposer la sienne fait une analyse étymologique serrée."

.../...

où l'on trouve la conclusion suivante: "C'est seulement par une lecture anthropologique de la toponymie que l'on peut rendre compte aujourd'hui /du mot "devesa"/ devenu linguistiquement arbitraire."

Chacune de ces sociétés est bien sûr différente, et il est trop facile de mettre sous l'étiquette "colonialisme" des formes d'oppression différentes sans se donner la peine de se demander quelle était la nature et d'où venait exactement cette oppression: des approximations de ce type n'apportent rien aux montagnards couserannais, quand elles ne les déservent pas!

Mais les mythes du Primitif et du paysan présentent des formes et ont justifié des actions étrangement semblables. Les exclamations "quel sauvage!" et "quel paysan!" ne sont-elles pas aisément permutable dans leur valeur péjorative? N'est-ce-pas parce que "les indiens sont incapables de mettre en valeur la totalité de leurs terres" que se justifie en 1859 l'occupation des terres du Kansas et du Nebraska, n'est-ce-pas parce que "les races ovines indigènes sont dégradées dans le haut pays" que se justifie en 1827 d'implanter des races anglaises? Et l'on oublie là que dès 1829 les indiens avaient été chassés des territoires qu'ils occupaient primitivement, ici que le rapport d'enquête du vétérinaire départemental disait en 1826 l'inverse. Parés de toutes les vertus d'un état sauvage quasi-paradisique, ou réduits à celui de "sombres brutes", "à l'état d'esprit peu réceptif" le paysan et le primitif (1) ne fonctionnaient/fonctionnent tous deux que comme des formes creuses que l'on remplirait de l'un ou de l'autre brouet au grés des besoins et des justifications du moment; dans les deux cas la même conception fautive de la "nature" produit un discours identique sous des formes différentes:

- différentes? la version paradisiaque est ici le positif plus sympathique, mais aussi faux, d'un négatif fait de mépris marqué;
- identiques? comme pour une photo ces deux volets renvoient en fait à un même modèle se refusant à comprendre l'autre pour ce qu'il est vraiment.

Mais, "si la non coincidence entre la civilisation blanche et l'idéologie des classes dominantes est vraie, il faut s'attendre à voir réapparaître sous l'homogénéité stérilisante et négatrice de cette civilisation, la particularité et l'affirmation; sous le masque impersonnel de la société industrielle, les mille et un visages des groupes vivants. Or, il est évident que ce processus est déjà entamé. /.../. C'est la tâche de l'ethnologie présente que de cerner, au niveau du quartier, de l'flot urbain, de la micro-région rurale, tous les signes d'une reviviscence culturelle; il faut dégager derrière les agrégats artificiels, les unités sociales vivantes et plus ou moins cohérentes dans lesquelles les hommes accomplissent leur destin, tissent de façon plus ou moins satisfaisantes les fils embrouillés de leur vie." (2)

Il appartient aux bergers de Casabède de préserver ainsi une de ces fragiles certitudes, mais c'est de nous que dépend qu'ils ne soient pas rayés d'un univers qui perdrait alors leur savoir à tout jamais, et serait appauvri d'autant. Comme me le disait Adrien Coumes JeanPau: "En eth fond que n'i comprenes cap de manuvra e alavetz pòs cap fèr qu'escríver çò que't disi. Que pòdès hèr ua reproducion mès compréner "à fond" n'ac pòdès cap compréner, que vos cau ei tipes "des lieux"." (T.n°37). = "Au fond tu ne comprends rien à ce qu'il faut faire dans la pratique, et alors tu ne peux faire que transcrire ce que je te dis. Tu peux en faire une reproduction, mais comprendre à fond, tu peux pas le comprendre; il vous faut des types du lieu."

Bruno BESCHE-COMMENCE.

La Soumère - Sentenac d'Oust.

Septembre 1977.

(1) = cf. L'article intitulé: "Le mot "nègre" dans les dictionnaires français d'Ancien Régime - Histoire et lexicographie" in "Langue Française", n° 15.

(2) = G. RAVIS-GIORDANI, "Le problème de l'ethnocide", in LA PENSÉE, n° 171, Octobre 1973.

Table des cartes et des tableaux:

- Tableau 1 = Noms classés selon le rapport âge/sexe.....Page 4.
- Tableau 2 = Détermination de l'âge selon le calendrier agro-pastoral.Page 34.
- Tableau 3 = Les noms du patrimoine génétique des espèces (croisements+métissages).Page 79.
- Tableau 4 = Les différentes cornes.Page 90.
- Tableau 5 = Le cycle des travaux et des dénominations (tableau de synthèse).Page 110.
-
- Carte 1 = Carte d'ensemble: partition dialectale gascon/languedocien et répartition géographique des races ovines.Page
- Carte 2 = Sentenac d'Oust et les communes voisines.Page

TABLE DES CHAPITRES.

<u>Introduction: approche théorique du problème.</u>Pages I à X
L'approche taxonomiquep. I
L'approche "ethnolinguistique"p. II
Diversité lexicale et processus de dénomination.p. III
Nature du signe et nature de l'objet dénommé.p. V
Délimitation de l'objet étudié.p. IX
<u>Classification de l'ensemble du lexique de la dénomination des ovins à Sentenac d'Oust.</u>Page 1
<u>I) Vocabulaire de la série 1: critères zoologiques ou zootechniques directs.</u>Pages 2 à 49
<u>I-1) Critères objectifs de l'âge et du sexe</u>p. 2 à 41
<u>I-1-1) La structuration lexicale</u>p. 3 à 9
I-1-1-a) Les lexèmesp.4
I-1-1-b) Fonctionnement linguistiquep.5
<u>I-1-2) Structuration lexicale et pratiques techno-économiques.</u>p. 9 à 24
I-1-2-A) Espace pastoralp.10
I-1-2-B) Espace domestiquep.12
I-1-2-C) Evolution et permanencep.18
I-1-2-D) Education et permanencep.20
I-1-2-E) Conclusion provisoirep.22
<u>I-1-3) Réseaux d'utilisation de ce vocab.</u>p. 24 à 37
I-1-3-A) Négociants et éleveurs: vocabulaire communp.24
I-1-3-B) Négociants et éleveurs: traits sémantiques différentsp.28

I-1-3-C) Les trois calendriersp.30
I-1-3-D) Le sémiotique et le sémantiquep.35
<u>I-1-4) Caractère concret du temps et de l'espace</u>p. 37 à 41
<u>I-1-5) La tonte</u>p. 41 à 42
<u>I-2) Caractères physiques et/ou étholo- giques (Ss. ensemble 2)</u>p. 42 à 47
<u>I-3) Conclusion de l'étude du vocabulaire de la série 1.</u>p. 48 à 49
<u>II) Vocabulaire de la série 2: races, espèces, croisements et métissages.</u>p. 50 à 101
<u>II-1) Lexique/Nature/Société: les deux montagnes ariégeoises.</u>p. 52 à 58
<u>II-2) Lexique/nature/société: les deux visions de la montagne.</u>p. 58 à 98
<u>II-2-1) Le discours des notables.</u>p. 60 à 78
<u>II-2-2) Le Savoir des Eleveurs.</u>p. 78 à 98
II-2-2-1) Les Castillonnaisesp. 80
II-2-2-2) Les Tarasconnaisesp. 81
II-2-2-3) Croisements et métissagesp. 83
II-2-2-4) Autres termesp. 89
II-2-2-5) Le vocabulaire du stock génétique des espècesp. 90
<u>II-3) Le marché préférentiel interne</u>p. 98 à 101
<u>III) Vocabulaire de la série 3: les noms propres</u>p. 102 à 109.
<u>IV) Conclusion</u>p. 111 à 127.

COLLECTION DOCUMENTS ET ARCHIVES POUR LA RECHERCHE
SOCIOLINGUISTIQUE MERIDIONALE

publiée sous la direction de
JEAN-LOUIS FOSSAT

SERIE A	ETHNOGRAPHIE-ETHNOLINGUISTIQUE-ANTHROPOLOGIE
SERIE B	DIALECTOLOGIE-DIALECTOMETRIE
SERIE C	LEXICOGRAPHIE-LEXICOLOGIE-SOCIOLINGUISTIQUE
	Sous-série C/A LEXIQUES TECHNIQUES FRANÇAIS
	Sous-série C/B LEXIQUES TECHNIQUES ROMANS
	SOUS-SERIE C/C ETUDES IBERIQUES
SERIE D	TEXTES DE FRANÇAIS PARLE (TEXTES ET ETHNOTEXTES)
SERIE E	TEXTES D'OCCITAN PARLE (TEXTES ET ETHNOTEXTES)
SERIE F	TOPONYMIE
SERIE G	ICONOGRAPHIE
SERIE H	ETUDES DE SYNTAXE

Impression Offset-Centre de frappe offset E.R.A. 352 C.N.R.S.

Le directeur-gérant : Jean-Louis FOSSAT, Université de Toulouse II Le Mirail, 109 bis rue Vauquelin, 31081 Toulouse Cedex, tél. 40.11.05, poste 527.

Comité de lecture : Le comité de lecture est composé de l'ensemble des chercheurs enseignants et étudiants, engagés dans la recherche, au titre des programmes, au Centre de Sociolinguistique et de Dialectologie Sociale de l'Université de Toulouse II Le Mirail. Il comprend à ce titre des étudiants et chercheurs engagés dans les Etudes Romanes, les Etudes Françaises et les Etudes Occitanes (2^{ème} et 3^{ème} cycles).

Diffusion : Les publications sont diffusées par le Centre de Sociolinguistique et de Dialectologie Sociale, en coordination avec l'Association des Publications de l'Université de Toulouse II Le Mirail, dans la mesure du possible.

La collection, créée en 1976, intègre les études antérieures de lexicographie romane.

Jean-Louis FOSSAT

SERIE A

FOSSAT (Jean-Louis), **POLGE** (Henri), ETHNOGRAPHIE DES PRATIQUES ET ETHNOGRAPHIE DU LANGAGE, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, série A Ethnographie Ethnolinguistique Anthropologie, Document 0, 103 pp., Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - 9 planches photos hors texte, clichés F. SEGUY, table de concordance 8 pp.

BESCHE-COMMENGÉ (Bruno), LE SAVOIR DES BERGERS DE CASSABÈDE, Vol. 1 pp. 149 et Vol. II, pp. 127. TRAVAUX de l'E.R.A. 352 C.N.R.S. Toulouse, 1977, 8 Planches photos, clichés Bruno Besche-Commengé Document de travail n° 1

SERIE B

FOSSAT (Jean-Louis), MICRODIALECTOLOGIE ET DIALECTOMETRIE DES PYRENEES GASCONNES, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série B Dialectologie Dialectométrie, Document O, 71 pp., Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Introduction méthodologique aux études dialectométriques menées en Gascogne par J.L. FOSSAT pp. 1-13 - D. PHILIPS, Dialectometry: The Scientific Measurement of Linguistic Distance pp. 50-70 - 12 cartes avec la collaboration de l'Institut de Géographie de l'Université de Toulouse II, 13 matrices dialectométriques, par J.L. FOSSAT, d'après CREMONA (Joseph) The Dialect of the Vallée d'Aure (H. P.), Thèse Londres 1956, bibliographie pp. 70-71.

PHILPS (Dennis), BALAGUERES-BETHMALE-BIROS, Etude Dialectométrique, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, série B Dialectologie Dialectométrie, Document 1, 244 pp., Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S. 1976 - Préface J.L. FOSSAT 4 pp., volume complémentaire 65 pp., Matrices dialectométriques, 185 cartes.

SERIE C

FOSSAT (Jean-Louis), LA FORMATION DU VOCABULAIRE GASCON DE LA BOUCHERIE ET DE LA CHARCUTERIE, Etude de Lexicologie Historique et Descriptive, série C Lexicographie Lexicologie Sociolinguistique, Document O, 387 pp., Toulouse E.R.A. 352 C.N.R.S., 1971, imprimerie Ménard, 8, rue des Régans - Ouvrage publié avec le concours des professionnels du Bétail et des Viandes. Compte rendu: F. SEGUY A.M. (1972, pp. 95-97), WAGNER B.S.L.P. (1973, pp. 208-211), MOUNIN La linguistique (1974), J.B. MARTIN R. Li. R. (1972, pp. 197, 198), J.M. PETIT, R. La. R.

DESPRATS (Béatrice), LE VOCABULAIRE TECHNIQUE DE LA MÉGISSERIE A GRAULHET, textes des travailleurs des métiers du cuir, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série C Lexicographie Lexicologie Sociolinguistique, Série lexique technique français, Document 1, 50 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Textes annexes au mémoire d'Etudes Supérieures soutenu à l'Université de Toulouse II sous la direction de J.L. FOSSAT, préface J.L. FOSSAT et B. DESPRATS 4 pp.

GATFIELD (C.M.), LA FORMATION DU VOCABULAIRE DE LA MUSIQUE POP, Etude morpho-sémantique d'une langue de spécialité, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique, Document 2, 360 pp., Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Bibliographie 4 pp. hors texte.

FOSSAT (Jean-Louis), LEXIQUE DE L'ECONOMIE DU BETAIL ET DES VIANDES EN BELGIQUE, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série C Lexicographie Lexicologie Sociolinguistique, Document 3, 8 pp., Toulouse, Université Toulouse II, 1971 - 14 photos, clichés F. SEGUY.

FOSSAT (Jean-Louis) et collaborateurs, DIALECTOLOGIE - DIALECTOMETRIE - ETHNOSEMANTIQUE - SOCIOLINGUISTIQUE, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série C Lexicographie Lexicologie Sociolinguistique, Document 4, 271 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1975. - Matrices pp. 168-171. Introduction J.L. FOSSAT 4 pp (Epuisé).

SERIE D

RIVENC-CHICLET (Marie-Madeleine), ELEVEURS ET NEGOCIANTS DE LA HAUTE-SAONE DIALOGUES DE TRANSACTION, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale série D Textes de français parlé, Document 1, 89 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1972. - Introduction J.L. FOSSAT 2 pp. hors texte, introduction RIVENC-CHICLET Marie-Madeleine pp. 1-4.

LAFAGE (E.), LE FRANÇAIS DES ENFANTS DE L'ISLE-EN-DODON (31), Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série D Textes de français parlé, Document 2, 80 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Introduction J.L. FOSSAT pp. I-IV, introduction LAFAGE (E.) pp. V-VIII.

ICART-SEGUY (Hélène), DIALOGUES DE FEMMES, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série D Textes de Français parlé, Document 3, Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S. 1976 - Présentation J.L. FOSSAT p. I-III, Avant-propos ICART-SEGUY (Hélène) pp. IV-VI.

FOSSAT (Jean-Louis), **VALIERE (Michel)**, HISTOIRE DE LA VIE RURALE EN POITOU RECITS D'UN ETALONNIER, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série D Textes de Français parlé, Document 4, 114 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1977.

SERIE E

JAGUENEAU (Liliane), **VALIERE (Michel)**, L'OCCITAN PARLE A LESPIGNAN (Hérault) LA LANGUE DES VITICULTEURS, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série E Textes d'Occitan parlé, Document 1, 138 pp., Toulouse, Université de Toulouse II, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Avant-propos pp. 1-2, introduction pp. 3-5, index lexical pp. 74-112.

GONZALEZ (Daniel), L'OCCITAN PARLAT JÒS TÈRRA - Los carboniers de Carmaus. Tome 1, Tèxtes sul trabalh del cròs, pp. 168; planches photos clichés YAN; Tome 2: Vocabulari del cròs, pp. 124. Document de travail n° 3 et 4.

SERIE F

SAUDINOS (Louis), LATOPONYMIE DU CANTON DE BAGNERES-DE-LUCHON (1954), Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série F Toponymie, Document 1, 212 pp., publié par J.L. FOSSAT, Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976 - Introduction J.L. FOSSAT, pp. 1-43, Microtoponymie des Pyrénées Centrales, D. PHILIPS. La distance linguistique: pour un atlas dialectométrique des Pyrénées centrales. - 1 carte pp. 8, fac-similé de manuscrit pp. 9, 12 matrices dialectométriques par PHILIPS (Dennis).

SERIE G

FOSSAT (Jean-Louis), LE MARCHÉ DU BÉTAIL GESTES ET LANGAGE PROFESSIONNELS DU NEGOCE, Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série G Iconographie, Document O, 64 pp., Toulouse, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1972. - 96 photos, clichés F. SEGUY, C. COSTES, M. ELASS.

FOSSAT (Jean-Louis), LA PRATIQUE DU PELAPORC A VIEILLA (Hautes-Pyrénées), Documents et Archives pour la recherche sociolinguistique méridionale, Série G Iconographie, Document 1, 5 micro-fiches, E.R.A. 352 C.N.R.S., 1976. - Avec la collaboration de F. SEGUY.

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 1977

Service de Reprographie
ACADÉMIE DE TOULOUSE
3, rue Roquetaïne 3
31069 TOULOUSE CEDEX

Édité par **Jean-Louis FOSSAT**

E. R. C. V. 24, chemin de Canto-Laouzéto - 31300 TOULOUSE

© Bruno BESCHE-COMMENGÉ et E.R.A. 352 C.N.R.S. Toulouse, décembre 1977

